



MARDI 14 SEPTEMBRE 1993

No 35456 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Suisse

Sans TVA, pas de salut

La Suisse doit passer de l'IchA à une TVA de 6,5% ou alors en rester au système actuel. Le conseiller fédéral Otto Stich s'est lancé hier dans la campagne en vue des votations fédérales du 28 novembre avec un vibrant plaidoyer en faveur de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et du taux de 6,5%.

Page 4

Rail jurassien

L'odyssée de la vapeur

Il était une fois... de grands enfants. Ils venaient de Delémont, de Tramelan, de La Chaux ou de Montavon. Ils rêvaient de belles mécaniques, de sifflets stridents, de volutes de fumée et de poumons d'acier. Bref, ils rêvaient du retour au pays de locomotives à vapeur. Ces grands enfants ont fondé la Traction S.A. en juillet 1991. Deux ans plus tard, «leur jouet» de 60 tonnes roule et crache sur le réseau CJ, superbe cheval de fer.

Page 13

La Chaux-de-Fonds

Crus en concours

La viticulture en Pays de Neuchâtel appartient depuis longtemps à l'une des traditions dont il peut s'enorgueillir à juste titre. Les efforts constants des viti-culteurs et œnologues ont été couronnés de succès et les crus neuchâtelois peuvent désormais rivaliser avec les meilleurs. C'est le motif qui a incité la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du district de La Chaux-de-Fonds à encourager les viti-culteurs du canton en organisant un concours de dégustation. Un concours qui a vécu sa troisième édition.

Page 13

Israël et l'OLP signent un accord historique à Washington

La paix en mains

Israéliens et Palestiniens ont signé hier à Washington un accord historique accordant une autonomie intérimaire aux Palestiniens dans la bande de Gaza et à Jéricho (Cisjordanie). La signature a été suivie d'un geste tout aussi historique: une poignée de main entre le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat.

C'est vers 11 h 45 (17 h 45 suisses) que le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres et le numéro 2 de l'OLP Mahmoud Abbas (Abou Mazen) ont tous deux signé le texte de l'accord «Gaza et Jéricho d'abord». La cérémonie s'est déroulée sur la pelouse sud de la Maison-Blanche en présence de près de 3000 invités dont MM. Rabin et Arafat, le président américain Bill Clinton et deux de ses prédécesseurs, Jimmy Carter et George Bush, ainsi que le ministre russe des Affaires étrangères Andre Kozyrev, dont le pays coprésède avec les Etats-Unis les pourparlers de paix sur le Proche-Orient.

DANS UN MOIS

L'accord doit entrer en vigueur dans un mois. Il prévoit notamment le transfert des pouvoirs aux Palestiniens dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, des affaires sociales, du fisc et du tourisme et le retrait dans les quatre mois de



Poignée de mains historique à Washington

Yitzhak Rabin et Yasser Arafat se serrent la main sous les yeux de Bill Clinton. Un geste qui prend une signification historique.

l'armée israélienne de la bande de Gaza et de Jéricho, puis progressivement de Cisjordanie pour laisser la place à une force de police palestinienne.

Dans trois ans, Israéliens et Palestiniens négocieront la souveraineté des territoires avec, en ligne de mire, l'épineux dossier du statut de Jérusalem. Dans son discours à Washington, M. Peres a ainsi réaffirmé que Jérusalem demeurerait «la capitale éternelle du peuple juif».

Mais le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, plutôt tendu et ému, a également lancé: «Assez de sang et de larmes! Assez! (...) Le temps de la paix est venu». A l'adresse des Palestiniens, il a déclaré: «Nous ne cherchons pas de revanche, de vengeance. Nous ne vous vouons aucune haine. Nous vous aimons en tant que peuple», avant d'ajouter: «Donnons aujourd'hui une chance à la paix (...) Que le jour vienne où

nous pourrions dire adieu aux armes».

Pour Yasser Arafat, vêtu de sa tenue militaire et couvert de son keffieh, cet accord marque «le début de la fin d'un chapitre de douleurs et de souffrances». Israéliens et Palestiniens peuvent désormais se diriger vers «une ère de paix, de coexistence et d'égalité des droits».

(ap)

● Lire aussi en page 2

Décès d'un des pères du canton du Jura

Roland Béguelin n'est plus



Roland Béguelin (notre photo Keystone), l'un des pères du canton du Jura, est décédé hier après-midi à Delémont à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie «supportée avec courage et dignité», a indiqué à l'ATS Christian Vaquin, président du Rassemblement jurassien (RJ). Depuis 1947, Roland Béguelin a consacré toute son énergie à la création du canton du Jura puis à la réunification avec le Jura bernois.

Roland Béguelin, secrétaire général du RJ, n'a pour la première fois pas participé à la Fête du peuple jurassien qui s'est déroulée de vendredi à dimanche à Delémont. Grave-ment malade, il s'est tenu à l'écart de la scène politique depuis le début de l'année.

● Lire en page 20

OPINION

Le pari

L'événement que nous venons de vivre hier en direct, par le pouvoir magique pour une fois retrouvé de la télévision, est d'une portée considérable. Tellement considérable qu'il dépasse notre entendement et que nos yeux ont peine à soutenir sa lumière aveuglante. Tellement incroyable que les commentateurs de tous les médias cherchent les mots justes qui conviennent à un tel tournant historique.

Car si notre incrédulité demeure si forte devant ces images où les ennemis d'hier signent un traité de paix, prononcent des paroles de réconciliation, enfin se serrent la main, c'est que le sang, depuis 1948 pour ne pas remonter à l'Ancien Testament, n'a pas cessé d'abreuver cette terre sainte pour tant de communautés religieuses.

Si l'émotion a donc bouleversé les cœurs des hommes et des femmes de bonne volonté du monde entier, elle n'a pas suscité de liesse échevelée ni de débordements incontrôlés. C'est que l'on a conscience que la paix signée n'est encore qu'une fleur fragile éclose dans les sables du désert. Chacun retient son souffle devant cette promesse tenue, mais porteuse des plus grandes espérances. Certes le mouvement imprimé à la dynamique de paix est à la mesure du formidable enjeu. Mais les mauvais anges des deux camps jetteront toutes leurs forces dans la bataille pour saboter la paix.

Les protagonistes du Traité de Washington ne savent que trop qu'ils jouent leur va-tout. Yasser Arafat aura la difficile mission de faire taire les armes de ses partenaires jusqu'au boutistes tandis que Itzhak Rabin devra persuader les colons en terre palestinienne de la nécessité de se soumettre au nouvel ordre des choses ou de revenir en Israël. C'est là le point crucial des accords qui devront être acceptés même par ceux qui les rejettent le plus violemment. Car la paix n'a de chance d'être bâtie que si elle est équitable pour les deux parties. A la nuance près que l'on ne peut satisfaire toutes les minorités par un tel accord.

Toutefois le meilleur atout de la paix d'aujourd'hui réside dans le fait que les dirigeants de part et d'autre sont intimement convaincus qu'elle demeure la seule issue raisonnable pour tout le Proche-Orient. Et que la reprise de la guerre n'apporterait que ruine, misère et deuil. Or la région a soif de prospérité, de fraternité et de paix. Puisse cette prophétie se réaliser.

Blaise NUSSBAUM

De l'eau vive pour les villageois du Niger

OUVERT SUR...
le Niger, page 24

Accord Israël-OLP: entre l'allégresse et les cris à la trahison

Les Palestiniens divisés

La signature de l'accord de Washington s'est accompagnée de manifestations de joie ou de protestation au Proche-Orient. Des milliers de Palestiniens brandissant des drapeaux se sont rassemblés hier dans les rues de Gaza pour fêter la signature de l'accord. Plusieurs milliers de Palestiniens dans les territoires occupés, en Syrie, en Jordanie et au Liban ont par ailleurs organisé une «Journée de la colère» pour exprimer leur ressentiment.

A Gaza, des Palestiniens sont sortis de leurs maisons à 15 heures, scandant des slogans à la gloire du chef de Yasser Arafat et du mouvement Fatah, principale formation de l'OLP.

Des camions bondés de jeunes gens et décorés de drapeaux palestiniens aux couleurs verte, rouge, noire et blanche fondaient à tombeau ouvert dans la rue principale de Gaza, acclamés par des milliers de personnes. Les forces de l'ordre israéliennes s'étaient discrètement retirées dans leur cantonnement. Ces célébrations faisaient suite à une grève observée dans la matinée à l'appel du Mouvement de la résistance islamique Hamas.

A Baqaa (Jordanie), les pro-Arafat ont affiché dans les rues

du camp de réfugiés des posters et des affiches du chef palestinien. Celles-ci ont été immédiatement arrachées par les membres du Hamas qui ont par ailleurs lancé un appel aux commerçants à fermer boutique pour marquer «le jour le plus noir de l'histoire palestinienne».

JOUR DE COLÈRE

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, un appel à la grève générale lancé par Hamas et le Jihad islamique a été relativement bien suivi hier matin. Quelques pneus brûlés et des lancers de pierres ont été observés dans les camps de réfugiés de Balata à Naplouse et dans le camp de Jabaliya (bande de Gaza).

Dans le camp de Yarmouk à Damas, Ahmed Jibril, chef du

Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général, a prêté à des milliers de manifestants que Yasser Arafat subirait le même sort que le président égyptien Anouar el-Sadate. Arafat «n'est qu'un policier au service du complot Rabin-Clinton», a lancé le chef du FPLP-CG. Les manifestants ont crié: «Mort à Arafat».

TOUT FAIRE

A Tunis, Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique de libération de la Palestine, a affirmé à l'Associated Press qu'il ferait tout pour casser un accord «qui va transformer les Palestiniens en policiers chargés de protéger les colons israéliens et qui ne

leur rendra aucun de leurs droits légitimes».

Au Liban, la police et l'armée ont été contraintes d'ouvrir le feu dans le sud de Beyrouth sur près de 500 manifestants du Hezbollah qui refusaient de se disperser. Cinq d'entre eux ont été tués et 23 autres blessés, selon la police.

Dans le camp de Chatila à Beyrouth, une poignée de Palestiniens a manifesté quinze minutes dans le camp en transportant un cercueil recouvert du drapeau palestinien et dans lequel se trouvait un enfant, représentant «la cause qu'Arafat a tuée en acceptant la paix avec Israël».

(ap, ats, afp, reuter)

14 septembre 1760 - Le compositeur Maria-Luigi Cherubini naît à Florence. Après avoir travaillé à Venise, il part pour Londres où il s'essaye à l'opéra sans grand succès. Il se fixe à Paris jusqu'à sa mort en 1842. Son premier opéra parisien fut «Démophon» (1788), auquel succédèrent entre autres «Médée» (1797), puis «Le porteur d'eau» et «Anacréon».

BRÈVES

La Haye

La Bosnie déboutée

La Cour internationale de justice a rejeté hier une requête des autorités musulmanes de la Bosnie-Herzégovine qui réclamaient de nouvelles mesures contre le «génocide» commis par les Serbes dans cette république. La Cour a toutefois confirmé son arrêt du 8 avril dernier dans lequel elle avait appelé les deux parties à tout mettre en œuvre pour prévenir de tels actes.

Accident de la route en France

M. Barre blessé

L'ancien premier ministre Raymond Barre et son épouse Eve ont été blessés hier en fin d'après-midi lors d'un accident de la circulation dans les Alpes-Maritimes. M. Barre ne souffre que de contusions aux jambes mais son épouse, touchée à la tête, est plus sérieusement atteinte. Toutefois leurs jours ne sont pas en danger.

Angola

Trêve unilatérale

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a annoncé hier qu'elle observerait, à compter du 20 septembre, un cessez-le-feu unilatéral en Angola afin d'aider à la reprise des pourparlers de paix. La ville de Cuito est par ailleurs en passe de tomber aux mains des rebelles, selon la radio gouvernementale.

Suède-Afrique du Sud

Sanctions levées

La Suède a décidé hier de lever ses sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud au vu des progrès réalisés vers la démocratie, a annoncé le Ministère des Affaires étrangères. Mais les sanctions frappant les investissements depuis 1979 ne sont pas concernées par la décision de lundi. Elles seront levées lorsque le Conseil exécutif de transition sera devenu une réalité.

Mission Discovery

Télescope déployé

L'équipage de la navette spatiale Discovery a largué hier un télescope à ultraviolet allemand. L'appareil doit être récupéré la semaine prochaine, pour être ramené sur terre en fin de mission, a annoncé la NASA.

PROCHE-ORIENT: EFFET BOULE DE NEIGE!



Paix: au tour de la Jordanie

La Jordanie et Israël sont prêts à annoncer aujourd'hui un ordre du jour commun devant les mener à un traité de paix, a affirmé hier le prince héritier Hassan de Jordanie dans une interview à la chaîne de télévision américaine NBC.

D'après le prince Hassan, les deux pays devraient annoncer l'ordre du jour au cours d'une cérémonie à Washington, au lendemain de la signature de l'accord Gaza-Jéricho par l'Etat

hébreu et l'OLP. D'autres responsables jordaniens ont expliqué que l'annonce pourrait être faite lors d'une conférence de presse conjointe du chef de la délégation jordanienne aux pourparlers de paix au Proche-Orient Fayez Tarawneh et du négociateur israélien Eitan Bentsur.

Cet ordre du jour israélo-palestinien n'est «pas un traité de paix», a précisé à l'AP un haut responsable jordaniens mais c'est

un «plan schématique pour des négociations». Concernant le traité de paix, a-t-il d'ailleurs ajouté, «nous avons encore un long chemin à faire».

Au cours du week-end, le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien Itzhak Rabin avaient respectivement déclaré que le document mettant en évidence les différents points de désaccord entre les deux pays était prêt à être signé.

(ap)

Elections législatives en Norvège

Avancée travailliste

Le Parti travailliste norvégien apparaissait comme le grand vainqueur des élections législatives d'hier, permettant au premier ministre, Mme Gro Harlem Brundtland, de continuer à gouverner, selon les premières estimations annoncées par la télévision norvégienne. Les travaillistes obtiendraient environ 37,5% des suffrages, contre 34,3% lors du dernier scrutin de 1989.

De son côté, le Parti centriste anti-CEE de Mme Anne Enger Lahnstein apparaissait comme l'autre vainqueur de ces élections, étant crédité d'environ 15,3% des suffrages, selon les premières estimations. Le Parti centriste ferait plus que doubler son score de 1989 (6,5%) et deviendrait ainsi la troisième force politique du pays.

Les deux grands perdants sont le Parti conservateur, qui tomberait à 15,7% (22,2% lors

du dernier scrutin), et le Parti du progrès (populiste), qui perdrait la moitié de ses voix et ne recueillirait que 6,8% (13% en 1989), selon les premières estimations.

Mme Brundtland, qui avait déjà formé deux gouvernements minoritaires depuis 1981, dirige ce cabinet travailliste depuis novembre 1990, après le départ du cabinet «bourgeois» dirigé par le conservateur Jan P. Syse.

Après avoir déposé son bulletin dans l'urne, Mme Brundtland avait déclaré: «Cette élection n'apportera pas de modification importante dans les relations de la Norvège avec la CE, mais je pense que les travaillistes auraient pu obtenir un meilleur résultat si le sujet n'avait pas été à l'ordre du jour.»

En effet, une large majorité des Norvégiens est opposée au projet d'intégration à la CE.

(ats, afp, ap)

Croatie

Duels d'artillerie

L'armée croate et les forces sécessionnistes serbes ont poursuivi hier leurs duels d'artillerie pour la cinquième journée consécutive. Ces combats ont eu lieu en dépit d'une trêve «totale et unilatérale de 24 heures» décrétée dimanche à midi par le président croate Franjo Tudjman. Ce dernier l'avait ordonnée pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu général.

Trois civils ont été tués et huit autres blessés par des bombardements serbes à Karlovac (50 km au sud-ouest de Zagreb), a indiqué un porte-parole de l'armée croate. Ceci porte à une vingtaine de morts le bilan des combats dans la région de Karlovac depuis vendredi. A Gospić (200 km au sud de Zagreb), des tirs d'artillerie serbes ont fait un mort et neuf blessés, selon Radio-Zagreb. (ats, afp)

Somalie

Nouveaux accrochages

Pendant près de trois heures hier, le centre de Mogadiscio a été le théâtre de nouveaux affrontements entre les forces de l'ONU - appuyées par des hélicoptères de combat - et des militaires du chef de guerre Mohammed Aidid. Plusieurs Somaliens ont été tués et trois soldats américains blessés, mais les affirmations d'un porte-parole des rebelles faisant état de 12 morts dans les rangs américains ont été démenties par l'ONU.

Les accrochages avaient débuté dans la matinée, lors d'une opération de recherche de caches d'armes menée par des soldats américains et malaisiens. Après quelques échanges de tirs, les affrontements ont rapidement augmenté d'intensité et se sont prolongés pendant près de trois heures. (ap)

Ouest de l'Europe

Violente tempête

Une violente tempête s'est abattue hier sur l'ouest de la France, provoquant des dégâts importants. Plusieurs plaisanciers ont été portés disparus. Les rafales de vent ont atteint couramment plus de 130 km/h, le record ayant été enregistré à Belle-Ile (Morbihan) à 159 km/h. En Angleterre, un automobiliste est mort dimanche, emporté par les flots.

Le littoral sud de la Bretagne a été le plus fortement touché. Multiples toitures endommagées, poteaux électriques et téléphoniques arrachés, panneaux publicitaires et antennes envolés, caves inondées, transformateurs détruits par des incendies, arbres couchés en travers des routes, bateaux drossés à la côte: il était encore impossible hier de dresser un bilan précis.

(ats, afp, reuter)

Apathie en Israël

Les Israéliens ont accueilli la signature de l'accord avec une apathie qui contrastait avec les scènes de liesse dans les rues palestiniennes. «Nous voulons la paix et en même temps ce qui se passe me fait peur. Je ressens de la crainte et de l'espoir», résumait Mme Esther Kahana, 46 ans, qui tient un magasin de confection en plein cœur de Jérusalem.

Au moment de la poignée de main historique entre le premier ministre Yitzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat, la circulation ne s'est pas ralentie et les Israéliens ont continué à déambuler normalement dans les rues. Personne n'avait de transistor collé à l'oreille, comme ce fut le cas en 1977 lors de l'arrivée en Israël du président égyptien Anouar el Sadate.

(ats, afp)

Berne veut intensifier le dialogue avec l'OLP

L'ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis, Carlo Jagmetti, a représenté la Confédération lors de la signature de l'accord et a indiqué un porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Concernant les relations entre la Suisse et l'OLP, Berne ne reconnaît que les Etats, a expliqué le porte-parole.

La Suisse ne reconnaît pas les gouvernements en tant que tels, mais les Etats définis par les trois critères du droit international, a déclaré M. Schneeberger. Ces critères, qui doivent être reconnus par la communauté internationale, recouvrent les notions de «peuple», de «territoire» et de «gouvernement», a poursuivi le porte-parole.

Toutefois, la Suisse intensifie-

ra son dialogue avec l'OLP, dialogue engagé en 1981 par le conseiller fédéral Pierre Aubert alors chef de la diplomatie suisse, a souligné M. Schneeberger. M. Aubert avait reçu une première fois le chef des Affaires étrangères de l'OLP Farouk Kaddoumi. Les deux hommes avaient eu une deuxième entrevue à Tunis en 1985. M. Kaddoumi est opposé à l'accord entre Israël et l'OLP concernant l'autonomie partielle des Palestiniens dans les territoires occupés.

Le 3 décembre dernier, le DFAE a en outre désigné Nabil Ramlawi, représentant de l'OLP à Genève, comme interlocuteur officiel entre l'organisation palestinienne et la Confédération.

(ats)

Gestes d'Amour.



Donnons aux vraies valeurs les moyens de s'exprimer.

Baptêmes, mariages, services funèbres, visites et assistance aux malades et aux personnes âgées. Aide à tous ceux qui affrontent des difficultés, information et enseignement religieux, accueil, services sociaux multiples. Autant de gestes d'amour qu'accomplissent, chaque jour, les Eglises, au nom du Christ et au service de tous. Un rôle irremplaçable dans notre société, que seule la contribution ecclésiastique permet d'assurer. Payer cette contribution: un geste d'amour aussi.

Merci de votre contribution!

Eglise réformée évangélique Eglise catholique romaine Eglise catholique chrétienne

28-714

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie.
Reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.
132-13002

NOUVEAU! Activité lucrative à domicile

information contre enveloppe timbrée et auto-adressée:
JAK'S Diffusion, case postale 296
2016 Cortaillod
28-511329

ÉMILIEN Voyant

de père en fils.
Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 22.
22-885/4x4

Mercedes 200 E automatique

Anthracite mai 1989, ASD, aut., etc.
☎ 077/37 58 40
28-776

OPEL VECTRA 2.0i GL, 4 p.

bleu métal, 07-1990, autom., toit ouvrant.
☎ 077/37 58 40
28-776

Alfa Romeo 33 1.5 Ti

64 000 km
Fr. 6900.-
☎ 039/41 15 55
132-12361

Mercedes 500 SE W140

Vert malachite cuir crème, 8.1991
17 000 km, option
☎ 077/37 58 40
28-776

FUST CUISINES BAINS

FUST a rénové des milliers de cuisines de maisons individuelles et d'immeubles en Suisse de manière professionnelle, dans les délais convenus et à des prix fixes "tout compris": électricité, sanitaires, peinture, gypserie, maçonnerie etc.

Une qualité

de pointe au meilleur prix. Visitez l'une de nos expositions cuisines/bains, en apportant si possible un plan horizontal.

FUST CUISINES/BAINS ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16
05-2569-11/4x4

DEMANDES D'EMPLOI

Je peux peut-être vous être utile!
Je suis secrétaire / langue maternelle française / bonnes connaissances d'allemand / dialecte suisse allemand / connaissances d'anglais / connaissances sur ordinateur.
Je cherche changement de situation à temps partiel (30 à 40 %). Horaire irrégulier (également week-end) possible.
Faire offres sous chiffre 06-9204 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.
4x4

IMMOBILIER

A louer pour fin septembre/octobre à la Croix-Fédérale La Chaux-de-Fonds

2 PIÈCES AVEC BALCON

avec confort.
Loyer: Fr. 620.-/670.- (+) charges.
Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade Noire 6, 2000 Neuchâtel,
☎ 038/24 67 41 28-516

A louer à La Chaux-de-Fonds Daniel-JeanRichard 11 rez-de-chaussée:

1 SURFACE COMMERCIALE 30 m²

1er étage:
1 SURFACE 85 m²

à l'usage de BUREAU ou ATELIER
Libres tout de suite.
Visites et renseignements à Peseux.
☎ 038/31 81 81 28-1492

A Saint-Imier Nous louons tout de suite ou à convenir

APPARTEMENTS ET STUDIOS

Studio: Fr. 300.- + ch.
Appartement 3 pièces: Fr. 770.- + ch.
dans ancien immeuble entièrement rénové.
Cuisine agencée, douche/W.-C./lavabo.
Pour plus de renseignements: 6-1408
Liegenschaften Etude immobilière

werner engelmann ag

Biel Bienne
Gen. Dufour-Str. 34 Tél. (032) 41 08 85



A VENDRE

sur l'avenue Léopold-Robert côté ouest

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de plus de 100 m² et comprenant: cuisine entièrement équipée, living, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, véranda. Tout le confort d'un immeuble moderne. Garages et places de parc disponibles. Notice sur demande.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
132-12082

A louer cti

gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS 2 ET 3 PIÈCES

Fr. 750.- / 850.- plus charges.
☎ 038/24 22 45 28-152

UNPI
UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt

appartement 3 1/2 pièces neuf

cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéram. 2 salles d'eau, libre au 31 décembre 1993.
Fr. 1050.- + charges.
Gérance Perrucio Mlle Huguenin.
☎ 039/31 16 16 ou le ☎ 077/23 51 91
241-220388

Val d'Hérens

Chalet et appartement 7 à 10 lits, 570 fr. / 900 fr. semaine (Noël 2 semaines).
Tél. 021 312 23 43
Logement City 300 logements vacances!
18-1404/4x4

VERBIER

A vendre

3 pièces

cuisine, 2 salles de bains, avec parking, ascenseur, 85 m². 395 000 fr.;

studio de 31 m²

au rez avec terrasse, 127 000 fr.;

studio de 23 m²

au rez avec terrasse, 97 000 fr.

Téléphone 026 31 39 88. 36-509108/4x4

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A VENDRE A La Chaux-de-Fonds dans immeuble en PPE

APPARTEMENT (113 m²)

4 chambres, 1 hall, 1 cuisine agencée, 1 salle de bains-W.-C., 1 W.-C. + 1 terrasse, 1 cave.
Prix intéressant

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

HPT CREDIT IMMOBILIER

LOGEZ-VOUS EN QUALITÉ DE PROPRIÉTAIRE

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements à

NOTRE PERMANENCE

les mardi et mercredi de 16h30 à 18h30

Résidence "Les Sagittaires" 1, rue des Champs
La Chaux-de-Fonds
Appartement "Pilote".

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Jusqu'à ce jour, un 4 x 4 était une affaire plutôt cahoteuse.

Le nouveau Terrano II est plein d'attention pour ses passagers. Il les emmène en douceur et commodément par monts, par vaux et en ville. Avec des sièges aussi confortables et une suspension aussi souple que ceux d'une berline. Moteur à essence 2,4 l ou turbo diesel 2,7 l. Version hardtop ou wagon. Dès Fr. 35 490.- seulement. A essayer à tout prix. III. Terrano II SGX, 2,4 l, 124 CV Fr. 42 900.-. Option: arceau pare-chocs frontal.

NISSAN

Terrano II. La berline 4 x 4.



Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, 039/31 15 15

124d/93/3

TBWA

44-2277/4x4

Otto Stich plaide pour une taxe sur la valeur ajoutée à un taux de 6,5%

Sans TVA, pas de salut!

Le taux de la TVA doit être au minimum de 6,5%. C'est le prix qu'il faut payer pour donner à la Confédération une base financière plus solide. Remplacer l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires par la TVA n'a de sens que si le taux du nouvel impôt est fixé à 6,5%, a souligné le conseiller fédéral Otto Stich lors d'une conférence de presse hier à Berne.

C'est la quatrième fois depuis 1977 que le peuple est appelé à se prononcer - le 28 novembre prochain - sur l'introduction de la TVA.

Le patron des finances fédérales, qui dans un premier temps n'avait pas défendu la TVA devant le Parlement, espère que le peuple votera quatre fois oui le 28 novembre: oui au remplacement de l'IchA par la TVA, oui au supplément de 0,3% pour avoir une TVA à 6,5%, oui à un supplément ultérieur de 1% pour financer l'AVS et oui à la conversion des droits de douane fiscaux.

On commence à se rendre compte que les prestations de l'Etat ont un prix et que leur financement par le biais des impôts est plus social et plus juste qu'une augmentation des dettes dépassant six milliards par année, a dit Otto Stich.

6,5% OU RIEN

Avec une TVA de 6,5%, les recettes supplémentaires escom-



Otto Stich a rompu hier une lance pour une TVA à 6,5%

Pour le grand argentier fédéral, cette nouvelle source de rentrée fiscale est indispensable à l'équilibre des finances fédérales. (Keystone)

tées se montent à 1,4 milliard et à 0,9 milliard avec un taux de 6,2%. Pour Otto Stich, ce serait une grave erreur de changer simplement de système pour rester à un taux de 6,2%. Car personne n'a vraiment de recette pour retrouver les quelque 500 millions qui manqueraient par rapport à une TVA à 6,5%. A la question d'un journaliste, Otto Stich a répondu qu'il souhaiterait «plutôt un non qu'une TVA à 6,2%».

Il n'est en effet pas possible de rétablir l'équilibre des finances fédérales uniquement en compressant les dépenses. A moins alors de réduire massivement l'engagement de la Confédéra-

tion dans les assurances sociales, l'agriculture, les transports publics, la recherche, la formation ou la défense nationale. Ce qui aurait des «conséquences douloureuses» pour de larges couches de la population, a souligné le chef du Département fédéral des finances (DFF).

INFORMER

Selon les calculs du DFF, l'introduction de la TVA accroîtra de 500 francs par année les charges d'un ménage ayant un revenu annuel de 42.000 francs ou de 700 francs pour un ménage ayant un revenu de 66.000 francs. L'indice des prix à la consommation subira une

hausse unique pouvant atteindre 1,8%.

La TVA provoque encore de nombreux malentendus au sein de la population, comme le montre le résultat d'un sondage que le DFI a fait réaliser en août dernier auprès de 800 personnes. C'est ainsi que plus de la moitié des personnes interrogées sont convaincues que l'on paie en Suisse des impôts de consommation plus élevés ou au moins aussi hauts qu'à l'étranger.

Or, avec une TVA à 6,5%, les Suisses seront dans une position favorable par rapport à l'Allemagne (TVA de 15%), la France (18,6%), l'Italie (19%) ou l'Autriche (20%). (ap)

Otages suisses dans l'est de la Turquie

Des inquiétudes

La délégation parlementaire qui tente de faire libérer les deux otages suisses dans l'est de la Turquie est parvenue à Van, au cœur de la zone à majorité kurde. Les quatre membres de la délégation vont tenter de rencontrer les otages et leurs ravisseurs kurdes, ont-ils indiqué depuis Van. Ils redoutent toutefois que la situation ne soit pas propice à une libération rapide des deux Tessinois et des deux Italiens retenus par les rebelles kurdes.

Les membres de la délégation suisse ont ajouté au téléphone qu'ils se sentaient «très surveillés» en raison de l'omniprésence autour d'eux de policiers et militaires turcs.

Par ailleurs, dans un fax en provenance de Van, les membres de la délégation suisse mentionnent leur intention de «poursuivre» leur «mission humanitaire». Ils expriment leur «espoir

de ramener très bientôt (en Suisse), et en bonne santé, les touristes tessinois». Cependant, précise le fax, «en raison de la situation telle qu'elle se présente, nous redoutons des retards». Selon le fax signé par les conseillers nationaux Angelina Fankhauser et Eugen David, ainsi que par les journalistes Bruno Gussani et Mme M. Roth, la délégation suisse a rencontré un groupe de «députés et de scientifiques kurdes», avec lequel elle s'est entretenue de façon approfondie de questions relatives aux droits de l'homme.

Par ailleurs, l'affaire des otages a incité hier le conseiller fédéral Flavio Cotti à écourter sa visite officielle à Madrid. Prévue pour hier et aujourd'hui, la visite en Espagne du chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a été écourtée à la seule journée d'aujourd'hui. (ats)

Portraits volés du gouvernement neuchâtelois

Suspect jugé à Morat

Le vol dans la nuit du 6 au 7 juin 1992 de cinq portraits de conseillers d'Etat neuchâtelois, dont celui de l'ancien conseiller fédéral René Felber, est évoqué depuis hier devant le Tribunal correctionnel de Morat où comparait un Italien de 51 ans, inculpé du recel des œuvres. Celles-ci ont été retrouvées en bon état dans le double-fond d'une armoire, dans la cave de son domicile.

Il dit les avoir achetées 300 francs à un brocanteur à Bienne dont il ignore le nom. Sa femme, également inculpée avec quatre Italiens dans des affaires de stupéfiants, de vols de voiture et d'une tentative de hold-up à Sugiez (FR) présente une autre version des faits.

Face à ces témoignages différents, l'avocat du receleur présumé a demandé à ce que l'Italien accusé du vol des tableaux, arrêté le printemps dernier à Genève, vienne s'expliquer devant la Cour de Morat. Le voleur, qui semble avoir agi seul, par appât du gain, avait profité des échafaudages installés sur la

façade du Château de Neuchâtel pour pénétrer dans la salle des Chevaliers après avoir cassé une vitre et emporté cinq toiles représentant Jacques Béguin, André Brandt, François Jeanneret, René Felber, entre-temps devenu conseiller fédéral, et Carlos Grosjean.

Ces toiles, sans leur cadre, ont été retrouvées dans la cave de la maison d'un couple quinquagénaire. Elles étaient cachées dans la cave, dans le double-fond d'une armoire, ce qui fait penser aux enquêteurs que son possesseur était au courant de leur provenance délictueuse.

Or celui-ci, d'origine italienne, marié à une Suisse, assure les avoir achetées en été 1992 à un brocanteur allemand dont il ignore le nom. Il les a payées 300 francs. Il voulait les encadrer et les conserver. Sa femme, au contraire, affirme que son mari est arrivé un jour l'été passé avec ces toiles, lui disant qu'un compatriote les lui avaient remises afin de les vendre.

Le procès devrait s'achever le 24 septembre. (ap)

Rachat de Piper

Pilatus abandonne

Pilatus a abandonné l'espoir de racheter l'avionneur américain Piper. Après la dernière décision judiciaire tombée le week-end dernier à Miami, les demandes futures de dommages-intérêts sont exclues de la reprise, ce qui en fait une hypothèque impossible à évaluer d'avance, a déclaré hier Oskar Bründler, le directeur des finances de l'entreprise de

Stans. Le repreneur de Piper doit prendre le risque de se voir réclamer des dommages-intérêts sur un parc de 70.000 avions. Il n'était pas question pour Pilatus de prendre une pareille hypothèque. Pour le moment, l'entreprise nidwaldienne ne voit aucune possibilité de reprendre l'avionneur américain en faillite. (ats)

Unis suisses

De l'argent à débloquer

La Conférence universitaire suisse (CUS) demande à la Confédération la levée du blocage préventif de 100 millions de francs pour le financement des constructions universitaires. Cette mesure compromet de nombreux projets de construction, pourtant approuvés par les législatifs concernés, estime la CUS dans un communiqué publié hier.

Les projets d'Uni Mail à Genève, la transformation de la bibliothèque de droit à Neuchâtel et la construction d'un bâtiment pour la chimie à Lausanne seraient notamment mis en péril. La construction de logements pour étudiants, prévue dans de nombreux cantons, pourrait aussi être ajournée. En outre, le bonus d'investissement de 200 millions de francs pour relancer le secteur du bâtiment - décidé par Berne - s'inscrit en porte-à-faux avec le maintien du blocage des 100 millions, explique la CUS.

C'est au titre de l'aide aux universités que la Confédération appuie l'extension des universités cantonales. Pour les années 1992-95, le parlement a accordé une aide aux investissements de 400 millions de francs. Mais dans le cadre des mesures d'assainissement des finances fédérales, le Conseil fédéral a décidé de bloquer préventivement 100 millions de ce crédit.

En ce qui concerne Neuchâtel, le projet de transformation de la Bibliothèque de droit n'est pas encore chiffré, mais aurait idéalement dû entrer dans la planification 1996-99. Le point d'interrogation subsiste quant à sa réalisation. Par contre, les travaux de construction d'Uni-Mail (Fac. des sciences) se poursuivront normalement et figureront parmi les priorités d'investissement du canton, à l'instar de l'achèvement des chantiers routiers de la N5 et de la J20. (ats-ms)

USS

Des emplois

L'Union syndicale suisse (USS) veut créer 26.000 emplois grâce à l'assurance chômage. Ces emplois peuvent être libérés par un programme de retraites anticipées: il en coûte 680 millions de francs, son financement étant réparti entre l'assurance-chômage, les personnes libérées et les employeurs.

L'USS veut introduire le système du «troc-emploi». Les travailleuses de plus de 59 ans et les travailleurs de plus de 62 ans pourraient être «libérés» de leur emploi et remplacés par des chômeurs. Les personnes proches de l'âge de la retraite et prêtes à libérer leur place de leur propre gré obtiendraient un revenu de substitution, qui correspond à 80% au moins de leur salaire. (ap)

14 septembre 1945 - La Division fédérale de police diffuse une circulaire concernant le séjour des réfugiés en Suisse. Elle rappelle à leur intention que la Suisse ne pouvait être qu'un lieu de passage pour les réfugiés. Or, la Division de police constate que certains réfugiés croient pouvoir rester à demeure en Suisse.

BRÈVES

Crise au Liechtenstein

Séance extraordinaire
Le Parlement de la Principauté du Liechtenstein tiendra aujourd'hui une séance extraordinaire. Les députés débattront de la demande de destitution du chef du gouvernement Markus Büchel. Cette requête a de grandes chances d'aboutir. En revanche, on ignore les conséquences d'une telle décision. Alors que les partis politiques sont contre de nouvelles élections, le prince Hans-Adam II y est favorable.

Baisses des loyers

Demands discrètes
Malgré la chute des taux hypothécaires, les locataires suisses ne se précipitent pas pour demander des baisses de loyer. Et parmi ceux qui entreprennent cette démarche, rares sont ceux qui reçoivent une réponse positive de leur bailleur, selon l'Association suisse des locataires (Asloca). Les organisations des propriétaires fonciers ont pourtant recommandé à leurs membres de réévaluer les loyers à la lumière des nouveaux taux.

«Knabenschiesen» à Zurich

Un roi de 16 ans
Un apprenti zurichois de 16 ans, Roman Neukom, a remporté hier à Zurich le «Knabenschiesen», traditionnel concours de tir pour les jeunes. Plus de 3000 jeunes gens et jeunes filles, âgés de 13 à 16 ans, ont pris part au rituel «Knabenschiesen» de la rentrée. Les filles y participaient de plein droit pour la troisième fois en 337 ans.

ABB

Joint-venture au Japon
Asea Brown Boveri (ABB) fonde une société commune avec la firme japonaise Kawasaki Heavy Industries (KHI). La joint-venture fabriquera principalement des turbines à gaz et à vapeur pour le marché asiatique.

François Mitterrand en visite en Suisse

Le président français François Mitterrand viendra en Suisse dans quelques semaines, afin de rencontrer le président de la Confédération Adolf Ogi. La date de la visite n'est pas encore connue.

PUBLICITÉ

Freiner les coûts de la santé!

L'augmentation constante des coûts de la santé met en péril tout le système d'assurance-maladie.

Les mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie plafonnent la hausse des cotisations et donnent un sérieux coup de frein aux coûts de la santé. Elles préservent l'avenir de l'assurance-maladie.

Le 26 septembre, pour que les soins restent à la portée de tous:



Resp.: M^{me} Nathalie Desarzens, Genève.

Oui

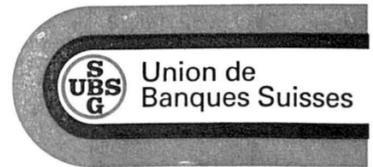
aux mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie

Comité suisse «OUI à une modernisation progressive de l'assurance-maladie» Case postale 101 1211 Genève 3

276-1720-15/4x4

“C’est merveilleux –
mais qui va faire mes
paiements?”

Réussir ensemble.



ALFA 33 IMOLA POLE POSITION

Alfa 33 Imola: une série limitée exclusive qui ne doit pas son nom au hasard. Sa sportivité se voit et se vit. Grâce à son équipement de série attractif: mini-jupes aérodynamiques, spoiler arrière, phares anti-brouillard, jantes en alliage léger, volant en cuir, sièges sport, six haut-parleurs. Alfa 33 Imola un prix fair play de Fr. 19'900.- en exclusivité chez votre concessionnaire Alfa Romeo.



GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77



Cuore Sportivo

132-12388

OFFRES D'EMPLOI

STERN PRODUCTION SA

Fabrique de cadrans soignés engage tout de suite ou pour date à convenir

un polisseur une décalqueuse une poseuse d'appliques

Préférence sera donnée à personne ayant de bonnes connaissances dans la fabrication du cadran de montre.

Nous offrons les avantages d'une entreprise moderne.

Prendre contact par téléphone avec le chef du personnel

STERN PRODUCTION SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue du Dr-Kern 25
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03

132-12619

Votre formation?

Employée de commerce, vendeuse, coiffeuse, employée de bureau, laborantine, qu'importe...

Suivez notre formation complète et devenez

la collaboratrice

que nous recherchons pour notre service externe.

Nous offrons: salaire fixe élevé, travail indépendant, contact avec la clientèle, tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Entrée en fonctions: dès que possible ou pour date à convenir.

Pour un premier entretien, appelez le

☎ 038 25 44 82

195-16440/4x4

NOUS RECHERCHONS vendeurs(euses)

de première force

pour notre département librairie-papeterie ainsi que pour notre département électronique, radio, tv, hi-fi.

Compétent(e)s, enthousiastes, aimant les responsabilités.

Ecrire sous chiffres S 132-744819 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

SADAMEL

TICKETING SYSTEMS

Appareils pour la distribution et l'oblitération de titres de transports cherche un

ingénieurs ETS en mécanique

Exigences:

- quelques années d'expérience;
- connaissances en tôlerie souhaitées;
- bonnes connaissances d'AutoCAD 12 ou autres systèmes DAO.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre écrite à:

SADAMEL
Rue du Collège 73 - La Chaux-de-Fonds

132-12871

OFFRES D'EMPLOI



Avenue
Léopold-Robert 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 20 32

cherche

pâtissier - confiseur - chocolatier

Faire offre avec curriculum vitae. S'adresser à Monsieur Feuvrier, ☎ 039/23 22 22.

132-12208

Vous êtes:

- sensible à la prévoyance;
- intéressé(e) par la vente;
- dynamique;
- organisé(e).

Si tel est le cas, envoyez-nous votre dossier sous chiffres X 132-744708 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

gestionnaire des stocks

(conseils - clients, vente, offres, gestion stocks, commandes, suivi)

Ce poste demande les connaissances suivantes:

- connaissance étendue des outils d'horlogerie et/ou de bijouterie;
- allemand parlé (CH-All)
- aisance dans les contacts téléphoniques.

N'hésitez pas à vous renseigner et prenez contact avec M. Gonin.

132-12089

PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

PARTNER



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de choisir
Pour plusieurs entreprises de l'Arc jurassien, nous recherchons:

horloger rhabilleur ou horloger complet

Vous avez:
- une formation confirmée par un CFC
- une motivation intacte.

Nous avons:
- plusieurs postes à vous proposer, du réglage / achevage / décottage / SAV au laboratoire horloger, en passant par des postes à responsabilités.

N'hésitez pas à contacter M. Dougoud pour de plus amples renseignements.

132-12995

Tél. 039/23 22 88

MISE AU CONCOURS

Le Syndicat d'alimentation en eau des communes municipales de Sonceboz, Tavannes et Reconviil (SESTER) met au concours une place de

secrétaire-caissier(ère)

Le ou la responsable devra:

- avoir de l'expérience dans des travaux généraux de bureau: secrétariat, procès-verbaux, comptabilité, etc.
- veiller au bon fonctionnement de l'approvisionnement en eau des trois communes

Lieu de travail: Tavannes.

Degré d'occupation: 30 à 50%.

Les offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser jusqu'au 30 septembre 1993 à l'adresse suivante:

M. Henri-Louis Favre
rue du Petit-Bâle 8
2710 Tavannes

160-17045

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	346.—	349.—
Lingot	15.500.—	15.750.—
Vreneli 20.-	91.—	101.—
Napoléon	89,50	94,50
Souver new	114,25	118,25
Souver old	113,25	117,25

Argent		
\$ Once	Achat	Vente
\$ Once	4,01	4,16
Lingot/kg	177.—	192.—

Platine		
Kilo	Achat	Vente
Kilo	15.915.—	16.165.—

CONVENTION OR		
Plage or	Achat	Vente
Plage or	15.900.—	15.550.—
Achat	15.550.—	220.—
Base argent		220.—

INDICES		
	10/9/93	13/9/93
Swiss Index	1500,17	1496,84
SMI	2363,60	2365,60
Dow Jones	3621,63	3634,00
DAX	1861,44	1872,57
CAC 40	2108,38	2113,28
Nikkei	20817,90	21148,10

HORS BOURSE		
	10/9/93	13/9/93
Calida	1005.—	1000.—
Ciment Portland	580.—	580.—
Kuoni	26200.—	26200.—

ACTIONS SUISSES		
	10/9/93	13/9/93
Adia p	153.—	153.—
Alusuisse p	496.—	496.—
Ascom hold. p	1090.—	1090.—
Baer hold. p	1345.—	1350.—
Baloise hold. n	2225.—	2225.—
BBC IA	886.—	883.—
B. C. C.	870.—	870.—
Bobst p	2650.—	2650.—
BPS	—	—
Bührie n	101.—	101.—
C. F. N.	800.—	800.—
Ciba p	716.—	716.—
Ciba n	677.—	677.—
Ciba bp	676.—	676.—
Cortailod n	4500.—	4600.—
CS hold p	2800.—	2800.—
CS hold n	537.—	537.—
Elektrowatt	2800.—	2800.—
EMS-Chemie p	3165.—	3165.—
Georg Fischer p	900.—	906.—
Forbo p	2100.—	2105.—
Galenica bp	395.—	395.—
Holderbank p	735.—	735.—
Jelmoli	735.—	724.—
Landis n	600.—	600.—
Logitech n	176.—	176.—
Merkur hold. p	287.—	286.—
Møven p	380.—	380.—
Nestlé p	—	—
Nestlé n	1053.—	1053.—
Nestlé bp	—	—
Neuchâtel n	720.—	718.—
Reassur p	3360.—	3360.—
Reassur n	3325.—	3325.—
Roche p	8450.—	8450.—
Roche bj	4965.—	4965.—
Sandoz p	3370.—	3380.—
Sandoz n	3165.—	3165.—
Sandoz bp	3110.—	3100.—
SBS p	443.—	443.—
SBS n	206.—	205,50
SBS bp	—	—
Schindler p	5680.—	5660.—
SGS bj	150.—	150.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
	10/9/93	13/9/93
Abbott Labor	36.—	36,25
Aetna LF	83.—	83.—
Alcan alu	27,75	27,75
Amx	34.—	34.—
Am Cyanamid	74,75	74,75
Amoco	77,50	77,50
ATL Richf	164.—	159.—
ATT	86.—	86.—
Baker Hu	35.—	35.—
Baxter	31,50	31,50
Boeing	56,50	56,50
Caterpillar	112,50	112,50
Citicorp	49,25	49,25
Coca Cola	60.—	60.—
Du Pont	66,50	66,50
Eastm Kodak	83,50	83,50
Exxon	91,75	91,75
Gen Elec.	135.—	135.—
Gen Motors	65.—	65.—
Halliburton	54.—	54.—
Homestake	23,75	23,75
Honeywell	49,50	49,50
Inco ltd	29,25	29,25
IBM	63.—	63.—
Litton	85,50	85,50
MMM	148,50	148,50
Mobil corp	107,50	107,50
Pacific Gas & El	50.—	50.—
Pepsico	55,75	55,75
Pfizer	88,50	88,50
Phil Morris	67,75	67,75
Philips pet	44,50	44,50
Proct Gamb.	68.—	68.—
Rockwell	50,25	50,25
Sara Lee	36,50	36,50
Schlumberger	90.—	90.—
Sears Roeb	77,50	77,50

PARIS		
	10/9/93	13/9/93
Alcatel Alsthom	734.—	736.—
BSN	889.—	903.—
Euro Disneyland	61,80	61,60
Eurotunnel	42,20	43,10
Générale Eaux	2529.—	2540.—
L'Oréal	1119.—	1133.—
Lyonnaise Eaux	528.—	532.—
Sanofi	999.—	998.—
Paribas	483,20	473,40

LONDRES		
	10/9/93	13/9/93
B.A.T.	4,52	4,57
British Petrol	2,99	2,9950
Cadbury	4,72	4,70
Glaxo	6,425	6,26
Imperial Chem	7,13	7,28

TOKYO		
	10/9/93	13/9/93
Ajinomoto	1420.—	1450.—
Canon	1410.—	1440.—
Daiwa House	1770.—	1800.—
Fuji Bank	2450.—	2430.—
Fujitsu	835.—	838.—
Hitachi	869.—	885.—
Honda Motor	1500.—	1520.—
Komatsu	794.—	800.—
Matsush el I	1460.—	1470.—
Mitsub. el	582.—	588.—
Mitsub. Heavy	679.—	697.—
Nippon Oil	800.—	809.—
Nissan Motor	792.—	797.—
Nomura sec	745.—	755.—
Olympus opt	2160.—	2170.—
Ricoh	1130.—	1160.—
Sankyo	780.—	795.—
Sanyo elect.	2830.—	2880.—
Shiseido	435.—	444.—
Sony	1390.—	1400.—
Takada chem.	4600.—	4610.—
Tokyo Marine	1290.—	1310.—
Toshiba	1290.—	1310.—
Toyota Motor	695.—	704.—
Yamanouchi	1720.—	1720.—

NEW YORK		
	10/9/93	13/9/93
Aetna LF & CAS	59%	58%
Alcan	19%	19%
Aluminum of Am	71%	71%
Amx Inc	23%	23%
Asarco Inc	19%	18%
ATT	60%	60%
Amoco Corp	56%	56%
Atl Richfid	112%	113.—
Boeing Co	40%	40%

BILLETS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1,35	1,44
1 \$ canadien	1,03	1,10
1 £ sterling	2,11	2,24
100 FF	24,20	25,70
100 liras	0,0880	0,0935
100 DM	86.—	88,60
100 fl. holland.	75,80	79,80
100 fr. belges	3,93	4,19
100 pesetas	1,03	1,14
100 schilling aut.	12,05	12,70
100 escudos	0,80	0,90
100 yens	1,25	1,36

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	1,3810	1,4160
1 \$ canadien	1,05	1,0760
1 £ sterling	2,1460	2,20
100 FF	24,70	25,25
100 liras	0,0899	0,0922
100 DM	86,50	88,20
100 fl. holland.	76,95	78,50
100 fr belges	4,0470	4,1280
100 pesetas	1,0780	1,1110
100 schilling aut.	12,29	12,54
100 escudos	0,8410	0,8660
1 ECU	1,6410	1,6740

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

Football - Coupe de l'UEFA: Young Boys et Servette en lice ce soir

Des tâches différentes

Il y a un an -
Stefan Edberg, grâce à sa victoire contre Pete Sampras en finale de l'US Open, reprend le pouvoir au classement de l'ATP. Jim Courier ayant été éliminé en demi-finale à Flushing Meadow, il abandonne son fauteuil de leader au Suédois pour... trois malheureux points. (Imp)

Athlétisme

Encore un!

Vingt-quatre heures après avoir établi un nouveau record du monde du 3000 mètres en demi-finale, la Chinoise Wang Junxia l'a pulvérisé de plus de six secondes, en 8'06"11 lors de la finale des Jeux nationaux de la Chine, à Pékin. Wang, qui avait réalisé 8'12"19 la veille, soit dix secondes de moins que le record de la Soviétique Tatiana Kazankina (8'22"62) datant de 1984, a devancé en finale Qu Yunkia, détentrice du record du monde du 1500 mètres, de plus de six secondes. Celle-ci a également fait mieux que le temps réalisé la veille par Wang, en 8'12"18. Wang, âgée de 20 ans, originaire de la province du Liaoning (nord de la Chine), restera comme la grande vedette de ces Jeux nationaux de Chine. Elle avait pulvérisé mercredi dernier le record du monde du 10.000 mètres de 42 secondes (29'31"78). Elle vient d'infliger le même sort à celui du 3000 mètres en l'améliorant en vingt-quatre heures de 16 secondes. Wang avait enlevé aux Championnats du monde de Stuttgart le titre du 10'000 mètres. La chute de ce record était attendue car, la veille, en demi-finales du 3000 mètres, cinq Chinoises étaient passées sous l'ancien record du monde de Tatiana Kazankina. A Stuttgart, les Chinoises avaient déjà impressionné en remportant le 1500 mètres, en prenant les trois premières places du 3000 mètres, enlevé par Qu, et les deux premières du 10.000 mètres gagné par Wang. Depuis le début des exploits chronométriques des Chinoises dans ces Jeux nationaux, les responsables chinois et notamment Ma Junren, l'entraîneur de ce que l'on appelle désormais «L'armée de Ma», qui comporte dix-neuf athlètes, ont fermement démenti les rumeurs de dopage attachées à ces exploits stupéfiants. (si)

BRÈVES

Hippisme

Lauber troisième

Le Suisse Stefan Lauber a pris la troisième place du Grand Prix de Calgary remporté par le Britannique Nick Skelton.

Football

Newcastle vainqueur

Championnat d'Angleterre. Match en retard: Newcastle United - Sheffield Wednesday 4-2.

Deux clubs suisses, Servette et Young Boys, sont engagés ce mardi en Coupe de l'UEFA. Apparemment, la tâche des Genevois, qui sont opposés aux amateurs irlandais de Crusaders, sera moins ardue que celle des Bernois face aux «pros» de Celtic Glasgow.

A Belfast, les «grenat» ne peuvent occulter les réalités tragiques d'un pays qui n'en finit pas de se déchirer. Dans ce climat de guerre civile, le sport ne perd cependant pas ses droits. Le championnat n'a jamais été interrompu. Crusaders, qui enleva le titre pour la dernière fois en 1976, a terminé au second rang cette année derrière Linfield, champion de l'Irlande du Nord.

OHREL N'EST PAS BREGY

Composée de joueurs chevronnés, qui ne sont pas des adeptes du «kick and rush», l'équipe de Crusaders développe un football de bonne qualité. Les «grenat» risquent d'être surpris par l'exiguïté de la pelouse. Ils sont certes favoris dans cette confrontation du premier tour. Mais ils traversent une période difficile. Au cours de leurs cinq derniers matches de championnat, ils n'ont pris que deux points. Samedi encore devant

leur public, les Genevois ont trahi de graves lacunes à la construction. Ohrel, qui n'a pas précisément l'étoffe d'un stratège, fut dominé dans ce rôle de distributeur par son camarade de l'équipe nationale Bregy.

L'entraîneur Petkovic, qui persiste à placer sa confiance en son compatriote Djurovski comme patron de la défense, n'a pas droit à l'erreur. Une élimination servettienne précipiterait sa perte. Fort heureusement pour le technicien serbe, il dispose de deux atouts maîtres avec les parades du gardien Pascolo et les envolées de l'attaquant Anderson.

DE LA MALADIÈRE AU WANKDORF

Les Young Boys rêvent d'imiter NE Xamax qui élimina Celtic Glasgow au deuxième tour de la Coupe de l'UEFA 1991/1992. Personne n'a oublié la folle soirée de La Maladière qui s'était terminée par une victoire sensationnelle (5-1) des poulains de Roy Hodgson. L'Égyptien Hosam Hassan, auteur de quatre buts, avait été le héros de la soirée. Martin Trümpler ne dispose pas dans ses rangs d'un buteur de ce format. Il a perdu à l'intersaison le Norvégien Jakobsen et, faute d'argent, le président Baer n'a pu offrir une compensation à son entraîneur.

Au Wankdorf, l'équipe locale aborde ce match avec un réel handicap. Le demi danois Christensen (adducteurs), le



Rotzetter - Anderson

Opposés samedi dernier, ils seront engagés sur le front de l'Europe ce soir. (AP)

stoppeur Streun et le latéral Küffer (déchirures de ligaments) sont indisponibles. Et dans quel état d'esprit le Polonais Nowak entamera-t-il cette rencontre? Pièce maîtresse de l'équipe, il s'appête à prendre le chemin de Duisbourg où le championnat de Bundesliga l'attend. La vente de Nowak est mal perçue à Berne. Elle déçoit profondément les supporters d'un club qui a pris la fâcheuse habitude de se séparer, en cours de compétition, de ses éléments les plus performants. Hier c'était Lunde puis Limpas, aujourd'hui c'est Nowak.

Celtic Glasgow occupe le troisième rang au classement, à deux points du leader Motherwell, avec sept points en six rencontres. Samedi, les hommes de Liam Brady ont remporté une large victoire en déplacement, battant le néo-promu Raith Rovers 4-1. Paul McStay, le capitaine de la formation, a effectué une rentrée fort satisfaisante, quinze jours après son opération au pied.

A Berne, Brady récupérera encore l'arrière Mike Galloway, qui était légèrement malade la semaine dernière. En revanche, il sera privé de son buteur, le vétéran Frank McAvennie (33 ans), blessé à une cheville. Son remplaçant probable, Andy Payton a réussi un doublé contre Raith Rovers. Les deux autres buts ont été l'œuvre de l'ancien international Charlie Nicholas (31 ans). (si)

A l'affiche

COUPE DES CHAMPIONS

Demain

Kispest Honved - Manchester United
Porto - Floriana
Steaua Bucarest - Croatia Zagreb
Galatasaray Istanbul - Cork City
Lech Poznan - Betar Jerusalem
Glasgow Rangers - Levski Sofia
AIK Stockholm - Sparta Prague
Dynamo Kiev - Barcelone
Monaco - AEK Athènes
HJK Helsinki - Anderlecht
Skonto Riga - Spartak Moscou
Linfield FC - FC Copenhague
Rosenborg Trondheim - Austria Vienne
Akrans - Feyenoord
AARAU - AC Milan

Jeudi

Werder Brême - Dinamo Minsk

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPES

Aujourd'hui

Valur - Aberdeen
Bayer Leverkusen - Bobby Brno
Apoel Nicosie - Paris St-Germain
Degersfors - Parma

Demain

Real Madrid - LUGANO
CSCA Sofia - FC Balzers
Panathinaïkos Athènes - FC Shelbourne
Benfica Lisbonne - Katowice
Torpedo Moscou - Maccabi Haifa
Standard Liège - Cardiff City
Odense BK - Arsenal
Lillestroom - Torino
Uni Craiova - Havnar Boltfelag
Hajduk Split - Ajax Amsterdam, renvoyé

Tyrol Innsbruck - Ferencvaros Budapest
Kosice - Besiktas Istanbul

COUPE DE L'UEFA

Aujourd'hui

Salzburg - Dunajska Streda
YOUNG BOYS - Celtic Glasgow
Kuusysi Lahti - Waregem
Royal Anvers - Marítimo Funchal
Hearts of Midlothian - Atletico Madrid
US Luxembourg - Boavista Porto
Dniepr Dniepropetrovsk - Admira-Wacker
Bohemians Prague - Bordeaux
Dynamo Moscou - Eintracht Francfort
Karlsruhe - PSV Eindhoven
VAC FC - Apollon Limassol
Crusaders - SERVETTE
Aalborg - La Corogne

Demain

Brøndby - Dundee United
IFK Norrköping - Malines
Inter Milan - Rapid Bucarest
Juventus - Lokomotiv Moscou
Oesters IF - Kongsvinger
Slavia Prague - OFI Crète
Trabzonspor - La Valette
Borussia Dortmund - Spartak Vladikavkaz
Slovan Bratislava - Aston Villa
FC Twente - Bayern Munich
Norwich City - Vitesse Arnhem
Lazio Rome - Lokomotiv Plovdiv
Tenerife - Auxerre
Botev Plovdiv - Olympiakos Pirée
Kocaelispor - Sporting Lisbonne
Gloria Bistrita - Maribor Branik

Jeudi

Nantes - Valence
Reykjavik - MTK Budapest
Dinamo Bucarest - Cagliari

Ecosse: Andy Roxburgh démissionne

Une page se tourne

Le sélectionneur national écossais Andy Roxburgh, en poste depuis 1986, a décidé de mettre fin à ses fonctions après les mauvais résultats obtenus par son équipe lors des éliminatoires de la Coupe du monde.

Quatrième du groupe 1 de la zone européenne, l'Ecosse comptabilise neuf points en huit

matches. Sa dernière chance de qualification pour les Etats-Unis s'est pratiquement envolée mercredi dernier face à la Suisse (1-1). Les Ecossais comptent en effet quatre points de retard sur la Suisse et un sur le Portugal et l'Italie, respectivement 2e et 3e avec toutefois un match en moins.

Craig Brown, 52 ans, assistant de Roxburgh depuis sept

ans, lui succédera. Il dirigera l'équipe écossaise pour les deux derniers matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde contre l'Italie et Malte. Roxburgh, 50 ans, demeurera cependant directeur technique à la fédération écossaise.

L'Ecosse s'était régulièrement qualifiée pour la Coupe du monde depuis 1970. (si)

Annulations

L'UEFA a annulé toutes les rencontres européennes prévues en Croatie en raison d'accrochages entre forces croates et serbes. Hajduk Split devait affronter l'Ajax d'Amsterdam, mercredi en match aller de la Coupe des vainqueurs de coupe, alors que Croatia Zagreb devait rencontrer le Steaua Bucarest en match retour de la Coupe d'Europe des clubs champions le 28 septembre. (si)

Equipe nationale: avant le stage de Rheinfelden

Trois «revenants»

L'entraîneur national Roy Hodgson a convoqué vingt-trois joueurs pour le camp d'entraînement qui aura lieu du 19 au 21 septembre à Rheinfelden. Les Suisses de la Bundesliga (Sforza, Sutter, Knuip et Chapuisat) ont été dispensés, ainsi que Kubilay Turkylmaz (Galatasaray). Le Séduois Dominique Herr est pour sa part blessé.

Hodgson a rappelé le gardien Joël Corminboeuf (Strasbourg) et il a fait appel pour la première fois à Manfred Oggier (Sion), Antonio Esposito (Lugano), Nestor Subiat (Lugano), Murat Yakin (GC), Thomas Käslin (Lugano) et Heinz Moser (YB). Outre Corminboeuf, on note deux autres «revenants», Jürg Studer (Zurich) et Beat Sutter (NE Xamax).

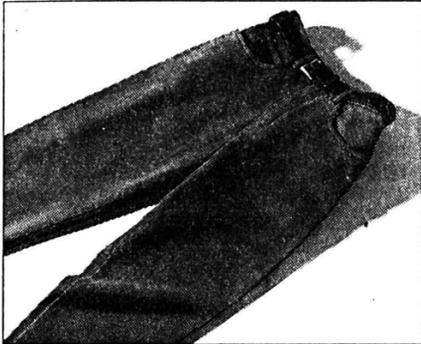
Sélection pour le camp d'entraînement de l'équipe nationale de Rheinfelden (19 au 21 septembre). Gardiens: Corminboeuf (Strasbourg, 6 sélections), Lehmann (Sion, 2), Pascolo (Servette, 12). Défenseurs: Geiger (Sion, 85), Henchoz (NE Xamax, 2), Hottiger (Sion, 31), Quentin (Sion, 5), Rothernhühler (Servette, 10), Rueda (Lucerne, 1), Sylvester (Lausanne, 6), Vega (Grasshopper, 1), Oggier (Sion, -), J. Studer (Zurich, 5). Milieu de terrain et attaquants: Bonvin (Sion, 31), Bregy (Young Boys, 42), Esposito (Lugano, -), Grassi (Zurich, 4), Ohrel (Servette, 20), Subiat (Lugano, -), B. Sutter (NE Xamax, 60), Yakin (Grasshopper, -

), Käslin (Lugano, -), Moser (Young Boys, -). De piquet: Colombo (Lugano).

Sélection des moins de 21 ans pour le camp d'entraînement de Soleure (20-21 septembre). Gardiens: Kornberg (Ditzingen), Von Ow (Schaffhouse). Joueurs du champ: Barea (Servette), Weiler (Aarau), Bugnard (Etoile Carouge), De Cet (Yverdon), Martin (NE Xamax), Fiechter (Granges), Notter (Saint-Gall), Donini (NE Xamax), Perin (Yverdon), Dérivaz (Monthey), Luchesa (Locarno), Cantaluppi (Bâle), Christ (Granges), Koch (Lucerne), Dysli (Granges), Di Jorio (Zurich), Disler (Baden), Huber (Muri/AG), Oldani (Winterthur), Deriaz (Yverdon). (si)



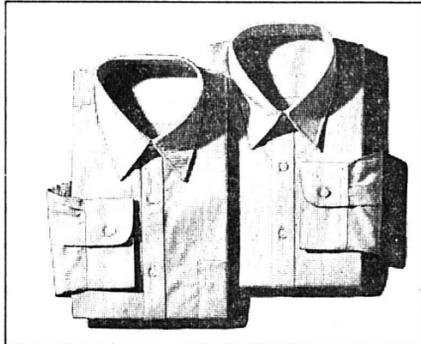
Joël Corminboeuf
De retour! (Lafargue)



Jeans denim dames, coton, bleu, noir, sable 25.-



Ensemble, coton/polyamide, velours. 56-80 25.-



Chemises hommes, coton/polyester, uni et à rayures. Lot de 2, 25.-



Ensemble de jogging imprimé, coton/polyester, gris, bleu. 92-116 25.-



T-shirts dames, coton, divers coloris, uni et à rayures. Lot de 2, 25.-



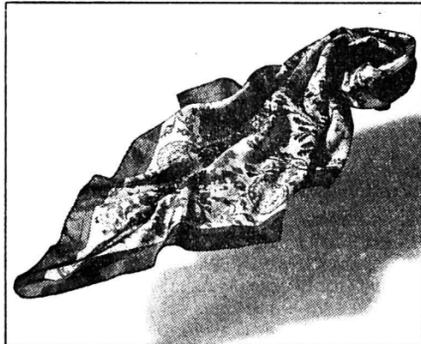
Pull à torsades, acrylique/laine, naturel, gris, bleu 25.-



Blouses dames, coton, bleu, vert, rouge, uni et à rayures. Lot de 2, 25.-



Pull fillettes à torsades, acrylique/laine. 128-164 25.-

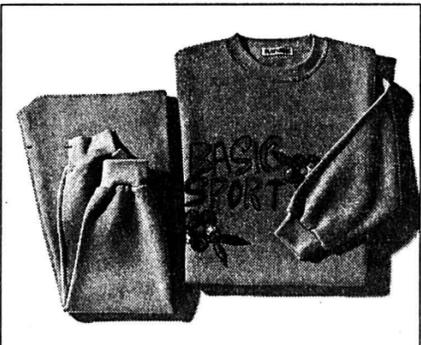


Carré, pure soie, divers coloris, 90x90 cm 25.-

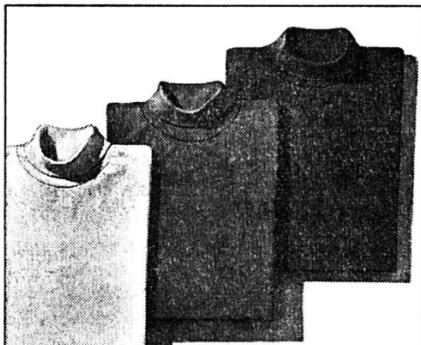


Pull à col roulé, acrylique, divers coloris 25.-

LES FORMIDABLES
25.



Ensemble de jogging fillettes, coton/polyester, bleu, turquoise, rouge. 128-164 25.-



Pulls hommes à col roulé, m.l., coton, divers coloris. Lot de 3, 25.-



Pyjama dames, coton interlock, divers coloris 25.-
Pyjama hommes, coton interlock, bleu, vert 25.-



Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

AVIS OFFICIEL

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
DES AFFAIRES CULTURELLES

**Un(e) employé(e)
d'administration
à temps complet**

à l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel, par suite de démission de la titulaire.

Activités:

Sous la responsabilité de la secrétaire-assistante, assurer la réception et le téléphone, ouvrir et classer les dossiers des consultants, aider à gérer le prêt des dossiers d'information, à organiser des stages préprofessionnels, dactylographie de courrier et de rapport, établissement de statistiques simples, etc.

Exigences:

- formation commerciale complète,
- goût pour un travail exact et le contact avec le public,
- intérêt pour la bureautique (dB4, Word pour Window),
- facilité à s'intégrer dans une petite équipe,

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er janvier 1994.

Décalai de postulation: 22 septembre 1993.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER

Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de choisir
Pour plusieurs entreprises, nous recherchons des

OUVRIÈRES

- possédant une expérience ou ayant occupé une fonction de:
 - emboîteuses, pose cadrans/aiguilles
 - contrôleuses
 - monteuses/visiteuses boîtes et bracelets
- Suissesses ou permis C/B;
- entrée immédiate ou à convenir.



132-12995

Tél. 039/23 22 88

On cherche
**agents libres
et distributeurs**

pour nouveau produit importé des USA et vendu avec succès. Gains rapides importants. Pas de connaissance particulière requise. Tél. 077 376 589.

PARTNER

Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise horlogère régionale, nous recherchons

UN(E) COMPTABLE

- apte à prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale de l'entreprise jusqu'aux écritures de bouclément
- personne de confiance, justifiant d'une expérience professionnelle et apte à diriger un petit team;
- expérience et maîtrise en gestion informatique;
- bonnes connaissances d'anglais.

Contactez-nous au plus vite pour plus d'informations

132-12995



Tél. 039/23 22 88

GARAGE DE LA RONDE S.A.

Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 33 33

Voitures d'occasion

Panda 1000 L IE	89 rouge	45 000 km	Fr. 6 300.-
Uno 45 IE, 3 p.	90 noir	26 000 km	Fr. 8 900.-
Uno 45 IE, 5 p.	90 noir	42 000 km	Fr. 9 500.-
Uno 45 IE	89 blanc	67 000 km	Fr. 6 300.-
Uno 70 IE, 5 p.	90 noir	22 000 km	Fr. 9 500.-
Tipo 1.6 IE	89 vert mét.	64 000 km	Fr. 10 800.-
Tipo 1.6 DGT	91 bleu mét.	6 400 km	Fr. 14 900.-
Croma 2.0 S VIP	91 bleu mét.	11 000 km	Fr. 25 900.-
AX GT, 3 p.	89 blanc	45 000 km	Fr. 8 600.-
BX 16 Velvet	91 bleu mét.	36 000 km	Fr. 13 600.-
BX 19 4x4	89 gris mét.	49 000 km	Fr. 9 900.-
XM V6 Ambiance	90 rouge mét.	90 000 km	Fr. 22 900.-
radio + climat.			
Alfa Romeo 33	89 gris mét.	39 000 km	Fr. 11 100.-
Lancia Delta GT	89 bleu mét.	23 000 km	Fr. 12 100.-
Renault 21 Turbo	92 rouge	19 000 km	Fr. 29 500.-
radio			
Ford Bronco II 4x4	89 noir-gris	34 000 km	Fr. 21 500.-
radio + climat.			

GARANTIE **12** MOIS

Moteur • Boîte de vitesses • Turbo • Circuit électrique • Alimentation • Circuit refroidissement • Système de freinage • Organes de direction • Transmission • Pièces • Main-d'œuvre • Kilométrage illimité (selon conditions générales du carnet de garantie) 132-12968

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

La possibilité de choisir votre nouveau poste de travail, voilà ce que nous offrons à des

horlogers

bénéficiant d'une solide expérience à différents niveaux.

- Responsable d'atelier
- Etude de nouveaux produits
- Contrôle technique
- Service après-vente
- Assemblage de montres compliquées
- hautes complications.

Différents autres postes sont ouverts, venez en parler avec M. Forino. 132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

1000

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

D/lin/37/DI

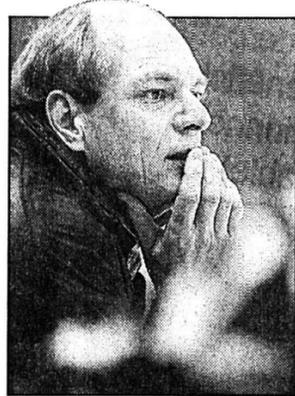
Hockey sur glace - La LSHG à la veille d'une saison très importante

Solidarité et rigueur

La solidarité et la rigueur sont les vertus qui doivent permettre à l'équipe de Suisse de retrouver en avril prochain au Danemark sa place dans le groupe A des championnats du monde. Lors de la traditionnelle conférence de presse d'avant-saison de la LSHG, à Sursee, le président René Fasel a martelé son mot d'ordre sans craindre de faire appel à l'histoire - la bataille de Sempach et Winkelried en tête! - pour appuyer son propos.

«Seule une solidarité à tous les niveaux - entre clubs comme entre joueurs, dans les rapports entre clubs, joueurs et arbitres comme entre présidents - associée à une rigueur de tous les instants, peut permettre au hockey suisse de faire face dans la situation actuelle» a souligné le dentiste fribourgeois. En ce qui concerne la direction de l'équipe nationale, et malgré son implication dans le ratage de Munich, les responsables du hockey helvétique ont choisi l'option John Slettvoll, après avoir décidé d'un commun accord de se séparer de Bill Gilligan. Seul l'accord définitif de Lugano manque encore pour que soit entériné l'accord avec le Suédois (49 ans). «De quelque façon que l'on retourne le problème, John est la meilleure solution. Il est depuis dix ans en

Suisse, il connaît parfaitement les joueurs. En outre, il est à la tête de la «nati» depuis deux ans et l'a menée à la quatrième place à Prague. Enfin, sa motivation est un élément à prendre en considération» argumente René Fasel. La piste canadienne rapidement écartée - aucun candidat ne présentait le profil souhaité - de même que l'éventualité Conny Evensson (la participation de Kloten à la Coupe d'Europe aurait rendu un double engagement impossible pour le Suédois), la LSHG penchait pour une solution composée d'un duo formé de Slava Bykov et de l'assistant de l'entraîneur de l'équipe de Russie, Dimitriev. Mais ce dernier ne pouvait quit-



John Slettvoll
Une nouvelle chance à la tête de l'équipe nationale. (Lafargue)

ter son club, Krilia Moscou. Restait Hans Lindberg, dont les conditions n'ont semble-t-il pas été agréées, et Slettvoll. Le Scandinave, sous réserve de l'approbation du président Gaggini, se verra offrir une nouvelle chance.

LE PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE

1-7.11.93: camp d'entraînement et tournoi à Stuttgart avec Allemagne, Canada, Finlande, Russie, Suède et Rép. tchèque. **31.1-6.2.94:** Coupe Nissan dans la région zurichoise avec Allemagne, Finlande et Lettonie. **Fin mars - début avril:** préparation des championnats du monde (trois matches amicaux). **7-17.4.94:** championnats du monde du groupe B au Danemark. (si)

Le «soccer» à la traîne
Le football arrive seulement en 95e position sur 129 sports cités dans un sondage réalisé parmi le grand public américain, à neuf mois de la phase finale de la World Cup 94. Par rapport au dernier sondage, effectué en 1990, le football a perdu vingt places. En tête de ce classement, on trouve le football américain, devant le patinage artistique féminin. Le basketball (NBA) ne vient qu'en neuvième position. (si)

BRÈVE

Tennis
Cantonaux de double
Les cantonaux de double se sont disputés ce week-end au Locle.

Double mixte R1-R9, demi-finales: Muller-Journe battent Serp-Landry 6-2 6-4. **Aiassa-Vuilleumier battent Genre-Schenkel 6-2 6-1. Finale:** Aiassa-Vuilleumier battent Muller-Journe 6-4 6-3.

Deuxième catégorie double dames R4-R9, demi-finales: Tacchella-Piccolo battent Frey-Holst 7-6 6-1. **Ruska-Jaques battent Perruchoud-Racine 6-2 6-2. Finale:** Ruska-Jaques battent Tacchella-Piccolo 6-2 6-1.

Double-messieurs R4-R6, demi-finales: Schenkel-Cavadini battent Burki-Muller 6-1 6-4. **Guillet-Leuba battent Kohler-Frediani 6-2 7-5. Finale:** Guillet-Leuba battent Schenkel-Cavadini 6-4 6-2. **Double-messieurs R7-R9, demi-finales:** Perucchi-Schaad battent Perrin-Stierli 4-6 7-6 6-4. **Erard-Leister battent Roeseano-Imhof 6-1 7-6. Finale:** Perucchi-Schaad battent Erard-Leister 6-1 6-0. (Imp)

TV: programme réduit

En ce qui concerne le championnat, le nombre de retransmissions en direct a été revu à la baisse à l'instigation de la SSR, sans doute échaudée par l'expérience faite avec le football... Seules cinq parties de la saison régulière - choisies par la télévision - feront l'objet d'une diffusion intégrale. Les quarts de finale des play-off seront par ailleurs occultés par les Jeux de Lillehammer, mais une rencontre sera retransmise par tour dès les demi-finales.

Enfin, la Ligue nationale et le président Fasel envisagent, dans un délai de deux ans, une refonte du championnat national par la suppression de la LNB et de la 1re ligue au profit d'une seconde division - qui pourrait être constituée de trois groupes de dix équipes formées selon des critères régionaux - totalement amateur et vouée à la formation de la relève. (si)

GE Servette ce soir aux Mélèzes

Pour une finale

Le début de saison approche à grands pas et, à l'instar de tous leurs rivaux, les Chaux-de-Fonniers mettent les bouchées doubles pour parvenir au top niveau au jour J, à savoir le samedi 25 septembre.

La venue de GE Servette ce soir aux Mélèzes - coup d'envoi à 20 h - aura pour enjeu une place en finale de la Coupe du Jura. En cas de succès, Riccardo Fuhrer et ses gens se rendront samedi à Porrentruy où ils affronteront, troisième place de la Coupe du Jura en jeu, le perdant de la

confrontation qui opposera ce soir Lausanne à Ajoie, le vainqueur ayant le redoutable honneur d'affronter Martigny dans la grande finale.

Au-delà de la perspective de ce déplacement dans le Jura, la rencontre de ce soir devrait permettre aux Chaux-de-Fonniers de goûter enfin aux joies de la victoire. Il serait en effet navrant qu'une nouvelle défaite vienne sanctionner ce qui constituera en quelque sorte la répétition générale aux Mélèzes avant la venue de Martigny pour les trois coups du championnat. (Imp)

Football - Le thermomètre de la troisième ligue

Les Ponts... sans soupir!

Les Ponts-de-Martel ont décidément le vent en poupe. L'équipe de José Chopard est désormais la seule formation de troisième ligue à avoir fait le plein de points en cinq matches. Serrières II, lui, bat de l'aile...

Les Ponts-de-Martel. Cinquième victoire d'affilée, et cela sur le difficile terrain de Trinacria (0-1). Mais où s'arrêteront les néo-promus...?

Les Geneveys-sur-Coffrane et Béroche-Gorgier. Opposées l'une à l'autre au Val-de-Ruz, ces deux équipes ont offert un récital offensif au public. Des matches qui se terminent sur le score de 5-4 (pour les recevant), on en redemande! Attention, toutefois, à serrer les défenses...

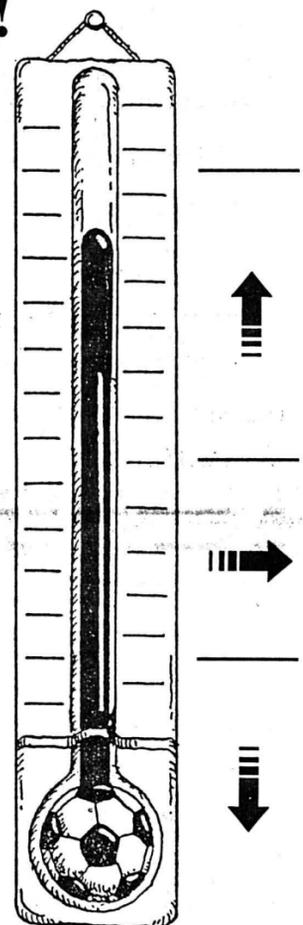
Fleurier. Deux matches et quatre points au cours de la semaine: les Vallonniers respirent. Et occupent à présent la troisième place du classement.

NE Xamax II, Ticino, Deportivo, Colombier II et Boudry II. Qui n'ont tout simplement pas joué depuis une semaine et qui couchent par conséquent sur leurs positions.

Trinacria, La Sagne et Cornaux. Quatre matches et quatre points, deux victoires pour deux défaites: cela s'appelle de la symétrie. Au crédit des Sagnards: la casquette du week-end (6-2) sur la pelouse de Bôle II.

Bôle II, Les Brenets, Béroche-Gorgier. Ce sont les trois formations à n'avoir encore engrangé aucun point. Dure s'annonce la lutte, même si les joueurs de Saint-Aubin ont marqué quatre buts aux Geneveys-sur-Coffrane.

Serrières II. Invaincue après trois rondes, la «deux» de Serrières a perdu trois points sur quatre cette semaine. Et rentre dans le rang. **Sonvilier.** Nouvelle défaite des Jurassiens, à domicile contre Fleurier (1-3). L'équipe de Michel Maurer «se distingue» en présentant la défense la plus perméable (18 buts encaissés en quatre matches)... La météo. Qui perturbe le calendrier établi par l'ANF. Vivement du soleil!
R.T.



PMUR «Ugo-des-Neiges» tout schuss?

Enghien Prix Vulpecula (trot-attelé) Réunion II Course 1 2250 mètres Départ 20 h 12

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cemier
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Ulysse-du-Cheviens	2250	P. Lemétayer	P. Lemétayer	45/1	5a1a6a	13 Spécialiste de la piste, lorsqu'il prend tête et corde, il est difficile d'aller le chercher.
2	Ulm-de-la-Chaise	2250	T. Girouard	T. Girouard	42/1	0a1a0a	20 Ce cheval fait le bonheur des turfistes car il déçoit rarement.
3	Urban-du-Goth	2250	P. Terry	F. Terry	35/1	DaDmDa	12 Idéalement placé, il donne toujours le meilleur de lui-même.
4	Téora	2250	P.-M. Enault	P.-M. Enault	50/1	Da4aDa	19 Notre abonnement à un cheval qui finit toujours très bien ses courses.
5	Une-du-Houblot	2250	M. Lenoir	M. Lenoir	17/1	6a3a0a	11 Bien engagé, il peut s'immiscer non pas par sa vitesse, mais par un train soutenu.
6	Ukioco	2250	J. Morice	C. Roger	32/1	6a3a0a	16 Reste sur de bonnes perfs où il ne devait pas rendre la distance.
7	Ugétida	2250	P.-M. Mottier	P.-M. Mottier	28/1	0aDaDa	18 Jamais plus loin que quatrième lors de ses dix dernières sorties; qu'elle musique!!!
8	Un-Historien	2250	D. Mottier	G. Mottier	15/1	0a5a0a	9 A été malheureux alors qu'il devait terminer sur les talons de Varus-de-Vrie.
9	Uferro	2250	P. Orrière	P. Orrière	26/1	5a5a7a	8 LES REMPLAÇANTS
10	Tendre-Quito	2250	F. Blandin	A. Blandin	38/1	0a4a7a	13 Son entourage est très chaud car il ne rendra pas la distance.
11	Urpal	2250	B. Lefèvre	B. Lefèvre	23/1	6a5a0a	14 S'il n'était pas absent depuis octobre, il serait incontestablement le grand favori.
12	Taiser-de-Meslay	2250	J. Van Eeckhaute	A. Portois	15/1	5a2a3a	
13	Ugo-des-Neiges	2250	A. Laurent	F.-R. Le Vexier	7/1	Da6a7a	
14	Une-d'Havetot	2250	J.-C. Hallais	R. Léonard	21/1	4a1a1a	
15	Topaze	2275	H. Cogné	H. Cogné	26/1	10aDa0a	
16	Urasie-du-Canisy	2275	D. Vimond	D. Vimond	7/1	1a1a1a	
17	Un-Candéen	2275	M. Dixneuf	M. Dixneuf	19/1	0a2a2a	
18	Unité-du-Cadran	2275	P. Mortagne	P. Mortagne	9/1	1a4aDa	
19	Treize-Juin	2275	P. Daugeard	P. Daugeard	6/1	5a0a3a	
20	Urs-d'Erevan	2275	P. Lemonnier	P. Lemonnier	5/1	3a4a2a	

IMPAR-PRONO
13 *
20 *
12 *
19
11
16
18
9
*BASES
COUP DE POKER
11
AU 2/4
13 - 12
AU TIERCÉ
POUR 18 FRANCS
13 - 20 - X
IMPAR-SURPRISE
18
19
13
8
12
17
2

Jusqu'à fin septembre

SHAMPOING + COUPE + COIFFURE (cheveux courts) **39.-**

Sur présentation de cette annonce, vous bénéficierez de ce prix exceptionnel ! (offre non-cumulable)

COIFFURE
dames messieurs sans rendez-vous
17-452/14x4

La **Chaux-de-Fonds**
Av. Léopold-Robert 13
1er étage
039-23 78 83

ASLOCA
MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Séance publique d'information
mercredi 15 septembre 1993
à 20 h 30
Maison du Peuple, 2e étage

«FAUT-IL LIBÉRALISER LES LOYERS?»
BAISSE DU TAUX HYPOTHÉCAIRE

Orateur: JEAN-PIERRE GHELFI, économiste
ENTRÉE LIBRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, réservée aux membres
19 h 30

132-50543

IMMOBILIER

A louer
Quartier Ouest
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 2, 3 et 4 PIÈCES

avec cuisine, salle de bains, W.-C.,
cave et garage à disposition

Libres: de suite
ou à convenir.
Tél. 039/23 26 56

132-12083

ENSEIGNEMENT

EN SUISSE ROMANDE, APRÈS LE SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT DE GENÈVE, LAUSANNE, MONTREUX, FRIBOURG ET NEUCHÂTEL ... MAINTENANT AUSSI A LA CHAUX-DE-FONDS

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

Pour votre succès: l'anglais plus efficace et plus agréable!

ACTION SPECIALE
1 mois de cours gratuit pour inscriptions au cours standard avant le 30. 9. 1993

GARANTIE
L'anglais plus efficace et plus agréable: Appelez vite!

CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT ☎ 039 23 55 30
NEUCHÂTEL: HALLES 11 ☎ 038 25 16 64

22-2832

Marché d'occasions

Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert
du mardi 14 au samedi 25 sept.,
dans le hall central

••• TV / HiFi / Vidéo •••

Un choix immense de • téléviseurs • magnétoscopes • chaînes HiFi • lecteurs CD • radios • caméscopes • Natel-C et D - ainsi que de nombreux accessoires pour toutes les grandes marques: Philips, Sony, Grundig, Panasonic, Technics, JVC, Pioneer.

- Lave-linge automatique
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Repasseuses
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix super-avantageux FUST

CHOISIR - PAYER - EMPORTER. Arrimez votre portebagages! Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

FUST **JUMBO**
La Chaux-de-Fonds • Tél. (039) 26 68 65

IMMOBILIER

À LOUER TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR AU SUD-OUEST DE LA VILLE,

APPARTEMENTS DE 3 et 4 PIÈCES
(grandes surfaces), entièrement rénovés.
(cuisine agencée, moquette, salle de bains moderne).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à:
Géranica & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI et

132-12057

HPI CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération

NOUS AVONS LE FINANCEMENT
Nous étudions la solution adaptée à chaque budget

LA CHAUX-DE-FONDS
Résidence "Les Sagittaires"
Appartement 4 pièces
cheminée - terrasse.

Mensualités "propriétaire"
dès Fr. 1'740.- + charges.

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

SAINT-IMIER
Nous louons pour le 1er novembre un logement

2 PIÈCES
Situation centrale dans la localité.
Loyer: Fr. 515.- plus charges.
Renseignements et visite par:
BAL.
Géranica SA
032 22 04 42
2502 Bienne
6-1092

CRÉDIT RAPIDE
Discretion garantie.
☎ 038/41 42 26
Bassi Béatrice
2017 Boudry
Intérêt jusqu'à 16.5% maximum
28-1366

A vendre à proximité de La Chaux-de-Fonds dans situation campagnarde idyllique

MAISON ANCIENNE
luxueusement rénovée

Ce complexe est composé d'une cuisine habitable très bien équipée, 5 grandes chambres dont 2 avec cheminée, 3 salles d'eau, carnotset/grill/room avec cheminée, garages et nombreuses dépendances.
Terrains de 4600 m².

Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffres F 028-768219 à Publicitas case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1

espace & habitat

À VENDRE

OFFRE EXCEPTIONNELLE
FERME NEUCHÂTELOISE

Genre petit ranch à proximité de La Chaux-de-Fonds. Facile d'accès, bien exposée dans un cadre de verdure avec un ensoleillement maximum, rénovation rustique. Habitable tout de suite. Terrain 3000 m² ou plus selon désir.
Prix avantageux.

Tél. 039/23 77 76-77

132-12185

MINI-ANNONCES

immobilier

Cherche à louer **GARAGE**, quartier place du Bois. ☎ 039/28 28 41 132-507793

A vendre **MAISON FAMILIALE**, quartier des Allées. ☎ 039/23 26 56 (le matin). 132-12083

Cherche à louer, tout de suite, **GARAGE** au Locle, rue des Jeanneret. ☎ 039/31 38 74 157-500459

Le Locle. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Rénové, confort, tranquillité. Petite conciergerie à repourvoir. Fr. 590.-, plus charges. Tél. Pesoux: 038/31 81 81 28-1389

A louer **APPARTEMENT-LOFT**, 190 m², cuisine agencée, salle de bains, poêle suédois. Dès octobre. Centre La Chaux-de-Fonds. Fr. 1250.-, charges comprises. ☎ 039/23 30 69, répondre. 132-510605

Votre souhait: **2 BELLES PIÈCES**, cuisine, W.-C./douche séparés, garage. Le tout au calme à 5 minutes du centre Locle. Téléphonnez-nous! ☎ 039/311 788 157-500380

A louer au Locle, quartier tranquille, **2 APPARTEMENTS**, 5 et 6 pièces. Avec cachet, cheminée, balcon. Entièrement équipés. Fr. 1500.- et 1600.-, charges comprises. ☎ 039/31 42 57 157-500431

A louer, pour le 1er octobre, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Fr. 657.-, charges comprises. Numa-Droz 173, 3e étage ouest. ☎ 039/23 40 92, 10-14 heures et 18-21 heures. 132-510601

Le Locle, pour 1er novembre 1993 ou à convenir, **BEAU 5 PIÈCES**. Cuisine non agencée, tapis tendus, machine à laver, sèche-linge. Dans petit immeuble locatif à proximité du centre. Fr. 1080.-, charges comprises. Garage à disposition: Fr. 130.- ☎ 039/31 75 71 157-500464

demandes d'emploi

Jeune homme, **ÉLECTRONICIEUN ÉLECTRICIEN**, bonnes références, cherche emploi. ☎ 0033/81 67 52 48 132-510594

ARTISANE cherche activités occasionnelles ou continues, jour ou nuit. ☎ 039/26 95 40 132-509722

SOMMELIÈRE cherche tout de suite travail. Région: Le Locle, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/31 73 46, heures repas. 157-500169

Frontalier, avec permis G, cherche **EMPLOI DANS LA MÉCANIQUE**. Ayant expérience en tant que programmeur, réglage, fraiseur sur centre d'usinage et fraiseuse CNC 5 axes. Ecrire sous chiffres W 157-709479 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

Dame, cherche **HEURES DE MÉNAGE OU REPASSAGE**. ☎ 039/23 76 41, dès 18 heures. 132-510567

MÉCANICIEN, faiseur d'étampes, 9 années, électro érosion et fabrication des moules, 18 années. Recherche place ou changement de situation. Etude toutes propositions. Ecrire sous chiffres Y 132-744729 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

cours privés

INITIATION MUSICALE pour enfants dès 3 ans. Pédagogie Edgar Willems. Professeur diplômé. ☎ 039/23 33 32 132-510506

à vendre

Très **BEAU MANNEQUIN HOMME**. Fr. 650.-. Occasion à saisir. ☎ 039/28 90 50 132-510579

MEUBLE-PAROI. Longueur: 2,5 m. En bon état. Fr. 400.-. ☎ 039/23 08 16 132-508596

divers

L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS vous préoccupe? Parents-Information vous écoute, vous renseigne. Lundi: 18-22 h; mardi et mercredi: 9-11 h; jeudi: 14-18 h. ☎ 039/23 56 16 28-890

marché de l'occasion

FORD ESCORT XR3i, 1982, expertisée. Fr. 3600.-, à discuter. ☎ 039/77 37 39 05 157-500179

A vendre, **PEUGEOT 405 SRDT**, 1993, 26000 km. ☎ 039/31 74 67, heures repas. 157-500446

nos amies les bêtes

A donner **2 CHATONS**, inséparables, contre nourriture sans boîte (végétariens). ☎ 039/31 42 05 157-500359

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

NOUVEAU Entreprise spécialisée

- entretien et dépannage d'installation: chauffage, sanitaire, ventilation, climatisation
- traitement des eaux
- détartrage et désoxydation

Rue Pierrabot 89, 2001 Neuchâtel
☎ 038/24 00 75

28-518374

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds dans petit immeuble de trois unités

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Cuisine habitable agencée, salle de bains, jardin d'hiver et terrasse.
Libre immédiatement.
☎ 038/24 77 40

28-40

A vendre, quartier Hôpital, La Chaux-de-Fonds

MAISON FAMILIALE 6 PIÈCES
rénovée, jardin, garage.
☎ 039/28 63 56, entre 20 et 21 heures. 132-510603

Immeuble - Tour

Médecins - dentistes - études - fiduciaires - sociétés de services

Profitez des trois dernières surfaces à louer

- 185 m² divisibles
- conception et finitions originales
- occupation été 1994
- tout confort
- immeuble de prestige

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56



LES ECH EEEK-ENN

POUR LES (PLUS) PETITS

Si la MegaBike et la MegaFun constituait, dimanche, les deux courses principales de ce week-end de vélo de montagne, la MegaJunior s'est déroulée samedi, à La Vue-des-Alpes. En voici les résultats:

Benjamins (6 km): 1. Boulard (Fr) 31'02". 2. Gosteli (D) 32'55". 3. Guyon (Fr) 33'02". 4. Desy (Cortailod) 34'10". 5. Jeannerot (Fr) 34'18".

Ecoliers (12 km): 1. Converset (Fr) 49'42". 2. Montandon (Tavannes) 53'33". 3. Matthey (Le Locle) 54'32". 4. Siegrist (Longeau) 55'13". 5. Borel (La Chaux-de-Fonds) 58'04".

Cadets (18 km): 1. Wyss (Isnach) 1 h 06'90". 2. Christ (Oensingen) 1 h 10'24". 3. Putzi (Pragg-Jenaz) 1 h 10'31". 4. Greppin (Movelier) 1 h 12'11". 5. Lovis (Delémont) 1 h 15'53".

DEMANDE REFUSÉE

Devant l'abondance d'eau en bas de La Rançonnière, les organisateurs de la MegaBike ont donc été contraints de modifier leur tracé. Une autre solution (à savoir passer par Le Châtelard, l'ancienne douane du Col-des-Roches et monter en direction du Chauffaud) a bien été évoquée, mais elle n'a pas reçu l'aval de la sous-préfecture de Pontarlier.

Reste que d'avoir «biffé» ce tronçon sur sol français a permis d'éviter les (éventuelles) manifestations de chasseurs annoncées...

400 BÉNÉVOLES

Sans le concours de 400 bénévoles le jour de la course, et le travail acharné de trente personnes tout au long de l'année, la MegaBike n'existerait pas. Chapeau à eux!

TOURNÉE ÉLECTORALE

Le ministre de l'économie jurassienne Jean-Pierre Beuret a été aperçu tout au long du parcours et dans l'aire d'arrivée. Mais, s'il était en tenue de mountain bike, il n'a pas participé à la MegaBike. Il était en fait venu encourager sa fille Véronique, qui a pris une belle cinquième place sur le petit parcours, à près de quarante minutes de la grande triomphatrice, la Davosienne Brigitta Kaspar.

COÉQUIPIERS ADVERSAIRES

Le Français Zbigniew Krasniak, qui a abandonné dimanche, n'en nourrit pas moins de grandes ambitions pour les Mondiaux de Métabief. Au même titre que son coéquipier Marcel Russenberger. Commentaire de ce dernier: «Si nous courons ensemble durant la saison, à Métabief, il portera le maillot français et moi le maillot suisse». Krasniak ne doit donc pas s'attendre à des cadeaux de la part de Russenberger... et vice versa!

SCHWEIZER: «J'AI EXPLODÉ...»

Mathias Schweizer s'est donc senti diminué en raison des efforts fournis jeudi dernier lors du... test de douze minutes du recrutement. «Mais il n'y a pas que ça, ajoutait-il après la course. J'ai eu des crampes en fin de course. Peut-être parce que je n'avais pas assez bu... Toujours est-il que j'étais encore troisième (ré: juniors et élite confondus) à 18 km de l'arrivée. Et j'ai explosé d'un coup.»

Le prometteur Chaux-de-Fonnier, qui a déjà gagné les épreuves de Cressier et de Chaumont, a néanmoins signé le neuvième temps absolu du petit parcours, précédé par six juniors et deux élites.

BAISER «À LA TERRE»

Patrick Schneider a donc préféré abandonner, en prévision des



Patrick et Arlette Schneider

«Je t'aime, moi non plus...»

qualifications pour les championnats du monde de demain, à Métabief. A l'arrivée, il n'en fut pas moins le premier, le visage encore tout «emboué», à s'en venir embrasser son épouse Arlette, deuxième du petit parcours, et... le visage similaire à celui de son mari. Les baisers au goût de terre, c'est plutôt rare. Mais gageons que les Schneiders en ont l'habitude...

«J'AI L'HABITUDE...»

A la question du speaker officiel, qui lui demandait ce que ça lui faisait de courir avec de la boue dans les yeux, le héros du jour, Marcel Russenberger, a répondu: «J'ai fait du cyclocross, j'ai l'habitude...»

PELOT «ACCUSÉ?»

Onzième du grand parcours, Philippe Pelot en a été l'un des concepteurs. Sitôt après son arrivée, le speaker lui a demandé si, parfois, il s'en était voulu durant la course. Le Chaux-de-Fonnier s'est borné à répondre en rigolant: «J'espère surtout que les autres coureurs ne m'en voudront pas!»

«SEEEEEEERGE!»

Samedi à Noiraigue, l'entraîneur du FC Boudry Max Fritsche n'a pas mis long avant de s'énerver, du haut des tribunes où il s'était assis. On jouait depuis quelques minutes à peine qu'il hurlait déjà à pleins poumons: «Seeeeerge! Remplace-toi! T'es faux, organise-toi!» Le «Serge» en question n'était autre que le capitaine Baechler, qui n'est d'ailleurs plus réapparu après le thé.

«JE VAIS BIEN...»

A la suite d'une faute du latéral néraoui Guye, l'arbitre a accordé un coup franc logique à Boudry, sanction qu'il a assortie d'un petit commentaire à l'adresse du joueur de Noiraigue. Un des spectateurs n'a pu

s'empêcher de lui crier: «Ta g...» (ré: on ne saurait être plus poli). Mais M. Berger s'en est bien sorti, qui a simplement répondu: «Oui, je vais bien, merci!» Et toc!

BOUDRY - LES BOIS CE SOIR

Max Fritsche déplorait donc le programme démentiel de sa troupe, qui est encore engagée en Coupe de Suisse (samedi à 18 h 30 contre Delémont, Sur-la-Forêt) et en Coupe neuchâteloise. Mais les Boudryens ne sont qu'au début de leurs peines, puisqu'ils recevront ce soir Les Bois (20 h 15 Sur-la-Forêt) pour un match en retard de championnat. Hardi, petits! (rt)

UNE BONNE IDÉE

Le parcours du concours hippique du Mont-Cornu était dans un état déplorable dimanche avant la finale. Histoire de profiter de tout le terrain à disposition, les constructeurs l'ont rallongé pour y disposer les premiers obstacles. Une bonne idée qui a permis aux cavaliers de ménager leurs montures, ce qui n'était vraiment pas un luxe.

«ON S'EN SOUVIENDRA»

«On s'en souviendra longtemps de ce concours, lâchait Jean-Philippe Maridor, constructeur ce week-end au Mont-Cornu. Ça fait dix ans que j'officie ici, je n'ai jamais vu ça. Eh oui, il n'avait pas plu pendant dix ans durant le concours de l'Amicale du Mont-Cornu, mais ce vingtième anniversaire a été particulièrement arrosé.

F. OPLIGER AU CHÔMAGE

Habitué du concours du Mont-Cornu, Francis Opliger était condamné au chômage cette année. «Mon cheval «Golden Flash» est tombé malade après le concours du Quartier et je ne peux plus monter cette saison» expliquait-il. Décidément, entre

la blessure du cavalier et celle de la monture, cette paire chaux-de-fonnière aura connu une saison difficile.

BREF PASSAGE

Seul Neuchâtelois engagé au championnat romand, Patrick Manini (Savagnier) n'a pas franchement flambé. «Samedi, lors de l'épreuve qualificative, j'ai terminé avec 29 points, signala-t-il. «Conicola», mon hongre hollandais engagé dans cette compétition, n'était pas à l'aise sur le terrain d'Ecublens et j'ai donc dû déchanter.» En vérité, le cavalier du Val-de-Ruz n'était pas vraiment déçu de se retrouver sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds.

LE WEEK-END PEU FAVORABLE

Aurélié Jambé a connu un week-end peu favorable. Samedi à Bülach, lors de la finale de la Coupe Lista, elle a terminé première non classée avec «Nobody». Dimanche au Mont-Cornu, elle a essuyé un refus d'«Indigène de Corday'Son» dans la première manche, avant de casser une perche dans la seconde et terminer avec 16 points. Il y a des week-ends comme ça... (jc)

FCC: QUELLE SUITE?

La Première ligue a donné l'ordre à toutes les formations éliminées de la Coupe de Suisse d'agencer la journée de championnat initialement prévue le 28 novembre au samedi 18 septembre. Ce jour-là, le FCC aurait dû se déplacer au Locle. Jacky Epitoux et Claude Zürcher ont refusé cette date pour diverses raisons et proposé le 6 octobre en remplacement. La Première ligue a accepté cette date, à la condition toutefois que Soleure ne se qualifie pas en Coupe de Suisse face à Sursee. Si les Soleurois passent un tour supplémentaire, ils seront les hôtes de La Charrière le 6 octobre, le derby entre Le Locle et le

FCC étant alors fixé, selon entente entre les deux clubs, le 28 ou le 29 septembre. C'est clair, non?

Dans l'immédiat, le FCC se déplacera vendredi à Bulle pour une rencontre amicale. Vendredi 24, le FCC accueillera Serrières sur le coup de 20 h.

POUR LA BONNE CAUSE

La Recherche suisse contre le cancer et les clubs romands de LNA se sont associés dans une action dénommée «Stars & Kids». A l'image de Sion, Lausanne et Servette, NE Xamax invite donc tous les enfants âgés de 7 à 15 ans à s'entraîner avec les vedettes de la première équipe, le dimanche 10 octobre dès 9 h 30 au stade de La Maladière. Pour prendre part à cette action, il suffit de s'inscrire à la Recherche suisse contre le cancer, case postale 7021, 3001 Berne et d'accompagner l'inscription d'un billet de dix francs.

Dix francs pour la bonne cause...

LA MALADIÈRE INTERNATIONALE

Le lundi 4 octobre prochain, le stade de La Maladière sera le théâtre d'une rencontre internationale des moins de 18 ans entre la Turquie et l'Arménie. Coup d'envoi à 19 h.

Qu'on se le dise!

«À LA MARADONA»

Soixantième minute du match NE Xamax - Lausanne: Stéphane Henchoz tente une reprise de la tête «à la Maradona». Affolter est aussi surpris que Shilton le 22 juin 1986 à Mexico. M. Müller, lui, n'est pas dupe et au contraire du Tunisien Bennaceur intervient.

Essayez pas pu!

«VAS-Y GRAND-PÈRE!»

La Maladière n'échappe pas à la règle qui veut que tous les stades soient régulièrement pris d'assaut par des «professeurs». L'autre soir, alors que Gabriel Calderon «gelait» intelligemment le ballon, une voix s'est élevée: «Vas-y grand-père!»

Ah, si seulement NE Xamax disposait de quelques grands-pères de cette trempe!

DUVILLARD ET LES JOURNALISTES

Marc Duvillard n'en est pas à son coup d'essai à la tête de Lausanne. On sait qu'Arrigo Sacchi, entre autres, venait régulièrement s'inspirer des méthodes du Genoivois alors entraîneur de Lugano. En passant du Tessin au canton de Vaud, l'homme n'a pas changé. Témoins cette réplique, entendue dans les couloirs de La Maladière: «Je ne vais tout de même pas expliquer les exercices que nous pratiquons à l'entraînement aux journalistes. Ils seraient incapables de les transcrire...»

Il est vrai qu'entre grands penseurs... (jfb)

GAINS

Sport-Toto

10 x 12 Fr. 4.228,50
233 x 11 Fr. 181,50
1.987 x 10 Fr. 21,30

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 90.000 fr.

Toto-X

25 x 5 Fr. 1.639,—
1.026 x 4 Fr. 39,90
15.129 x 3 Fr. 3,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 300.000 francs.

Loterie suisse à numéros

5 x 5+cpl Fr. 99.258,20
124 x 5 Fr. 9.398,10
7.332 x 4 Fr. 50,—
144.881 x 3 Fr. 6,—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2 millions de francs.

Joker

2 x 5 Fr. 10.000,—
33 x 4 Fr. 1.000,—
458 x 3 Fr. 100,—
4.639 x 2 Fr. 10,—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 1.100.000 francs.

TV-SPORTS

TSR

23.30 Football.
Coupes d'Europe.

DRS

22.20 Sport.

TSI

22.20 Sport.

EUROSPORT

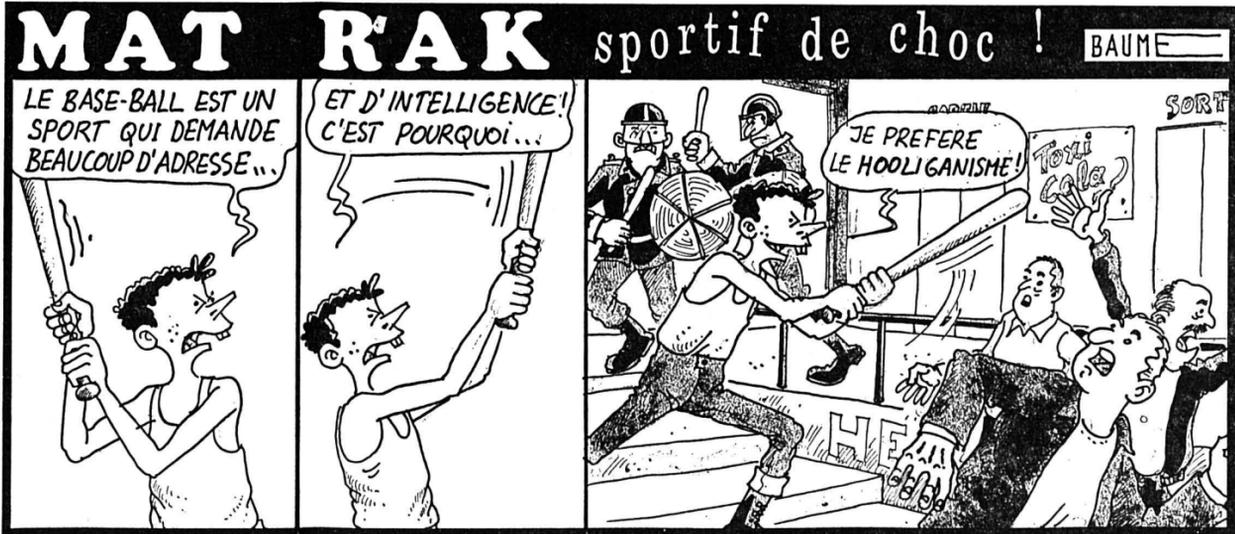
09.00 Eurogolf.
11.00 Voile. Whitbread.
12.00 Automobilisme.
13.00 Football. Eurogoals.
14.00 Hockey sur glace.
16.00 Rallye-raid.
17.00 Voile.
18.00 Football. Eurogoals.
19.00 Eurofun.
19.30 Nouvelles.
20.00 Football américain.

BRÈVE

Tir à l'arc

Un titre imérien

Lors des championnats suisses disputés à Colombier, l'imérienne Helena Gutknecht s'est imposée dans la catégorie recurve. Par ailleurs, Claire Reynaud (Fribourg) et Franz Kilchör (Schwarzenbourg) ont tous deux établi un nouveau record du monde catégorie compound.





Zagor, Kemper, Casser.

La nouvelle Galant GLSi 16V: 126 ch et une plus-value en équipement.

Sedan ou Hatchback, la Galant GLSi 16V constitue un véritable concentré de dynamisme, de performance et d'économie. Quelques exemples parmi tant d'autres: suspension Multi-Link sur les 4 roues et renforts latéraux dans toutes les portières, pour plus de sécurité. Nouveau moteur 16V à injection, moderne et puissant (126 ch, 0-100 km/h en 10 sec., consommation mixte selon norme OEV-1, 7.2 L/100 km). Et comme toujours chez Mitsubishi, 3 ans de garantie d'usine. De tout premier ordre, l'équipement de cette Galant comprend: direction assistée, lève-glaces électriques et appuis-tête à l'avant comme à

l'arrière, réglage électrique des rétroviseurs extérieurs et sièges arrière rabattables séparément.

La Galant GLSi 16V Sedan ne vous coûtera que Fr.

26'690.-

Et nul doute que vous opterez pour sa plus-value en équipement sous forme de quatre élégantes jantes alu et de 4 pneus d'hiver sur jantes acier: pour Fr. 700.- seulement (valeur 2'400.-). Plus-value en équipement incluse, la Galant GLSi 16V Sedan 126 ch coûte Fr. 27'390.-, ou Fr. 27'990.- pour la version Hatchback.

Plus-value en équipement-Galant GLSi 16V, 126 ch:

• 4 jantes alu "King" 6x14 pouces	1'200.-
• 4 pneus d'hiver 185/70 R14	1'200.-
Valeur	2'400.-
Coût	700.-
Votre plus-value	1'700.-

Financement et leasing EFL

Documentez-moi à fond sur la nouvelle Galant.

Nom _____

Prénom _____

Rue/No. _____

NPA/Localité _____

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à:

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



41-582-522/4x4

AMITIE-MARIAGE

Femme secrétaire

40 ans, yeux verts, féminine, soignée, très seule avec sa fille, épouserait un homme honnête, sincère, enfants bienvenus.

Ecrire sous chiffre Z 3-130887 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

Jolie puéricultrice

25 ans, blonde, féminine, bien faite, aime les Arts, la nature, le sport, épouserait un homme sincère.

Ecrire sous chiffre T 3-130898 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

DIVERS

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES

LENTILLES DE CONTACT
Maître opticien diplômé fédéral
von gunten
Léopold-Robert 23
132-12092
Tél. 039/23 50 44

Chalet Heimelig

Mont-Cornu 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 50

Tous les mercredis du 22.9 au 27.10 (voir plus)

BUS TC

Départ gare 14 h 20

A la présentation du ticket, rabais sur les consommations.

132-12958

ECOLE Athenaeum D'ARCHITECTURE

Une formation complète par un collège de professeurs expérimentés et praticiens

ARCHITECTURE

- ARCHITECTURE D'INTERIEUR
- ARCHITECTURE PAYSAGERE
- PREPARATION AU REG. A ET B

Jumelage avec l'Université de l'Etat du MARYLAND-USA

Membre de l'Association internationale des Architectes d'interieur

DÉS OCTOBRE: COURS DU SOIR EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR

Début des cours: 4 octobre

Nouvelle direction: Alain CAMENZIND

16, av. E.-Rambert, Lausanne

Tél. 021 728 63 57 - Fax 021 729 74 20

Fust

TV • HIFI • VIDEO
NATEL C/D • FAX • TELEPHONES

Louez votre Natel-C



Set Roadstar 708
Set Natel-C Handy

Composé de:
Modèle 708 1790.-
Accu 723 BT 120.-
Chargeur 12V 714 CL 95.-
Support auto 715 CH 65.-
2070.-

65.- Prix-Set Fust: 1780.-
Location/mois*

Service inclus pendant toute la durée de la location

Grand choix. - Parmi les autres modèles:

Roadstar 202

Natel-C version fixe, mémoire numéros, mémoire choix rapide.

Prix Fust **490.-**

- Durée minima de location 12 mois
- Choix immense, toutes les marques en stock
- Service de réparation pour toutes les marques
- En permanence, modèles d'exposition et de démonstration, ainsi que fins de série
- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un prix officiel plus bas)
- Demandez nos prix avantageux au comptant

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
05-2569-42/4x4

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

141

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

Chapitre 45

A quatre heures du matin, Richard renonça à dormir, se leva et alla préparer une tasse de café. Il avait téléphoné à Scott chez lui à propos de la mort d'Emmet Salem et Scott avait sur-le-champ prévenu la police de New York que son bureau désirait prendre part à l'enquête. On ne pouvait faire plus pour l'instant. Mme

Salem n'était pas chez elle à Minneapolis. Le service des abonnés absents du docteur Salem ne pouvait que donner le numéro du médecin de garde, et ne savait pas où joindre son infirmière.

Richard nota: 1. Pourquoi le docteur Salem nous a-t-il téléphoné? 2. Pourquoi Vangie a-t-elle pris rendez-vous avec lui? 3. Le bébé Berkeley.

Le bébé des Berkeley était la clé. Le Concept de Maternité Westlake avait-il autant de succès qu'on le proclamait? Ou servait-il de façade à des adoptions secrètes pour des femmes incapables de concevoir ou de donner naissance à leur bébé à terme? Le fait qu'on les hospitalisât deux mois avant la date supposée de l'accouchement n'était-il rien d'autre qu'une façon de dissimuler qu'elles n'étaient pas enceintes? Adopter un bébé n'était pas facile.

Liz Berkeley avait franchement admis qu'elle et son mari avaient tenté l'expérience. Supposons qu'Edgar Highley leur ait dit: «Vous n'aurez jamais d'enfant. Je peux vous en trouver un. Cela vous coûtera très cher et devra rester strictement confidentiel.»

Ils auraient joué le jeu. Richard en aurait mis sa tête à couper.

Mais Vangie Lewis avait été enceinte. Donc elle ne rentrait pas dans le circuit de l'adoption. Admettons qu'elle ait désespérément voulu un bébé... mais comment diable comptait-elle faire passer un bébé de race orientale pour l'enfant de son mari? Se pourrait-il qu'il y ait du sang jaune dans l'une des deux familles? Il n'y avait pas pensé.

Les fautes professionnelles. Il devait découvrir la raison pour laquelle ces personnes avaient engagé des

poursuites contre Highley. Et Emmet Salem avait été le médecin de Vangie. Son cabinet aurait son dossier médical. C'était par là qu'il fallait commencer.

Le corps de Vangie était revenu par l'avion que Chris Lewis n'avait pas pris. Il se trouvait au labo à présent. En premier demain matin, il passerait en revue les résultats de l'autopsie. Il examinerait à nouveau le corps. Il y avait quelque chose... quelque chose qui lui avait paru sans importance sur l'instant. Il était passé à côté. Il s'était trop concentré sur le fœtus et sur les brûlures dues au cyanure.

Vangie aurait-elle simplement renversé du cyanure sur elle? Elle devait être terriblement nerveuse. Mais on aurait dû trouver plus d'empreintes sur le verre.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

France-Ebauches

Le rêve brisé

Le groupe horloger France - Ebauches, premier producteur européen de mouvements de montres de la CEE, a décidé d'abandonner Glasshütte six mois après le rachat de ce géant allemand.

Page 16

Eglises neuchâteloises

L'espoir d'un geste d'amour

Les Eglises neuchâteloises s'unissent à nouveau pour lancer une campagne «Gestes d'amour» en faveur du paiement de la contribution ecclésiastique. De difficile, leur situation financière est devenue précaire.

Page 17

Grand Conseil bernois

Minorité francophone mieux entendue

Les voix du Jura bernois et de la minorité romande de Bienne devaient être mieux entendues dans le canton de Berne dès le 1er août prochain. La loi sur le renforcement de la participation politique de ces minorités a passé la rampe du Grand Conseil bernois hier lundi après-midi, par 140 voix sans opposition.

Page 19



Météo:

Dans l'ensemble ciel nuageux, et pluies par intermittence.

Demain:

Persistance d'un temps variable. Avec alternance de brèves éclaircies et d'averses.

Lac des Brenets
751,84 mLac de Neuchâtel
429,55 m

Fête à souhaiter mardi 14 septembre 1993: MATERNE



18°

Lever: 7 h 08
Coucher: 19 h 46

12°

Lever: 4 h 55
Coucher: 18 h 30

0°

2800 m

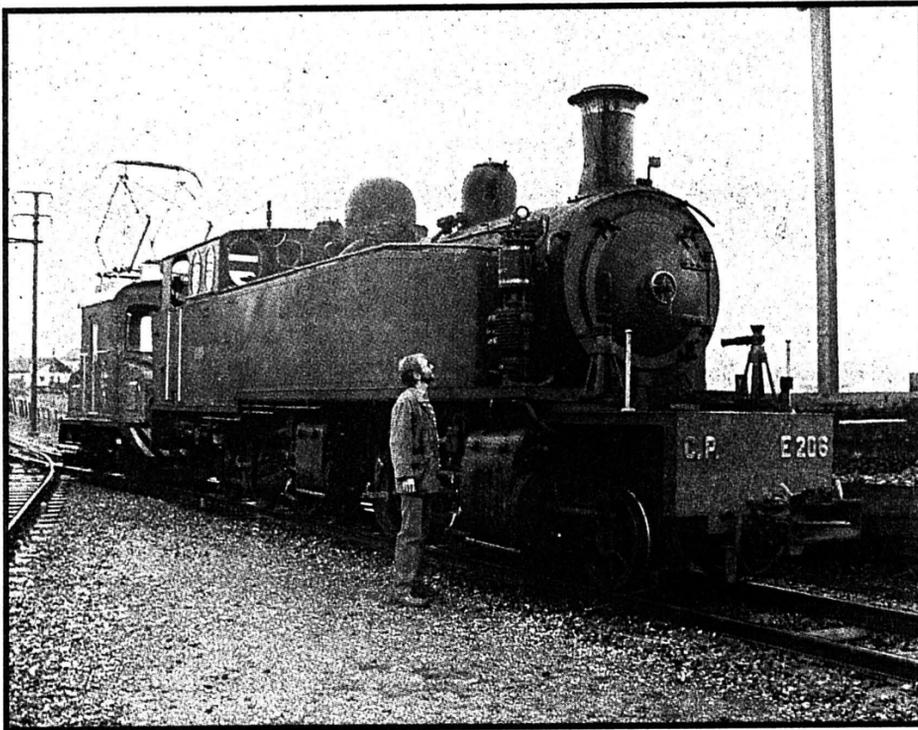


L'Impartial

De «grands enfants» inaugurent leur rêve

L'odyssée de la vapeur

Il était une fois... de grands enfants. Ils venaient de Delémont, de Tramelan, de La Chaux ou de Montavon. Ils rêvaient de belles mécaniques, de sifflets stridents, de volutes de fumée et de poumons d'acier. Bref, ils rêvaient du retour au pays de locomotives à vapeur. Ces grands enfants ont fondé la Traction S.A. en juillet 1991. Deux ans plus tard, «leur jouet» de 60 tonnes roule et crache sur le réseau CJ, superbe cheval de fer. L'inauguration de la loco E 206 est prévue sur trois jours cette fin de semaine. Et déjà, les projets se bousculent du côté du Pré-Petitjean, gare promue reine de la vapeur.



Franches-Montagnes

Pour la Traction S.A., ce sera jours de fête cette fin de semaine avec l'inauguration de leur nouveau petit bijou.

Ce sont des amoureux du rail. Ils s'appellent Michel Boéchat (Montavon), Théo Stolz (Tramelan), Michel Cattin (Delémont), Dieter Schöpfer (Tramelan), Jean-Claude Beuchat (Delémont) et Alain Boillat, le patron des CJ, habitant La Chaux-des-Breuleux.

Ils fondent en juillet 91 la Traction S.A. dans le but de remettre au goût du jour du matériel ferroviaire ancien.

390.000 FRANCS!

Nos mordus du ballast ont une idée derrière la tête. Leurs regards se portent sur le Portugal. Jusque dans les années 80, ce pays disposait d'un imposant réseau vapeur. A Regua, onze locomotives, qui avaient circulé

durant près de 70 ans, croupissent dans un cimetière de rouille. Les chemins de fer du Portugal n'étaient pas trop décidés à se défaire de ce matériel mais ne faisaient rien non plus pour l'entretenir. La Traction S.A. a pu acheter deux locomotives. Une troisième roule actuellement en Provence. Il va sans dire que la réhabilitation d'un tel engin n'est pas donnée.

Ce sont près de 400.000 francs qu'il a fallu débusquer. L'achat de la locomotive (19.000 francs), son transport jusqu'à Meiningen et retour (50.000 francs) et sa réfection en Allemagne de l'Est (320.000 francs) expliquent la note. Mais aujourd'hui, la

loco vapeur E 206 glisse sur le réseau CJ. Ce n'est pas une mince affaire pour la faire fonctionner.

Une nuit entière à deux hommes est nécessaire pour la chauffer. Pour un tronçon Saignelégier-Glovelier retour, l'engin avale 8000 litres d'eau et grignote deux tonnes de charbon.

INAUGURATION

Pour la Traction S.A., ce sera jours de fête cette fin de semaine avec l'inauguration de leur petit bijou. Train inaugural le vendredi avec 150 à 200 invités. Train spécial le samedi avec navettes publiques l'après-midi et durant toute la journée du dimanche entre Saignelégier et le Pré-Petit-

jean. La vapeur va figurer à l'indicateur des CJ. Elle circulera un week-end par mois. De plus, elle effectuera des courses privées. Elle est déjà retenue en octobre pour un mariage, pour la Saint-Nicolas et la Fête des cinémas...

La gare du Pré-Petitjean, 18.000 m² de surface, va prendre de l'importance puisque la seconde loco vapeur, actuellement chez Von Roll, va être restaurée avant de gravir la montagne. On va y trouver aussi une loco électrique venue du Pays basque, des wagons d'époque... Bref, la vapeur fait un retour remarqué sur le Haut-Plateau.

Mgo

REGARD

Atout pour la région

Il est étonnant de constater le nombre de projets liés aux loisirs qui se sont développés en peu de temps aux Franches-Montagnes. Comme si la construction du Centre de loisirs et du manège à Saignelégier avait ouvert une brèche. Ce n'est pas le cas. C'est un fait de société. L'agriculture n'est plus la reine sur la montagne. Elle doit, tous les jours, faire des concessions. Les cavaliers, les vélos sillonnent la région. La société des loisirs prend le dessus. Et le secteur primaire doit s'en accommoder. Mieux, il doit en profiter.

Les chars attelés, les vacances à la ferme ou sur la paille sont de nouvelles formes économiques. L'agriculture entre dans la société de loisirs. Du côté des Bois par exemple, un golf vert et la Fondation du cheval ont modifié fondamentalement l'existence de deux des plus grands domaines agricoles de la commune.

Le retour de la vapeur sur le Haut-Plateau s'inscrit dans cette ligne. Ce sera à coup sûr un moyen doux de découvrir une région. La montée en train de Glovelier sur Saignelégier par exemple reste un spectacle merveilleux. La vapeur sera également un apport, un ballon d'oxygène pour les CJ. A ce titre, c'est un atout pour la région. Tant que le tourisme est maîtrisé et reste en mains des indigènes, le pays ne risque pas d'y perdre son âme.

Michel GOGNIAT

Troisième édition du Cep d'or des crus de Neuchâtel

A nobles cépages, nobles gouttes



Vainqueurs des chardonnay

De gauche à droite: MM. Grosjean (Château d'Auvernier), Porret (Caves de La Béroche) et Vacher (Les Maladières). (Impar-Gerber)

La viticulture en Pays de Neuchâtel appartient depuis longtemps à l'une des traditions dont il peut s'enorgueillir à juste titre. Les efforts constants des vificateurs et œnologues ont été couronnés de succès et les crus neuchâtelois peuvent désormais rivaliser avec les meilleurs. La preuve la plus éclatante, c'est que le pinot noir est de plus en plus réputé à l'étranger.

C'est le motif qui a incité la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du district de La Chaux-de-Fonds à encourager les viticulteurs du canton en organisant un concours de dégustation.

Après deux éditions consacrées au chasselas et à l'œil de perdrix en 1991 et 1992, cette

manifestation était réservée cette année au chardonnay et au pinot noir du millésime 1992.

Comme le relevait le secrétaire de la SCRH, Roland Châtelain, ces cépages conviennent fort bien au vignoble neuchâtelois. La participation était réjouissante, puisque les viticulteurs inscrits ont présenté au total 13 chardonnay et 25 pinot noir.

Vingt dégustateurs, du canton et hors canton, étaient appelés à jouer les grands juges, hier à l'hôtel des Endroits à La Chaux-de-Fonds: l'examen dura pas moins de quatre heures et quart.

Les pinot noir se sont révélés d'une qualité remarquable, puisque sept crus arrivèrent en finale. C'était dire la difficulté des jurés pour départager tant

de nobles gouttes. D'ailleurs, selon un spécialiste, à un tel niveau, la sélection devient subjective en dernier ressort.

PALMARÈS

La cérémonie de proclamation des vainqueurs fut rehaussée de la présence du conseiller communal Georges Jeanbourquin et de Mme Anne-Marie Genin, chef de service cantonale et responsable des établissements publics. Voici le palmarès: Chardonnay 1992: 1. Caves de la Béroche; 2. Château d'Auvernier; 3. Georges-Edouard Vacher, Les Maladières.

Pinot noir 1992: 1. Pinot noir Valentin, Jean-Paul Ruedin, Cressier; 2. Cave du Prieuré, cuvée réservée; 3. Domaine de l'hôpital Pourtalès. B.I.N.

Touche finale au portrait officiel de Michel von Wyss, signé Carol Gertsch

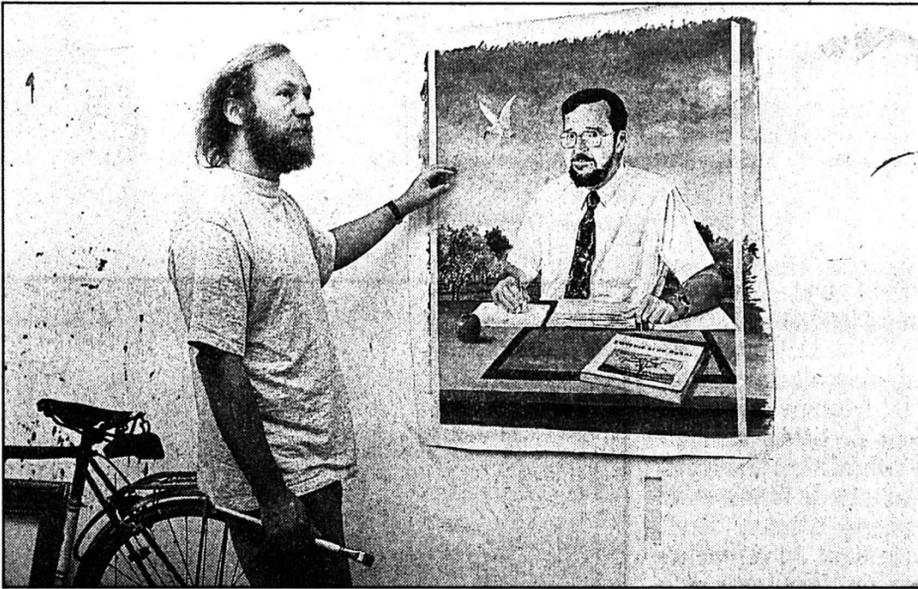
Sur fond d'oliviers!

«Mais c'est von Wyss!». En visite dans l'atelier de Carol Gertsch, artiste et châtelain de Cabirol (Lot et Garonne), nous avons surpris un ancien conseiller d'Etat, peint de frais et prêt à partir chez l'encadreur avant de rejoindre le Château. Le peintre des façades de La Chaux-de-Fonds a été choisi par Michel von Wyss pour réaliser son portrait officiel, image destinée à la postérité.

Comme il l'avait symbolisé dans la façade peinte à la rue du Crêt 5, Carol Gertsch a pris son envol, direction St-Pierre de Caubel (Lot et Garonne) où il restaure un vieux manoir en lieu d'accueil, de cours et d'exposition. (lire l'encadré). Mais gardant un pied en terre chaux-de-fonnaire, il a toujours quelques commandes à honorer. Hier matin, nous l'avons surpris posant la dernière touche à un visage bien connu. Sur la toile, dans le format réglementaire de 92 sur 73 cm, Michel von Wyss pose pour la postérité.

GROSSE TÊTE INTERDITE

On n'entre pas n'importe comment dans la galerie des hommes d'Etat du Château. Selon un arrêté pris par le Conseil d'Etat en mai 1979, la tête du modèle doit mesurer 22,5 cm et être située à 10 cm du bord supérieur de la toile. Pas question d'avoir la grosse tête! Carol Gertsch s'est plié à ces contingences. Mais pour le décor, vive les symboles et place à l'écologie! Son «modèle» a veillé à définir l'image qu'il veut laisser dans



Le portrait de l'ancien conseiller d'Etat, Michel von Wyss. Après passage chez l'encadreur, il rejoindra la galerie des hommes d'Etat au Château. (Impar-Gerber)

l'histoire de la République. En décor de fond, un champ d'oliviers, bien sûr, que Carol Gertsch est allé peindre à l'hospice Saint-Paul de Saint-Rémy de Provence; tout simplement ce sont les oliviers de Van Gogh... Une colombe de la paix vole

dans le ciel et, mis en évidence, un livre du Belge Pierre Geaumont, «L'Avenir sera rural», n'est pas innocent. Michel von Wyss a laissé tomber la veste mais il arbore la cravate du 700e de Jean Tinguely. Pour la pomme, c'est un clin d'œil de l'artiste.

Coincidence amusante, ce tableau passe chez l'encadreur tandis que se déroule le procès du voleur présumé des cinq portraits d'anciens conseillers d'Etat qui avaient disparu du Château en juin 1992.

I.B.

Châtelain de Cabirol

A Saint-Pierre de Caubel, village situé à 30 km de Bergerac ou d'Agen (Lot et Garonne), Jackie et Carol Gertsch ont acquis le Vieux Manoir de Cabirol, vaste et belle propriété. Dans ce vieil ensemble, maison et dépendances, ils travaillent dur à un grand projet de centre culturel et d'accueil qui prend forme. Les trois premières chambres retaillées, en décor de trompe-l'œil bien entendu, ont déjà accueilli des résidents ravis. Un vaste atelier-galerie sera, dès fin septembre, le cadre de cours

de peinture et abritera des expositions. Dans les écuries piaffent deux chevaux. Le rêve comporte encore un projet de musée du Père Noël, un petit coin oriental à l'ombre des bananiers de la cour, un étang, etc, le tout soutenu par les édiles de la région et bénéficiant de subventions européennes. Carol Gertsch, devenu «Carolus», bien accueilli, tisse peu à peu ses relations. Il exposera à la Maison des arts de Penne d'Agenais dès le 1er octobre. (ib)

Décès de Henri Lengacher

Arveyes en deuil

L'annonce du décès de Henri Lengacher, survenu vendredi dernier à l'hôpital de Montreux, a attristé des centaines et des centaines d'écoliers de la ville ainsi que ses nombreux amis et les autorités chaux-de-fonnaies. Tenant les rênes et la cuisine du chalet «La Clairière», propriété de la ville à Arveyes/Villars, Henri Lengacher a vu défiler des générations de Chaux-de-Fonnaies en camp de vacances ou de neige; il était aussi toujours là pour accueillir les cours de PC, et autres amicales, sociétés ou groupes de personnes en visite ou séjours. Dans l'ambiance aimable et chaleureuse qu'il savait entretenir dans son chalet, qui ne se souvient des mémorables soirées de lancers de croûtes au fromage?

La figure légendaire et joviale de cet ancien Chaux-de-Fonnaier restera attachée à «La Clairière»; après l'achat de la maison par la ville, lui et son épouse Mady Lengacher, en ont été, dès 1976, les premiers gérants, donnant une âme chaleureuse à la maison. Pour prendre ce poste, Henri Lengacher avait quitté

son métier d'horloger et ses fonctions politiques, exercées à La Chaux-de-Fonds. Il a été conseiller général, sur les bancs du POP, de juin 1964 à avril 1977; tenant alors le poste de vice-président du législatif, il aurait accédé au perchoir pour l'année 77 à 78, s'il n'avait alors choisi de partir pour Arveyes. Député depuis 1966, il a également siégé au Grand Conseil jusqu'en avril 1969. Raccrochant plus tard à la politique, il a été élu au législatif de Ollon, sur les listes du parti socialiste.

Souffrant de diabète, Henri Lengacher a connu des ennuis de santé ces dernières années. Il y a une dizaine de jours, il avait été hospitalisé à Aigle, puis transféré à l'hôpital de Montreux où il est décédé vendredi dernier, dans sa 61e année. Il laissera un grand vide dans le chalet de Arveyes, occupé actuellement par les hommes de la PC pour des travaux d'entretien.

Des dispositions seront prises pour assurer le déroulement des prochains camps déjà agendés. (ib)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AVIS URGENT

Poste fixe
**metteuse à l'heure,
visiteuse**
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04
132-12089



Adieu Téléciné

Bonjour «S Plus»!

Une page se tourne dans le paysage audiovisuel helvétique. La maison fribourgeoise Télévision Audio Film SA l'avait annoncé ce printemps, mais la date vient d'être fixée: «Téléciné» cessera d'émettre dimanche 19 septembre.

La fréquence ainsi libérée sur l'émetteur de la Dôle sera affectée à la diffusion de «S Plus», la quatrième chaîne de la Société suisse de radiodiffusion (SSR) qui démarrera le 25 septembre dès 19 heures. On sait que «S plus» retransmettra les événements sportifs, culturels, musicaux et divertissants pour l'essentiel, afin de libérer les deux autres chaînes nationales, occultées en pareille circonstance.

Pour sa part, Coditel transmettra «S Plus» sur son canal 11. Et c'est le canal 2 qui diffusera le programme allemand normal, désormais libre des empiétements sportifs. Mais il ne faut pas se réjouir trop tôt, car

les affectations entre les deux chaînes sont encore mal précisées. D'ailleurs pour cette année, les commentaires ne se feront qu'en allemand! Il faudra attendre 1994 pour entendre le français, et l'italien devra patienter davantage encore!

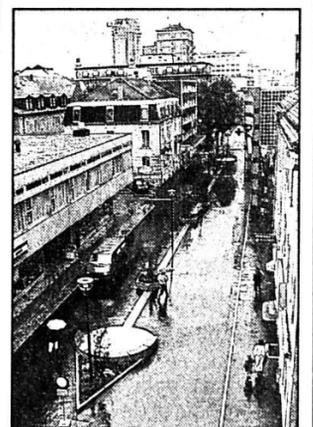
Quant aux abonnés de Téléciné, ils bénéficieront de la gratuité des émissions jusqu'à l'échéance des programmes. En outre, ils pourront recevoir gratuitement durant six mois la diffusion de la chaîne appelée à prendre le relais de Téléciné, soit Cinévision. Il s'agit d'une chaîne de télévision par abonnement et en cinq langues. Elle se consacre essentiellement au cinéma, aux séries, à la famille et aux enfants. Elle ne comprend ni violence ni publicité. Encore faut-il pouvoir la capter. Pour l'heure toutefois, vous ne la recevrez pas sur le réseau câblé de Coditel qui n'a encore pris aucune décision à son sujet.

Bl. N.

NAISSANCES

Erica et Thierry
LIEBERHERR-CSÉFALUAY
ont le plaisir d'annoncer
la naissance de
VIRGINIE
Naïla
le 13 septembre 1993
Maternité de l'Hôpital
cantonal de Genève
132-510617

SILÈNE
Aïsha
est née
le 12 septembre 1993
Merci la vie.
Loïc, Alizé, Karim,
Jacqueline et Jean-Daniel
TREYVAUD
Nord 110
La Chaux-de-Fonds
132-510615



Rue Daniel-Jeanrichard
L'inauguration officielle,
c'était hier. (Impar-Gerber)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

La Sagne Balade des personnes âgées

La semaine dernière, la commune de La Sagne a organisé sa traditionnelle balade des aînés. Malgré un temps pluvieux, cette journée en pays de Vaud (Sainte-Croix-Mathod via la Vallée de Joux) a permis aux 116 participants de fraterniser. Après un repas en commun et un peu de musique, on s'est livré à la caquette ou au jeu de cartes, à défaut de promenade à l'extérieur. Au retour, le conseiller communal Gervais Oreiller a apporté le salut des autorités et remercié les chauffeurs bénévoles. (dl)

AGENDA

Prestations complémentaires

Le CSP informe

Le bus du CSP sillonne le canton pour informer les rentiers AVS-AI sur leurs droits à des prestations complémentaires. Il fera halte devant la poste principale, aujourd'hui, de 10 h à 17 h. (Imp)

ASLOCA

Soirée d'information

A l'issue de son assemblée générale statutaire, l'ASLOCA des Montagnes neuchâteloises essayera de répondre à la question «Faut-il libéraliser les loyers?», avec l'aide de Jean-Pierre Ghelfi, économiste, qui parlera également baisse du taux hypothécaire, le tout demain mercredi à 20 h 30 à la Maison du Peuple, 2e étage. (comm-imp)

Apéritif à l'abc

Avec Branch le mime

Le mime américain Branch Worsham séjourne régulièrement à La Chaux-de-Fonds depuis quelques années. Il présentera en public deux pièces actuellement en chantier, l'une demain mercredi, l'autre jeudi, toujours à 18 h 30, à l'abc, dans la formule spectacle-apéritif. (Imp)

Club 44

L'Himalaya indien

François Hans, voyageur passionné, présente un reportage dans l'Himalaya indien en deux volets, les Sources du Gange et le pèlerinage d'Amarnath, demain mercredi à 20 h 30 au Club 44. (Imp)

Parlement des jeunes tombé dans les oubliettes

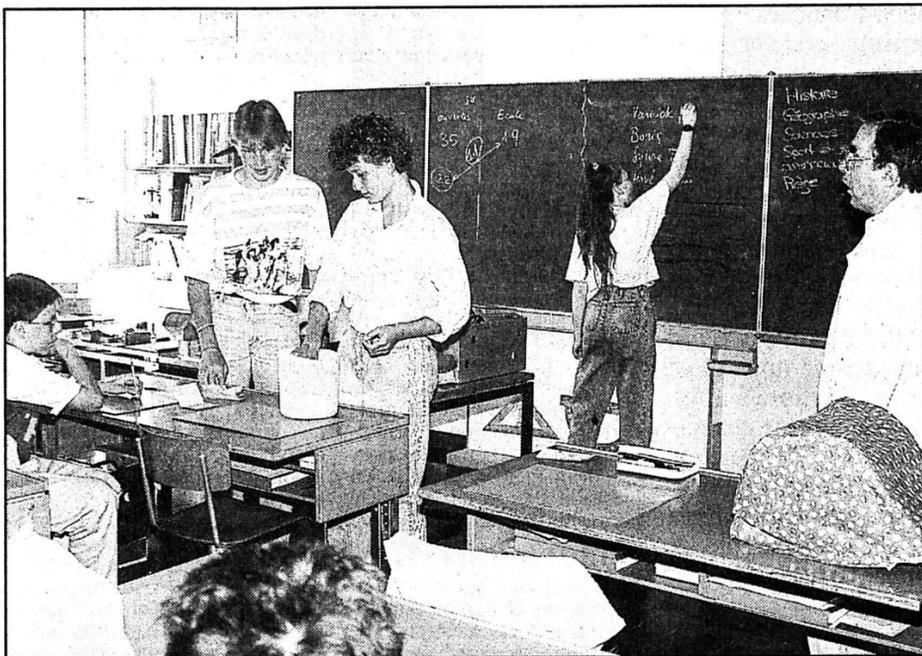
Alors, on ne revendique plus?

Au moment où les jeunes Chaux-de-Fonniers s'apprêtent à élire leur Parlement, nous avons essayé de voir pourquoi le Parlement loclois, qui avait pourtant été élu avec enthousiasme en juin 1989, n'a duré qu'une seule législature...

«C'est un manque d'information auprès des jeunes», estime Yves Duvanel, ex-parlementaire assidu et actif. Avis partagé par Aurélien Donzé, ex-président, «la première fois, ils avaient fait plus de pub dans les classes».

De son côté, Jean-Pierre Tritten, à l'époque président de la ville, et animateur du Parlement des jeunes (PJ), précise que pour la constitution des élections de 2e série, la démarche a été très administrative: elle s'est faite par courrier uniquement. «Mais cela s'inscrivait dans un contexte particulier par rapport à notre somme de travail». En effet, le Conseil communal devait traiter une masse de dossiers importants, sans compter le dépôt de l'initiative pour un tiers temps: rapport Blanc, extension de l'ETLL, Casino, plan directeur, SAF, OTMN, ESCOM... Ce qui laissait peu de temps pour s'investir auprès des jeunes à ce moment-là.

«Je ne suis pas sûr que les jeunes suivants aient bien compris qu'on pouvait obtenir des choses intéressantes», reprend Yves Duvanel. Et d'énumérer les réalisations déjà accomplies: une rampe de skate, un concours de graffiti, un festival rock, des coups de main à Suseini... «On avait tracé la voie, les plus jeunes auraient pu prendre la relève». Il continue à recevoir plein de lettres et d'invitations à des conférences. Ces Parlements, «c'est en train de prendre



Dépouillement en classe

Ça, c'était les élections de juin 1989. Où est passé ce bel enthousiasme? (Impar-Perrin/a)

partout, en Suisse, en Autriche». Et au Locle? «Pour moi, ça pourrait continuer. Le problème, c'est ce tiers temps. Jean-Pierre Tritten avait le temps d'animer, il venait toujours aux séances».

LE CALME PLAT

Un de ceux qui a aussi beaucoup regretté de devoir partir, c'est Lambert Tripet, autre ex-président, même si au début «j'avais une peine monstrueuse à tirer ce gros siège de deux mètres de haut, j'étais vert de trouille!» Mais dans ce Parlement, «il n'y avait pas beaucoup d'éléments très dynamiques. Le calme plat. Je donnais la parole à quelqu'un, il ne disait rien, il fallait que je meuble, pour finir, j'avais des trous! Ces jeunes avaient du scotch sur la bouche...» Son

grand projet, à Lambert, c'était d'avoir une maison des jeunes «comme il y en a dans toutes les villes sauf au Locle. A l'époque, j'avais 14 ans, je ne pouvais pas aller dans les bars, j'aurais voulu un centre de loisirs sans alcool, sans problèmes avec la police. C'était un bon projet, je me demande bien pourquoi ça n'a pas tenu le coup».

FAIRE LE LIEN

«Au début, on a eu du mal à démarrer, certains projets étaient irréalisables pour ce Parlement, comme une liaison de bus entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle», commente Stéphane Leuba. «Mais M. Tritten nous a bien aidés, on pouvait vraiment travailler avec lui». Et puis les «actifs» se sont dispersés. Stéphane estime que ce Parlement

devrait se poursuivre au Locle, qu'il faudrait en parler avec l'actuel Conseil communal. «Il faut qu'un adulte assiste aux séances, qu'il puisse faire le lien».

Pour le directeur de l'Ecole secondaire Michel Schaffter, les premières élections avaient l'attrait de la nouveauté. Les jeunes dans le coup, qui savaient comment ça se passait, ont dû arrêter pour raison d'âge. M. Schaffter juge que si un Parlement renaissait au Locle, les 16-20 ans ne devraient pas être oubliés: dans cette tranche d'âge, on compte aussi des apprentis qui auraient probablement des besoins et revendications à formuler. Par contre, à l'âge des écoliers, «des choses se jouent encore beaucoup au niveau de la cellule familiale». CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Pasteur Braekman

A gauche, pas à droite!

Sur la photo illustrant hier l'installation aux Brenets du pasteur Michel Braekman (dont le nom a été malheureusement «égratigné» dans le texte), ce dernier se trouvait bien sûr à droite (et non à gauche) aux côtés de M. J.-J. Beljean. Nos excuses au nouveau berger des protestants brenessiens et loclois. (dn)

Al Copley au Cellier

On affiche complet!

Pour son troisième passage dans la cave du Cellier de Marianne, samedi 25 septembre, le pianiste américain Al Copley a d'ores et déjà fait un malheur puisque toutes les places sont réservées. Ce roi du rock'n'roll sera accompagné à la batterie par son vieux complice Denis Progin. Bienheureux donc ceux qui avaient prudemment réservé leurs places suffisamment tôt. (Imp)

Hockey-Club de La Brévine

Nouveau comité

Pour la prochaine saison qui va tantôt débiter, le comité du Hockey-Club de La Brévine (HCB) a fait peau neuve. Il présente le visage suivant: Thierry Rossier, président (nouveau); Didier Gentil, vice-président (nouveau); Katia Schneider, secrétaire (nouvelle); Marcel Brandt, chef du matériel (nouveau); Pierre-André Vuillemez, caissier (ancien). Inscrit en troisième ligue, le but du HCB est le maintien dans cette catégorie de jeu, les possibilités financières actuelles ne permettant pas d'avoir de plus hautes visées. (paf)

AGENDA

La Mouette

Récolte de papier

Samedi 18 septembre, l'Union pour la protection des sites, du patrimoine et de l'environnement, la Mouette, organisera un ramassage de papier. Cette action se déroulera en collaboration avec les services de la voirie. Elle débutera à 8 h et les habitants désireux de se débarrasser de leurs vieux papiers sont priés de déposer paquets et sacs devant leur domicile. (Imp)

Télévision aux Brenets

Le village câblé

D'ici à la fin de l'année, le village des Brenets sera entièrement doté d'un réseau de réception de télévision par câble. La société Doubsvision S.A., qui a mis en place cette opération, a pour parties prenantes La Goule, les Câbles de Cortaillod et la commune des Brenets. Les antennes ont été installées à proximité du réservoir de l'Adeu et restent très discrètes dans l'environnement.

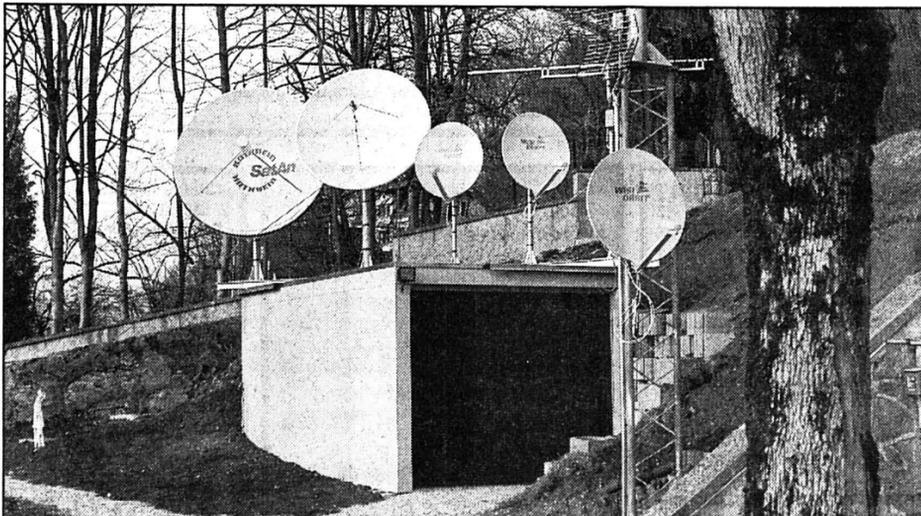
Dix-sept chaînes, dont la plupart de celles diffusées par satellite, TV et radios, seront captées en système PAL, avantage financier appréciable lors de

l'achat d'un téléviseur ou d'un magnétoscope.

L'accueil de la population a été excellent d'autant que Doubsvision S.A. propose un prix d'installation de raccordement forfaitaire et peu onéreux aux propriétaires d'immeubles, ce jusqu'à la réalisation totale du réseau. Les travaux vont bon train, la mise en place de certains câbles ayant été effectuée en même temps que le chantier de raccordement au gaz naturel. Il ne reste à brancher que quelques secteurs nécessitant l'ouverture de routes principales.

Le village entièrement câblé,

il sera peut-être envisageable que la diffusion des programmes suisses se fasse à nouveau depuis un réémetteur situé sur sol helvétique. L'actuelle rediffusion depuis une installation située sur sol français occasionne en effet de sérieuses et longues perturbations lors d'avaries ou même de grèves à l'EDF. Cette situation n'est donc nullement satisfaisante et, de plus, n'aura plus sa raison d'être, puisqu'elle avait été décidée et mise en place par les PTT uniquement pour «arroser» un quartier des Brenets où l'on captaient mal le réémetteur du Chate-lard. (dn)



Discrètes soupouces

Les antennes de la station de réception de Doubsvision S.A., près du réservoir de l'Adeu. (dn)

CAS section «Sommartel»

Le feu d'artifice du centenaire

L'année 1993 aura été particulièrement faste pour la section locloise «Sommartel» du Club alpin suisse (CAS), qui a brillamment marqué son centième anniversaire. Les détails du feu d'artifice final sont connus.

Rappelons que la prochaine commémoration est prévue pour ce dimanche avec une journée du 100e à la cabane du Monte Leone dans le massif du Simplon.

Par ailleurs le comité du centenaire, présidé par J.-J. Roulet, vient de dévoiler le programme de deux week-ends qui s'annoncent très riches. Le 23 octobre, au matin d'abord, sera inauguré un nouveau chemin pédestre - permettant de gagner les Roches-Voumard - que des membres, patiemment, sans ménager leurs efforts, samedi après samedi, ont créé et aménagé de toutes pièces. Le même jour sera vernie une exposition rétrospective de photographies retraçant par l'image les ans de la section. Une semaine plus tard, ses membres seront en fête puisque ce sera la cérémonie officielle, à l'Hôtel de Ville, suivie du banquet du 100e. Cette journée constituera le point d'orgue des manifestations et actions de commémoration de cet anniversaire. (jcp)

A réactiver

Des apprentis au sein d'un Parlement des jeunes? Pourquoi pas, mais selon Jean-Pierre Tritten, cela poserait un problème juridique dans la mesure où un jeune de 18 ans serait éligible à la fois au PJ et au Conseil général. Mais la rigidité du règlement devrait être aménagée selon les cas. D'autre part, dès leur fin de scolarité obligatoire, les jeunes Loclois, étudiants ou apprentis, s'en vont souvent à La Chaux-de-Fonds, y nouent des contacts et y passent l'essentiel de leurs loisirs.

Mais pour ceux qui sont ici? Les ados n'auraient-ils plus de revendications à exprimer? M. Tritten ne le pense pas. Exemple: avant la construction de la halle polyvalente, lesdits ados se retrouvaient le soir sous le préau du collège Jehan-Droz. Aujourd'hui, «ils ont squatté tout à fait honnêtement les installations publiques mises à disposition et en tirent le maximum». Il n'y a qu'à voir le nombre de basketteurs. Par contre, on a vu dans la première édition du PJ («Émergence de fortes têtes. Est-ce qu'ils ont eu un effet démobilisateur? C'est possible!») Et aussi «peut-être un phénomène d'objectifs extrêmement personnels».

Jean-Pierre Tritten aurait souhaité que le PJ puisse soumettre des propositions au Conseil général. Notamment quant à la création du centre de loisirs cité plus haut. «Les périodes d'incertitude économique doivent être propices à réfléchir, à amener des idées, à maintenir une certaine dynamique, pour que le ressort ne casse pas». Mais «la réalisation, la conception de projets manquent cruellement à notre société!»

«Je souhaite vivement que ce Parlement soit réactif», conclut M. Tritten, «mais je doute fort que le Conseil communal puisse en prendre l'initiative», pour cause de manque de temps. Ce qui lui tiendrait à cœur, c'est un Conseil régional des jeunes, ancré dans les Montagnes neuchâteloises. (cld)

PUBLICITÉ



TELEVISION SUISSE ROMANDE

DÉPARTEMENT DIVERTISSEMENT

Nous cherchons des candidat(e)s pour nos prochaines émissions

«OH! LES FILLES»

Vous êtes fille ou garçon célibataire Vous avez entre 20 et 60 ans, alors

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS ET FAIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Appelez notre répondeur:

☎ (022) 708 91 06,

ou écrivez-nous à

TSR-«OH! LES FILLES»

Case postale 234

1211 Genève 8



18-11834

NAISSANCE

ANAÏS

est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

FANNY

le 9 septembre 1993

A la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Famille

Dominique JUILLERAT

Carabiniers 1 - 2400 Le Locle

157-500468

Six mois après son rachat, Glasshütte est laissée en friche

France-Ebauches: le rêve brisé

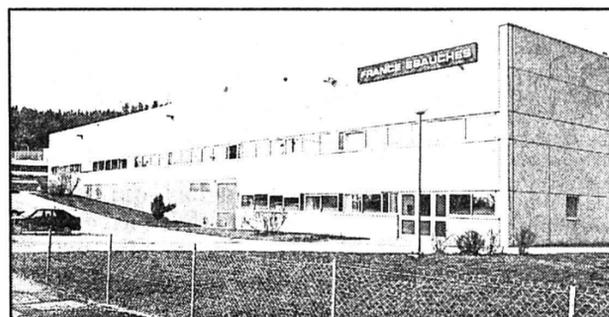
Le groupe horloger France-Ebauches (450 salariés), premier producteur européen de mouvements de montres de la CEE, abandonne Glasshütte six mois après le rachat de ce géant allemand et dépose une plainte antidumping à Bruxelles contre la Malaisie et la Thaïlande. Les deux affaires n'ont en apparence aucun lien direct ni de cause à effet, mais témoignent des difficultés de la société franc-comtoise à demeurer concurrentielle d'une part et à se redéployer d'autre part.

exclusif de mouvements, aspirait à la faveur de ce rachat, à se lancer dans la production de montres mécaniques de luxe en mesure de rivaliser avec les meilleurs produits suisses. La reprise de cette manufacture horlogère de Saxe était présentée à l'époque par certains commentateurs euphoriques comme étant «un coup royal soufflé à la barbe du géant helvétique SMH» (fabricant des Swatch, Tissot, Longines, Oméga, etc...). L'ambition de France-Ebauches en absorbant Glasshütte était de «tablir sur une forte croissance des montres mécaniques de belle facture» avec un objectif de 500.000 pièces par an. François Perret, PDG de France-Ebauches avait recruté pour cela Jean Pfeiffer, un Alsacien jusque-là patron de la société horlogère Vedette.

de Glasshütte en fin d'année dernière, a donc jeté l'éponge dans la plus stricte intimité tenant à respecter autour de ce retrait la plus grande discrétion. Au siège à Besançon, M. Descailles, directeur du personnel, avance la version officielle de ce désengagement. «La Treuhand n'a pas respecté une des clauses du contrat consistant à garantir le transfert de propriété de Glasshütte à notre groupe dans une date limitée. Par conséquent, le contrat s'est annulé par lui-même», signale ce dirigeant. M. Descailles invoque en outre, le fait que «les conditions économiques se sont fortement modifiées en ex-Allemagne de l'Est au cours du premier semestre 93 avec l'obligation en matière de salaire d'appliquer des augmentations atteignant 50%».

ÉNORME HYPOTHÈQUE

France-Ebauches a donc battu en retraite, se séparant simultanément de Jean Pfeiffer, l'homme de la diversification de retour dans sa bonne ville de Strasbourg. Pour autant, M. Descailles avertit que «la volonté du groupe de faire de la montre demeure, mais qu'il n'y a pas de projet en cours». Interrogé sur les conséquences de l'abandon de Glasshütte pour le groupe France-Ebauches employant 450 salariés, il assure que «cela n'aura aucune incidence sur l'activité». L'un des anciens dirigeants allemands de Glasshütte n'est pas de cet avis. «France-



France-Ebauches

Le groupe horloger abandonne Glasshütte et dépose une plainte antidumping à Bruxelles. (Impar-Prêtre)

Ebauches devra payer de l'argent à la Treuhand pour avoir commandé des machines neuves et demandé d'entrer dans des locaux réaménagés. De même source, on considère que si «le projet de France-Ebauches était bon en soi, il s'est construit sur un malentendu». Notre interlocuteur, désireux de conserver l'anonymat, souligne que, l'hypothèque était énorme pour convertir des ouvriers restés sous la botte communiste durant 40 ans, ayant l'habitude de travailler dans une économie protégée et où la concurrence n'existait pas. Ce haut responsable industriel affirme que Glasshütte était «un trop gros morceau pour FE» et relève que cet échec illustre «la difficulté fondamentale que ce groupe éprouve pour rester sur le marché». Un responsable du comité profession-

nel de développement de l'horlogerie française ne dit pas autre chose en observant sur un ton désabusé que «dans la guerre économique mondiale, s'affrontent des grands, des moyens et des petits».

France-Ebauches, sévèrement attaqué dans son créneau par la concurrence des géants asiatiques du mouvement que sont Citizen et Seiko, escomptait avec Glasshütte, ajouter une corde à son arc en réalisant donc des montres complètes haut de gamme, sources de plus-value. Ce débouché s'évanouit et sombre avec lui l'espoir de consolider la situation assez fragile de FE, condamnée donc à attaquer sur le plan judiciaire faute d'avoir les moyens de pouvoir se défendre commercialement.

Alain PRÉTRE

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Dans le Doubs
Mobilisés
contre les poux

Satisfaits des résultats de la campagne antipoux 1992, la mutualité du Doubs et les pharmaciens remplissent. Pour cette campagne ambitieuse, ils veulent soigner en même temps tous les enfants de maternelle ou primaire dans le département. Cela se passera demain.

AGENDA

Amicale des frontaliers
Réunion sur la C.S.G.

Vendredi 17 septembre, à 17 h 30 à la salle du Casino de Villers-le-Lac, l'Amicale des frontaliers de l'Association nationale des frontaliers de France organise une réunion générale d'information. Celle-ci portera sur la C.S.G. (Contribution sociale généralisée). Tous les frontaliers sont invités à participer à cette réunion d'une importance capitale, afin de débattre d'un sujet d'actualité qui les concerne tous. (comm/lmp)

TAPIS VERT

Tirage du lundi
Huit de pique
Sept de cœur
Dame de carreau
Dame de trèfle

Enquête
Alain PRÉTRE

L'abandon de Glasshütte (la plus importante entreprise horlogère d'Allemagne) six mois après son rachat par France-Ebauches, constitue indiscutablement un échec et sanctionne peut-être aussi un manque de clairvoyance et... de moyens. C'est la fin d'un rêve de diversification industrielle et stratégique. De fait, France-Ebauches, jusqu'en fin d'année dernière, fabricant

RETRAIT DISCRET

Mais le groupe bisontin s'attaquait à un gros morceau, sachant que la restructuration de Glasshütte nécessitait un investissement de 30 millions de marks pour rendre performante cette ancienne usine d'Allemagne de l'Est. Certes, le gouvernement germanique s'était-il engagé par l'intermédiaire de la Treuhand (organisme chargé des privatisations) à verser une contribution de 50.000 marks par salarié (190). France-Ebauches n'a-t-il pas eu plus gros yeux que gros ventre? Ce groupe, reprenneur triomphant

Plainte antidumping contre la Malaisie et la Thaïlande

La Suisse est également visée

France-Ebauches a déposé une plainte antidumping à Bruxelles visant la Malaisie et la Thaïlande tandis que des parlementaires français s'inquiètent devant la Communauté européenne de la concurrence déloyale que pratiquerait SMH, important producteur suisse de mouvements et de montres.

M. Mac Donald, haut fonctionnaire à Bruxelles, nous a précisé que la plainte de France-Ebauches a provoqué une enquête devant produire ses résultats en janvier 94. Le plaignant, en l'occurrence François Perret, PDG de France-Ebauches, apporte des éléments à charge justifiant l'introduction d'une procédure antidumping. «Les importations en Europe de mouvements de montres en provenance des pays concernés (Malaisie et Thaïlande) sont

passées de 233.878 unités en 1989 à 1.694.992 unités en 92, soit une augmentation de plus de 600%, alors que la consommation communautaire a diminué de 21% pendant la même période».

Dans sa requête, F. E., relève que «des prix auxquels le produit importé est vendu dans la communauté ont diminué de 46% entre 89 et 92 et que, en raison du dumping, l'industrie communautaire (ndlr: F. E. est le seul fabricant européen de mouvements), a été forcée d'aligner ses prix sur le bas niveau des importations concernées». Analysant ensuite les conséquences induites de ce dumping, F. E. évoque «une diminution du volume de la production et communautaire et de la vente sur le produit concerné de 15%», se soldant par «une importante réduction de l'emploi, une érosion moyenne des prix de 28%, entraî-

nant une réduction des bénéfices ou des pertes financières».

HAYEK SEREIN

De surcroît, F. E. qui se plaint depuis plusieurs années de la concurrence que lui fait SMH à travers ETA, son département mouvements de montre, aurait donc inspiré une démarche de députés français s'alarmant à Bruxelles de la menace helvétique.

Nicolas Hayek, patron de SMH (Société suisse de microélectronique et d'horlogerie), employant environ 13.000 salariés et produisant 86 millions de mouvements contre 11 pour F. E., n'entend pas nourrir une polémique stérile et inutile à ses yeux. «Je vends mes mouvements à des prix absolument raisonnables et compétitifs. Sans nous il y aurait bien des montres françaises qui ne pourraient se faire», souligne Nicolas Hayek,

fournisseur de mouvements haut de gamme à nombre de fabricants franc-comtois.

Il se place en terme de partenaire et non d'adversaire vis-à-vis des intérêts français, rappelle invariablement et inlassablement que «la menace pour l'horlogerie européenne c'est le Japon». «Je suis serein», avertit M. Hayek, «se considérant comme un industriel français occupant 1400 personnes dans six places de travail dans l'hexagone».

Preuve de son esprit de solidarité et de coopération avec la France, il nous confie par ailleurs avoir engagé des contacts avec les autorités françaises en vue de signer dans les prochains mois un contrat pour le montage de la Swatchmobile. SMH développe en effet le projet de construction d'une automobile électrique destinée au trafic ur-

bain. A France-Ebauches, malgré le dumping dont la Malaisie et la Thaïlande sont officiellement accusées, M. Descailles observe «une amélioration des commandes sur la place de Hong Kong, obligeant à donner un coup de collier».

Sur le site de Maiche, par exemple, une partie du personnel travaille le week-end, mais la raison invoquée par un membre du comité d'entreprise est sensiblement différente de celle donnée par la direction. «Nous avons du retard dans les programmes», déclare un représentant des salariés.

La plainte antidumping ne se traduira pas forcément par des mesures de rétorsion à l'égard des pays concernés, même si elle s'avère justifiée, mais produit un effet boomerang, laissant supposer que France-Ebauches est aux abois. (Pr.a)

Achini

Boulangerie
Pâtisserie
Confiserie

Temple 1 Le Locle ☎ 039/31 12 00

Vous les attendiez... les voici!
TRUFFES Achini

157-14071

ATELIER DE SERTISSAGE
cherche

travaux en ors-traitance

sur or et laiton.
Tarifs et délais compétitifs.
Ecrire sous chiffres F 18-96155 à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3

Choco-Diffusion S.A.
AVANTAGEUX
VENTE DIRECTE DE
L'USINE

Nous disposons régulièrement de soldes:
● de biscuits divers;
● de divers chocolats en tablettes (praliné...) très bon marché
● de bonbons
● de café moulu (250 g - Fr. 2.50), vendus à des conditions avantageuses.
La vente s'effectuera 2 fois par semaine, tous les mercredis et vendredis après-midi de 15 à 18 heures.
Lieu: CHOCO-DIFFUSION SA
Rue James-Pellaton, zone industrielle
2400 Le Locle 157-14251

TEEL

Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle

Judi 16 septembre à 20 h

«AUX HOMMES DE MON TEMPS»

Film vidéo présenté par André Brügger du «Janz-Team».
Cordiale invitation à tous. 157-14030

À LOUER

Au Locle, rue des Envers 48-50

Dans ancien immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, appartements neufs de:

3½ pièces
Fr. 960.-, plus charges

4 pièces
Dès Fr. 1080.-, plus charges

4½ pièces
Fr. 1190.-, plus charges

Centre ville, cuisines agencées avec lave-vaisselle. 28-488

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

IMMOBILIER

PROGESTIM

GÉRANCES IMMOBILIÈRES

À LOUER AU LOCLE, Jeanneret 63

2 appartements de 2 pièces

cuisine, salle de bains, cave, galetas.
Prix: Fr. 530.- + charges 80.-
et garages à Fr. 130.- par mois.

PROGESTIM SA - Neuchâtel

☎ 038/21 23 17 28-1538



**CASINO
DE LA ROTONDE
Neuchâtel**

Show durant
tout le mois
avec nos artistes
internationales

28-1532

A louer au Locle, dans quartier résidentiel
**APPARTEMENTS
DE 3½ ET 4½ PIÈCES**

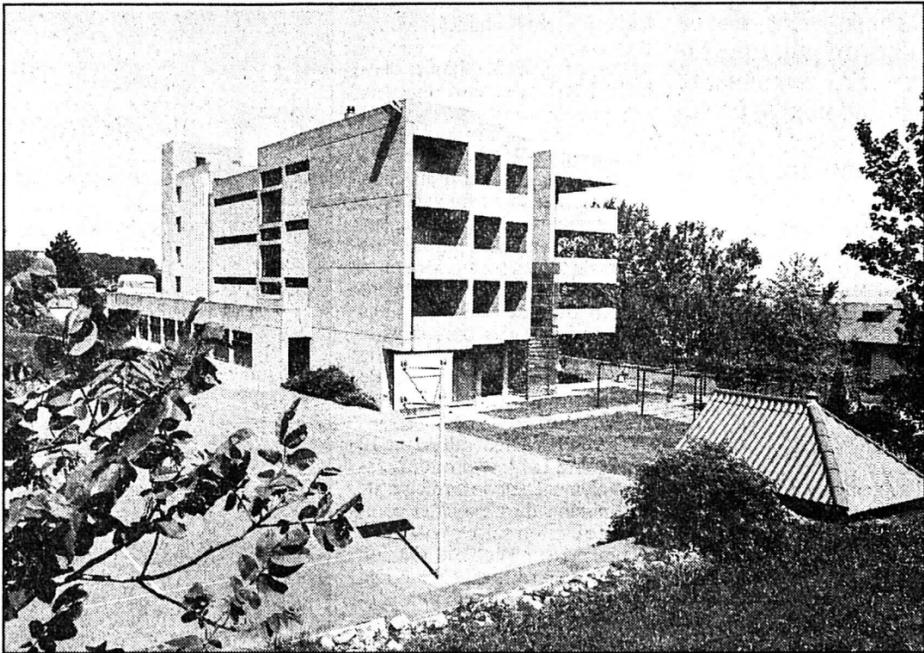
Rénovés, cuisines agencées, balcon, cave.
Eventuellement service de conciergerie.

Entrée à convenir. ☎ 038/53 50 82 28-1798

Gorgier: projet scolaire lié à Bellevue

Séparer école et prison

Les premiers travaux ont été attribués, les transformations de l'immeuble Bellevue commenceront ce mois. Parallèlement, l'exécutif de Gorgier a joint deux rapports d'information à la documentation du Conseil général qui tient séance ce soir. La séparation de l'école et de la prison passera par un investissement... pour lequel le législatif ne donne encore aucun chiffre.



L'immeuble Bellevue, à Gorgier

Les transformations commenceront ce mois encore.

(Impar-Galley)

Un consortium régional a obtenu les travaux de maçonnerie et béton armé. Les travaux d'installations sanitaires ont été attribués. Les contrats avec les entreprises concernées ont été signés: le chantier de transformation de l'immeuble Bellevue, futur établissement d'exécution de peines, s'ouvrira ce mois. Un ingénieur spécialisé établit le cahier des charges de la partie surveillance. Pour préserver la sécurité, ces travaux (électricité, serrurerie) seront exécutés par lots afin qu'aucun entrepreneur

n'ait de vision complète du système.

Denis Pieren, directeur des prisons, précise que les cahiers des charges sont particulièrement détaillés pour éviter les surprises - «le crédit voté en

1992 sera tenu!» - et que tout ira très vite lorsque le chantier aura débuté. Le projet de «barreaudage» revu sera soumis cette semaine encore au Conseil communal de Gorgier. Les transformations de Bellevue

laissent à la commune la jouissance de la piscine et de l'école enfantine, avec accès indépendant. Les détenus utiliseront seuls la salle de gymnastique. Une salle devra être aménagée dans le bâtiment communal (où

elle était précédemment) afin de répondre aux besoins scolaires. A terme, l'école enfantine devra aussi quitter Bellevue, selon le vœu de la population.

Les deux rapports d'information joints à la documentation du prochain Conseil général (ce soir, 20 heures) ne figurent pas à l'ordre du jour. Le premier fixe le prix de location pour les différents utilisateurs de la piscine (38 francs de l'heure). Le second, «projet d'agrandissement du collège primaire», brosse la situation actuelle de l'école primaire. Un pavillon provisoire datant de 1967, une classe dans le sous-sol, des leçons spéciales dispensées dans des salles inadéquates (dont la salle des sociétés qui sera supprimée avec la réintégration de la salle de gymnastique dans le bâtiment communal). Le rapport conclut à l'agrandissement du collège actuel pour remédier à ces problèmes et à l'augmentation des effectifs prévue pour la rentrée 1995/96. Le délai de réalisation est donc fixé... mais aucun chiffre n'appuie le projet. Le rapport ne mentionne pas non plus d'éventuelles démarches pour obtenir de la Confédération une participation sous la forme du bonus à l'investissement (destiné à relancer l'économie) qui impose aussi des délais assez brefs de réalisation. AO

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Fusion Kraft - Jacobs Suchard
Des mesures aujourd'hui

Judi dernier, le géant américain Philip Morris annonçait la réunion de Jacobs Suchard et Kraft General Food Europe, ses deux filiales européennes de l'agro-alimentaire, au sein d'une nouvelle société, Kraft Jacobs Suchard avec siège à Zurich. Cette fusion entraînera une restructuration dont les conséquences doivent être précisées aujourd'hui au personnel neuchâtelois de Jacobs Suchard au cours d'une séance d'information. Si les rumeurs font état d'éventuels licenciements, du côté de l'entreprise, de manière tout à fait compréhensible, on se refuse à infirmer ou confirmer: «Rien ne sera communiqué avant que le personnel n'ait été informé au préalable», précise Elisabeth Misteli, chargée des relations publiques. On rappellera qu'entre son centre de recherche et son centre administratif, Jacobs Suchard emploie à Neuchâtel quelque 160 collaborateurs. La nouvelle société issue de la fusion devrait employer au total près de 32.000 personnes, réparties dans une vingtaine de pays, dont un millier en Suisse. (cp)

Cour d'assises
Trois kilos d'héroïne

En audience préliminaire, la Cour d'assises du canton de Neuchâtel a vu comparaitre hier K. H., ressortissant libanais, sous la prévention d'infraction grave à la Loi fédérale sur les stupéfiants. Il lui est reproché de s'être adonné, entre l'automne 91 jusqu'à juillet 92, à un trafic portant sur près de trois kilogrammes d'héroïne! Le prévenu, actuellement détenu, n'a admis des infractions qu'à concurrence de quelque 300 grammes. L'audience du jugement a été fixée au 5 octobre. (cp)

AGENDA

Neuchâtel
Stefan Bucur

Après l'Olympia à Paris en février dernier où il a accompagné le célèbre Gheorghe Zamfir, l'ensemble de musique traditionnelle roumaine Stefan Bucur est de retour pour une tournée de trois semaines. Il donnera un souper-concert le 29 septembre, dès 19 h 30, à la Maison du Prussien, à Neuchâtel. (comm)

Campagne financière des Eglises neuchâteloises

L'espoir d'un geste d'amour

Les Eglises neuchâteloises s'unissent à nouveau pour lancer une campagne «Gestes d'amour» en faveur du paiement de la contribution ecclésiastique. De difficile, leur situation financière est devenue précaire, alors que par ailleurs le nombre de leurs membres va décroissant.

Les Neuchâtelois ont voulu l'indépendance de leurs Eglises par rapport à l'Etat qui, partout ailleurs (à l'exception de Genève et de Bâle-Ville), prélève globalement les impôts cantonaux et ecclésiastiques. Cette indépendance est assortie de la libre contribution des paroissiens qui, depuis quelques années, s'ac-

quittent de moins en moins de cet impôt «facultatif». Conséquence: les rentrées d'argent diminuent alors que les charges augmentent.

L'Etat verse une contribution annuelle globale de 200.000 francs aux Eglises neuchâteloises qui ne peuvent accomplir leur mission religieuse et sociale sans l'aide de leurs contribuables. Le déficit de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN) a été de 300.000 francs en 1991, 1.600.000 francs en 1992 et les prévisions pour 1993 sont plus que préoccupantes.

La suppression de 12,5 postes pastoraux (sur environ 90) ne semble pas devoir suffire à équi-

librer les comptes à l'avenir, aussi d'autres restructurations sont-elles à l'étude, a révélé Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal, lors de la conférence de presse qui s'est tenue hier dans les locaux du Centre œcuménique de catéchèse, à Neuchâtel.

L'Eglise catholique romaine, après un déficit de 400.000 francs en 1991 a réussi à équilibrer ses comptes l'an dernier, «grâce à de sévères restrictions budgétaires», a relevé le vicaire épiscopal André Duruz. De son côté, l'Eglise catholique chrétienne, représentée hier par son président Jean-Jacques Baumann, partage les mêmes préoccupations.

Les temps sont durs pour beaucoup... aussi les Eglises ont-elles demandé à l'Etat (qui se charge de l'envoi des bulletins) de ne pas imposer de montant (15% des contributions cantonales) afin de laisser la possibilité à chacun de verser la contribution qu'il peut supporter. Des lettres de remerciement sont adressées aux personnes qui s'acquittent de tout ou d'une partie de leur contribution: «Il ne faut pas seulement demander mais aussi savoir dire merci», a remarqué Michèle Berger, présidente de la Fédération neuchâteloise de l'Eglise catholique romaine. AT

Votation du 26 septembre: 19 millions en guise de viatique au XXIe siècle

Un «sésame» pour la région

Le souverain neuchâtelois sera appelé, le 26 septembre prochain, à ratifier un crédit de 19 millions de francs en faveur des transports régionaux. Un «sésame» indispensable à l'ouverture des vannes d'une manne fédérale et intercantonale de près de 160 millions en faveur des différentes entreprises de transports concessionnaires du canton. De la BN à la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM) en passant par les CMN, le RVT ou les CJ, l'enjeu est simple: un ticket d'entrée pour le XXIe siècle.

Dans le cadre de son 8e crédit-cadre, la Confédération va débiter 1,44 milliard de francs pour les entreprises de transports concessionnaires, dont près de 140 millions sont destinés à des entreprises œuvrant sur la territoire neuchâtelois. Une somme qui avoisine même les 160 millions en tenant compte de l'apport des compagnies elles-mêmes et des cantons concernés par convention. Ceci, à condition que le peuple neuchâtelois accepte le crédit de 19

millions représentant la part neuchâteloise à ces investissements.

«L'enjeu est d'importance», ont rappelé hier tant le conseiller d'Etat Pierre Hirschy que les directeurs des différentes compagnies impliquées.

Dans le détail, 10,7 millions du crédit iront aux Chemins de fer Berne-Neuchâtel en tant que contribution neuchâteloise aux 86 millions nécessaires au doublement de certains tronçons de voie, à l'aménagement d'installations techniques de sécurité et à l'acquisition de matériel roulant. But de l'investissement? Porter la vitesse maximale du tronçon de 125 à 160 km/h, gagner du temps pour les correspondances et réduire de 38 à 31 minutes la durée du trajet pour un direct. Un atout de taille en regard de la liaison TGV Paris-Neuchâtel-Berne et de la venue de l'Office fédéral de la statistique (OFS) à Neuchâtel.

Le crédit ira aussi, pour 1,2 million à l'acquisition de la nouvelle unité de la LNM. Un bateau de quelque 560 places, devisé à 7 millions, qui pourrait na-

viger dès la saison 95 et dont la vocation première serait d'assurer la desserte de l'axe Morat-Neuchâtel qui a connu une augmentation de fréquentation de 35% du nombre de voyageurs.

Enfin, le crédit servira de contribution cantonale pour 3,1 millions aux Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises (modernisation de la ligne La Sagne - Les Ponts-de-Martel et acquisition d'une nouvelle automotrice), pour 2,6 millions au Régional Val-de-Travers (construction d'un dépôt à Fleurier) et pour 1,9 million aux Chemins de fer du Jura (amélioration des correspondances avec La Chaux-de-Fonds et acquisition de quatre nouvelles rames).

Pour la plus grande part des projets, les autres cantons concernés se sont déjà prononcés favorablement. Un refus neuchâtelois pourrait tout remettre en question, ont relevé hier les responsables pour qui l'enjeu est, ni plus ni moins, de permettre aux différentes entreprises concessionnaires du canton d'aborder le virage du XXIe siècle. (cp)

Minigolf et hangar

Oppositions à Colombier

Le délai d'opposition aux deux projets (côte à côte) de minigolf et de hangar pour les avions sur la plaine d'Areuse était échu hier. Le Conseil communal devra examiner le bien-fondé d'une bonne dizaine d'oppositions (il en arrivait encore hier en fin de journée), certaines concernant l'un ou l'autre objet, d'autres les deux. Les opposants se verront notifier par écrit les considérations du Conseil communal, contre lesquelles ils pourront recourir auprès du Département cantonal de la gestion du territoire.

Petite précision, depuis qu'un précédent projet de hangar pour (vieux) avions avait été refusé par le Conseil d'Etat comme incompatible avec le règlement de zone (sports et loisirs), celui-ci a subi des modifications mineures. Dont l'ajout de «bureaux, logement de service» à la liste des types de locaux autorisés sur la zone. (ao)

Prix Bertelsmann

Participation enrichissante

La ville de Neuchâtel, choisie pour représenter la Suisse parmi les dix villes candidates au Prix Bertelsmann 1993, «était de l'imprévu», ont déclaré Monika Dusong, Jean-Pierre Authier et Didier Burkhalter, qui représentaient l'exécutif de la ville lors de la remise du prix. Ils ont reçu un diplôme d'honneur mettant en exergue les qualités performantes et innovatrices de la commune qui notamment «avec des moyens financiers relativement modestes, a réussi, de manière exemplaire, à maintenir et à favoriser un haut niveau de la qualité de vie».

Si le montant du prix n'était pas négligeable (300.000 francs partagés entre Phoenix (USA) et Christchurch, de Nouvelle-Zélande), la rencontre était autrement fructueuse grâce aux discussions et aux contacts qui se sont établis dans des ateliers de travail consacrés aux services publics, à la culture d'entreprise et à la mission d'une administration publique. «En toute modestie, nous avons plus appris qu'apporté», disent les trois conseillers communaux qui sont revenus enrichis d'expériences novatrices. Ils sont prêts à poursuivre la réflexion et les relations avec ces villes «exemplaires» que la Fondation Bertelsmann a distinguées dans le but de trouver des solutions aux difficultés rencontrées dans les collectivités publiques d'Allemagne.

Neuchâtel a aussi profité de l'occasion pour présenter le canton dans un stand. Le directeur de l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs, Pascal Sandoz, était aussi du voyage. (at)

AUJOURD'HUI

COLOMBIER

● CIRQUE
Starlight
Triangle des Allées
20 h.

Val-de-Travers: Môtiers et Buttes à l'heure de la Fête des fontaines

Le 12 septembre? Ben, heu!...

Qui se souvient de ce vote historique, un fameux 12 septembre? Plus grand monde en vérité, mais dans la République, seuls les villages de Môtiers et Buttes en perpétuent la tradition, perdus dans l'eau de leurs fontaines décorées de fleurs, de mousse et de bougies. Sans oublier les peupliers!

les décore, ces fontaines», ajoute Raphael.

Lui comme Stéphanie, Isabelle, Myriam et tant d'autres, ont bricolé ici des poupées, là des martiens, arrangé leurs jouets, modelé des boules de glaise en guise de bougeoirs pour décorer leur fontaine, celle de leur quartier. Dimanche, sur un tapis de mousse parsemé de fleurs de toutes sortes, les douze fontaines de Buttes racontaient «L'évolution de l'éclairage dans le temps» ou «La paix dans le monde». Tandis qu'à Môtiers, la fête se déclinait sur le thème de la forêt, ses lutins, ses gnomes et ses sorcières.

Le 12 septembre? «C'est quand on a foutu dehors les Prussiens!» Ouste! Et bon débarras. Non, non, «c'est l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération, en 1874», rétorque ce Môtisan, très sûr de lui. Ma mémoire flanche... Et si c'était... «Une histoire de cantons - laquelle on ne sait plus - mais c'était en 1893, le 12 septembre et voilà!» Bourlingueurs, ces ados; l'histoire, c'est pas leur truc. Les petits, eux, sont plus clairvoyants, très terre-à-terre: le 12 septembre? «Mais madame, c'est la Fête des fontaines!» Mines réjouies. Eurêka! «Et je peux vous dire que c'est qu'à Môtiers et à Buttes qu'on

Que la Diète fédérale, en ce 12 septembre 1814, se prononce favorablement sur le principe de l'admission de Neuchâtel comme 21e canton suisse, vote qui a débouché sur l'acte de réunion proprement dit, signé en mai 1815, peu d'habitants s'en souviennent à Môtiers. Par contre, l'affaire de la méchante rafle des peupliers, orchestrée par l'Etat ce printemps pour la sécurité de l'aérodrome, était dans la mémoire de tous. Tollé général! Comment? Si, si, Jean-Dominique Rousseau aurait sans doute signé la pétition qui avait alors circulé dans le village, soulevant une fois de plus la colère du brave pasteur de Montmollin.

Devant l'hôtel des Six communes, la fontaine, dégouli-



Fête des fontaines

Dans la République, seuls les villages de Môtiers et Buttes en perpétuent la tradition. (Henry)

nante de «Peuplier recyclé» en papier WC, grognait de tout ses artifices, pleurant sec «Pour un requiem peu plié». Et, si, si, première statue humaine et vivante jamais érigée sur une fontaine, le bougre a tenu le coup une heure

et quarante minutes sans bouger, singeant l'affaire, juste pour la fête, juste pour rire. Félicitations et comme disait l'autre: «Il faut être costaud pour faire ça!» Il était déjà 22 heures bien sonnées. Les fanfarons de l'Harmonie

de Môtiers ont alors sonné une dernière fois leurs clairons avant que les feux d'artifice n'enflamment la nuit de la fête et que le 21e canton, joyeux, se noie une fois de plus dans les alcôves. S. E.

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

La Vue-des-Alpes Automnale 1993

Dans le but d'animer la région de La Vue-des-Alpes, l'Association de développement (ADVA) organise chaque année l'automnale. La fête de cette année s'est déroulée samedi dernier. Cette 7e édition a connu le succès habituel même davantage, car en plus de la manifestation, s'est déroulée la distribution des dossiers de la Megabike qui a attiré plus de deux mille personnes. Plusieurs marchands ont exposé leurs produits autour de l'hôtel. Le marché aux fleurs a également connu un beau succès tout comme les cantines qui ont débité des spécialités valaisannes arrosées de crudités de la région. Au moment de l'apéritif, le public présent a eu le plaisir d'écouter le Jodelleur-Club Echo du Val-de-Ruz, qui compte maintenant parmi ses membres trois dames, soit Rosemarie Maffli, Françoise Christen, Brigitte Naine et naturellement Otto Niederhauser, jodelleur. Christian Moser, président de l'ADVA, a exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement de cette manifestation. (ha)

Dombresson-Villiers

Les tireurs font mouche
Les tireurs de la Société La Patrie de Dombresson-Villiers viennent de se distinguer dans la finale des championnats de Suisse des groupes qui s'est déroulée récemment à Olten. Se mesurant à 23 groupes, les fins guidons ont décroché le deuxième rang dans la compétition réservée au fusil d'assaut 57, terminant derrière les Nidwaldiens d'Ennetmoos. Et manquant ainsi de peu le titre de champion suisse. En 44 ans, jamais un groupe neuchâtelois n'a obtenu pareil classement. (comm)

Môtiers

Les cadets au vert

Année après année, des membres de l'Union cadette neuchâteloise et les responsables de la douzaine de troupes se retrouvent durant le week-end prolongé du Jeune fédéral pour leur fête cantonale. Ainsi, les 18, 19 et 20 septembre, ils seront près de 200 enfants et jeunes gens à se réunir dans un esprit de détente et de fraternité au Plat-de-Riaux, au-dessus de Môtiers. (mdc)

Ecole des parents du Val-de-Travers

De l'éducation motrice à la méthode Gordon

Le programme de l'Ecole des parents du Val-de-Travers (EPVT) pour la saison 1993-1994 vient de paraître. Huit conférences ou rencontres sont agendées: la première aura lieu le 22 septembre prochain et la dernière est prévue le 26 avril 1994.

La saison débutera par une conférence sur le thème de «L'éducation motrice à l'école». Mme Sylvie Hartung, de Fleurier, présentera ce sujet le 22 septembre à la Salle de musique de Couvet (20 h 15).

Les 29 octobre, 12 et 27 novembre, Michèle Gosse, de Fleurier également, animera un cours articulé en trois volets sur «Les jeux et le travail corporel parents-enfants». Les deux premières séances (29 octobre et 12

novembre de 20 à 21 h 30 au CORA à Fleurier) ne concernent que les parents, alors que pour la troisième (27 novembre de 9 h 30 à 11 heures), parents et enfants seront réunis. Par ce cours, «les parents trouveront des outils pour aborder des situations tendues, de stress et de fortes émotions avec leurs enfants». Notons encore que les membres de l'EPVT bénéficieront d'un rabais et non de la gratuité comme c'est le cas pour les autres manifestations de la saison 93-94.

Le 1er décembre, l'EPVT organise un atelier de création de bougies (de 14 à 17 h 30 au CORA). Après la pause de fin d'année, les conférences reprendront le 9 février (Salle de musique de Couvet à 20 h 15) avec

«Un langage silencieux: les carresses, les calins, les bisous, le regard». Un thème qui sera abordé par Catherine Meyer.

Le 23 mars (Salle de musique de Couvet à 20 h 15), Sylvana Erb, institutrice, et Marie-Jo Jeanmairet, maîtresse d'école enfantine, parleront du «Passage de l'école enfantine à l'école primaire».

Pour la dernière conférence de la saison, Angélica Wenger sera le 26 avril à la Salle Fleurisia (20 h 15). Elle expliquera comment apprendre à communiquer avec la méthode Gordon. (comm-mdc)

● Renseignements: Anne-Lise Borel (présidente), (038) 61.38.17, et Elsbeth Reber (caissière), (038) 61.18.77.

Louverain: 14e festival de musique traditionnelle

Rythmes en tout genre

Ce week-end, au Louverain, vielles, flûtes, violons et autres cornemuses ont pris le chemin du bal, dans un tourbillon de musique folklorique venue des quatre coins de l'Europe.

La 14e édition du Festival de musique et de danse folklorique

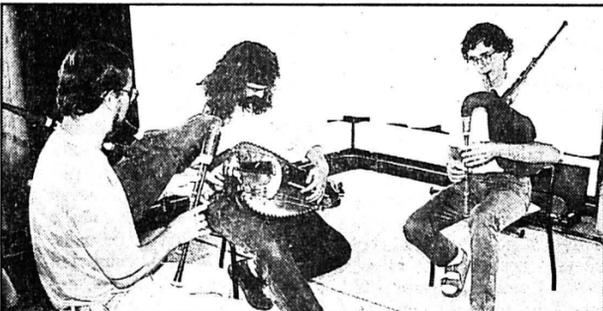
s'est tenue ce week-end - et pour la deuxième fois consécutive - au Centre du Louverain. Une quinzaine de groupes ont répondu à l'appel, venus aussi bien des pays de l'Est que de l'Irlande, de l'Angleterre, de Bretagne, de France et de Navarre.

Une affiche très européenne donc, avec une exception, la musique américaine genre country distillée par le groupe «Blue Grass».

Côté suisse, une maigre palette: point de cor des Alpes et un seul ensemble a présenté la musique typique du pays de l'Emmental.

Le festival s'offre comme une joyeuse occasion de se rencontrer entre musiciens, de comparer et déguster mille et une ritournelles. Et d'emmener le public, venu en nombre, dans un monde fascinant de musique souvent recherchée, riche de rythmes particuliers.

La possibilité de dormir sur place n'a fait que prolonger le bal du samedi soir jusqu'aux petites heures du matin, dans une chaude ambiance qu'on espère bien retrouver l'an prochain. (cz)



Le Louverain

Des groupes de musique traditionnelle ont animé des concerts ainsi que le bal du samedi soir. (Schneider)

Val-de-Travers: observations météorologiques d'août

Un mois orageux et froid

Le mois d'août écoulé fut orageux et nettement plus froid que son homologue de l'an dernier. C'est ce qui ressort des observations météorologiques faites à Saint-Sulpice. On a relevé 5 orages cette année contre 0 en 1992; au niveau des températures, les moyennes mensuelles sont inférieures de deux degrés.

	1993	1992
Précipitations:		
- pluie tombée en mm	127,9	108,4
- orages dans un rayon de 3 km, nombre	5	—
- jours sans, nombre	18	19
Températures:		
- minimum nocturne	+ 3	+ 8
- moyenne mensuelle nocturne	+10,9	+12,4
- maximum diurne	+33	+35
- moyenne mensuelle diurne	+25,1	+27,4
Débit de l'Areuse au sud de la culture de champignons		
- maximum, m ³ par seconde	22,2	1,08
- minimum, m ³ par seconde	1,35	0,98

(rj-mdc)

Vilars: séance du législatif

Soirée sans problèmes

Les membres du législatif de Fenin-Vilars-Saules étaient réunis hier soir sous la présidence de Francis Sernet, président. Premier point à l'ordre du jour, une demande de crédit de 50.000 francs pour l'installation d'une conduite d'évacuation des eaux de drainage et de la route cantonale dans la partie est de Vilars.

Le Conseil communal a saisi l'occasion d'installer une conduite d'évacuation de ses eaux dans la fouille que SIPRE va exécuter dans le cadre des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau des communes du district. C'est financièrement une occasion très intéressante.

Aussi le Conseil général a-t-il répondu par l'affirmative à cette demande.

Sur proposition de la Commission du budget et des comptes, un nouveau projet de perception de la taxe d'épuration des eaux usées est proposée par l'exécutif. Il comporte trois éléments de taxation, à savoir: une taxe fixe de 60 francs, une taxe sur la consommation d'eau de 25 centimes par m³ et une taxe sur l'impôt communal de 2,5%. Avec ces nouvelles propositions, les comptes de la STEP sont équilibrés. Cette proposition a également passé la rampe sans problème. (ha)

VAL-DE-TRAVERS

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Loi sur le renforcement de la participation politique des francophones

Qui a peur des préfets?

Les préfets doivent-ils ou non faire partie du Conseil régional? C'est à peu près la seule question que s'est posée hier le Parlement cantonal, au sujet de la loi sur la participation politique du Jura bernois et de Bienne romande. Mais comme l'article y relatif a été renvoyé en commission, l'essentiel n'est donc pas réglé et l'on reprendra les mêmes arguments en deuxième lecture...

le renforcement de la participation politique du Jura bernois et de Bienne romande (LPJB) est pourtant privée encore de son organe essentiel.

PAS ENCORE DE CŒUR

Le cœur de cette participation, l'organe qui l'exercera dans les faits, n'a effectivement pas passé la rampe du Parlement. Si la commission préparatoire avait réussi à prendre une décision par 9 voix contre 7, la députation francophone, elle, n'a pas trouvé le consensus.

Approuvée par 143 voix sans opposition – et quelques abstentions, essentiellement autonomistes et vertes – au terme de cette première lecture, la Loi sur

Rappelons tout d'abord que ce Conseil régional sera le pivot central de la LPJB. Conseil exécutif et commission se sont donc entendus pour arrêter la composition de cet organe appelé à succéder à la presque défunte Fédération des communes (FJB): les députés du Jura bernois, les députés francophones du district de Bienne, ainsi que les préfets des districts de Cour-

telary, Moutier, La Neuveville et Bienne.

Si nul ne met en cause la présence des députés et la mise sur un pied d'égalité de ceux de Bienne avec leurs collègues du Jura bernois, trois amendements – les seuls proposés à cette loi – refusaient la participation des préfets.

ENTRE LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF

Le député Bohler, de la Liste libre, souhaitait qu'on s'en tienne aux seuls députés. Hubert Frainier, PDC de Moutier, proposait une version plus compliquée, à savoir la présence des députés, puis celle de leurs viciens-ensuite (un par élu) sur leurs listes électorales respectives, soit 34 membres environ.

H. Frainier estime que l'implication des préfets dans le Conseil régional, mêlerait pouvoirs exécutif et législatif.

Lucien Juillerat (UDC, Sornetan), proposait pour sa part que le Conseil soit formé des députés, ainsi que de huit membres désignés par la future Conférence des maires. Et d'arguer que les préfets «peuvent bloquer pendant une trentaine d'années toutes possibilités de sang neuf au Conseil régional, qu'il ne faut pas créer une injustice avec la députation, remodelée tous les 4 ans».

TROP ET TROP PEU...

Les députés Bohler et Juillerat retireraient leurs amendements pour proposer un renvoi de l'article 3 en commission, tandis que Jean-Pierre Aellen, au nom des Autonomistes et des Verts, reprochait une fois encore à la LPJB «le nombre ridiculement et anormalement bas des per-

sonnes qui pourront exercer la participation politique», soutenant l'amendement Frainier.

Par la voix de Frédéric Graf (Moutier), le PS se déclarait favorable à la participation des préfets, en jugeant importants et profitables, pour le Conseil, les contacts qu'ils ont avec toutes les communes.

Pour l'UDC, Jean-Pierre Verdon affirmait notamment qu'un groupe trop important finit par se disperser, 20 membres étant suffisants à son sens. Les agrariens estimaient pourtant le renvoi en commission «absolument opportun», au contraire du PRD, dont le Neuchevillois Roland Matti se faisait le porte-parole, affirmant que rien ne s'oppose à la participation des préfets et que leur position, proche de la population, milite pour leur intégration.

REGRETTABLE...

Président de la commission, Roland Benoît (UDC, Corgémont) regrette notamment que les milieux qui avaient tenté de mettre à mal la conférence des maires – deuxième organe suggéré par la loi – utilisent maintenant cette même conférence pour modifier le Conseil régional...

«La décision est mûre, il faut qu'elle tombe», affirmait pour sa part Mario Annoni, directeur de la Justice. Mais même s'il soulignait que ni les députés ni les communes n'ont à avoir peur des préfets au Conseil régional, le conseiller d'Etat n'était pas entendu, puisque l'article 3 était renvoyé en commission par ... 49 voix contre 35 et de nombreuses abstentions.

Rendez-vous en deuxième lecture... (de)

Vellerat

Trois ans de patience

La procédure choisie par le canton de Berne pour le transfert de la commune de Vellerat dans le canton du Jura n'est pas moins rapide que celle proposée par les intéressés. Dans une lettre aux autorités communales publiée hier, le gouvernement bernois a répondu aux reproches formulés en août dernier par la petite commune séparatiste. Vellerat pourra être jurassienne dans moins de trois ans, affirme l'exécutif bernois.

La «Lex Vellerat» sera mise sous peu en consultation, poursuit le Conseil exécutif. Il ne sera pas nécessaire de modifier la Constitution bernoise, car la nouvelle Constitution approuvée le 6 juin dernier par le peuple prévoit les modifications de territoires et les soumet automatiquement au référendum obligatoire. Comme dans le cas du Jura et du Lauffonnais, une base légale est nécessaire pour permettre le transfert. Celui-ci nécessitera également l'aval du Parlement, du peuple suisse et des cantons.

La variante d'un concordat intercantonal proposée par les autorités de Vellerat dans une lettre datée du 5 août dernier ne peut être retenue selon le gouvernement bernois. La Constitution fédérale n'autorise les modifications territoriales que si la population concernée, les cantons intéressés ainsi que le peuple et les cantons suisses donnent leur accord, rappelle Berne.

Il est faux de parler de solution coûteuse à propos de la solution adoptée, conclut l'exécutif bernois. Les scrutins seront en effet fixés à la date de votations ordinaires. (ats)

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLELIER

BRÈVES

Jura bernois On aménage

Le Gouvernement cantonal bernois a accordé la semaine dernière des subventions, pour un montant total de 109.000 francs, à faire valoir sur les révisions de l'aménagement local dans trois communes du Jura bernois, à savoir Loveresse, La Heutte et Malleray. (oid)

Saint-Imier Nouveau local de vote aux Pontins

Le règlement d'administration imérien stipule que les autorités ont l'obligation d'organiser un bureau de vote aux Pontins. Jusqu'ici, les votants pouvaient se rendre dans la maison de Mme Berthe Aeschlimann. Cette dernière étant décédée, il a fallu trouver de nouveaux locaux. La municipalité s'est approchée de Mme Elisabeth Meyrat, qui s'est déclarée disposée à recevoir le bureau de vote dans son immeuble, qui abrite la poste des Pontins. La direction d'arrondissement postal a donné son accord pour céder le hall des guichets. Le nouveau bureau de vote des Pontins y sera implanté dès le prochain scrutin. (cm)

Grand Conseil La bécasse en jeu

Dans un récent postulat au Grand Conseil, le député tramelot et radical Hubert Boillat demande au Gouvernement de revoir sa position quant à la chasse à la bécasse et d'autoriser à nouveau le tir de cet oiseau, lors d'une prochaine modification de l'ordonnance y relative. Hubert Boillat motive son intervention en affirmant que les tirs de bécasses ont toujours été modestes dans le canton et que cette espèce ailée n'est pas en voie de disparition. (de)

AGENDA

Bienne

Flûtes en audition

Quelques élèves de la classe de flûte traversière de Gabriel Ingvid se produiront en audition publique ce vendredi 17 septembre (19 h, Conservatoire de Bienne, salle 301). Au programme, des œuvres de Honegger, Moysse, Haydn, Beethoven, Schumann, Mozart et Dorati notamment. Entrée libre. (de)

PMU, et vite!

Dans un récent postulat, le député UDC Claude-Alain Voiblet (Reconvilier) demande au gouvernement d'autoriser rapidement la loterie SEVA à introduire le Pari mutuel urbain romand (PMU), à titre d'essai durant deux ans, dans la partie francophone du canton.

Soulignant que ce jeu remporte un franc succès partout où il est pratiqué – quelque 50 millions de francs engagés l'an dernier – C.-A. Voiblet estime qu'une substance financière importante quittera la région pour les agences PMU des régions limitrophes, si on ne l'introduit pas ici. Rappelant que 75% des bénéfices de la SEVA vont à des buts d'utilité publique, le postulant se demande s'il est raisonnable de se priver de tels moyens financiers. Et d'invoquer par ailleurs l'équité de traitement, en soulignant que le Conseil d'Etat vient d'autoriser trois casinos à exploiter des jeux électriques à monnaie.

Le bureau du Grand Conseil a accepté de traiter cette affaire en urgence. (de)

Inauguration d'un laboratoire solaire à Bienne

L'Ecole d'ingénieurs et le Service d'électricité à l'unisson

La ville de Bienne bénéficie désormais d'un laboratoire solaire. Cette installation pilote est destinée tant au Service de l'électricité de la ville qu'à la formation des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. Les deux institutions pourront ainsi se transmettre mutuellement leur savoir-faire, a déclaré hier, lors de l'inauguration officielle, la conseillère municipale Marie-Pierre Wälliser.

Le laboratoire fonctionne déjà depuis le printemps dernier. Il est constitué d'une installation photovoltaïque fixe de 25 kw et d'une tour rotative de sept mètres de hauteur équipée de deux panneaux de cellules, suivant l'évolution du soleil, produisant 2,5 kw/h. Il est relié au réseau de distribution d'électricité de la ville. Les étudiants peuvent donc travailler directement sur

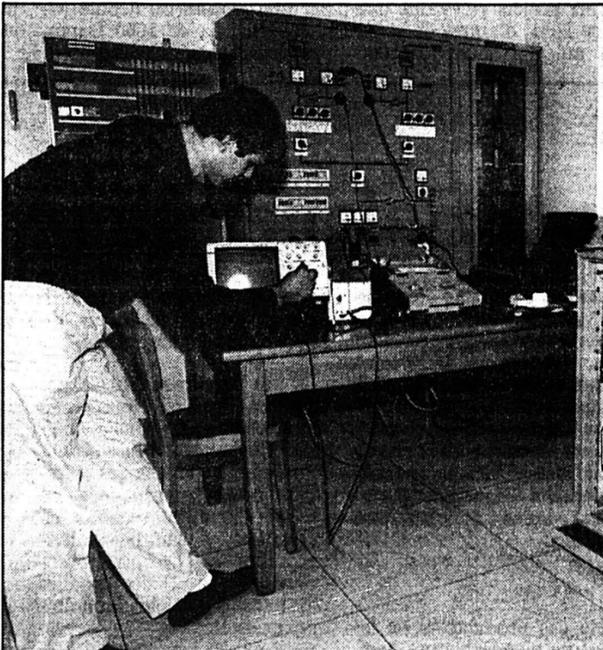
une centrale solaire injectant sa production d'électricité dans le réseau public, a expliqué Alfred Brechbühler du Service de l'électricité de Bienne (SEB).

Pour l'Ecole d'ingénieurs, le laboratoire constitue un terrain d'expérimentation fertile pour de nombreux domaines. Les étudiants peuvent y réaliser des recherches en métrologie, informatique, mécanique ou encore dans le secteur des télécommunications.

La production d'énergie devrait atteindre quelque 25.000 kw/h par année, ce qui représente environ la consommation moyenne de huit ménages. L'énergie produite coûtera 1,5 franc le kw/h, contre 12 centimes en moyenne suisse.

La réalisation du laboratoire solaire a coûté quelque 1,2 million de francs, pris en charge par la Commission fédérale pour l'encouragement de la recherche scientifique, la ville de Bienne et le canton de Berne.

La plus grande centrale électrique des Alpes fonctionnant à l'énergie solaire a été inaugurée le 1er septembre à Disentis, dans les Grisons. Cette installation solaire devrait produire près de 150.000 kw/h par an, soit l'équivalent des besoins en énergie de 30 ménages. Directement reliée au réseau des entreprises électriques de l'Oberland grison, la centrale devrait couvrir la moitié des besoins des chemins de fer de montagne de la région. (ats)



Laboratoire solaire à Bienne

Cette installation pilote est destinée tant au Service de l'électricité de la ville qu'à la formation des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs. (Keystone)

Tramelan: opération survie pour les téléskis

A défaut de neige...

Six saisons pratiquement sans neige – excepté l'hiver 90/91 – ajoutées à l'obligation de rénover les installations de la Combe en 89, ont conduit la Société des téléskis de Tramelan S.A. dans les chiffres rouges. Mais on ne baisse pas les bras.

Malgré cet enchaînement de circonstances malheureuses, le Conseil d'administration est fermement décidé à lutter. Sans céder au pessimisme, il a décidé de maintenir l'exploitation des téléskis.

Pour parvenir à ce maintien, il faut bien sûr assainir impérativement les finances de la société. Quelque 150.000 francs sont nécessaires, ainsi qu'une diminution du capital-actions, de 300.000 francs à 150.000 francs. Le 28 septembre prochain, l'assemblée des actionnaires se verra ainsi proposer une baisse de la valeur nominale des actions, de 200 à 100 francs.

1500 ACTIONS

Parallèlement, la société émettra 1500 nouvelles actions nominales de 100 francs, qui seront proposées aux anciens actionnaires, de même qu'au public en général.

Il apparaît donc que pour mener à bien cette opération, le Conseil d'administration doit pouvoir compter sur l'appui de tous ses membres, de la population, ainsi que des autorités locales. La commune s'est déjà déclarée disposée à soutenir les efforts des Téléskis de Tramelan S.A.

Car pour autant que la neige le veuille bien, le maintien de ces installations est un atout indéniable pour Tramelan et la région, aussi bien touristiquement

qu'économiquement. C'est aussi une infrastructure porteuse d'une qualité de vie non négligeable.

MÛREMENT RÉFLÉCHIES

Les mesures proposées ont été mûrement réfléchies et se basent sur diverses raisons, à commencer par le fait que la société est bien structurée et que ses installations sont parfaitement entretenues et conformes aux exigences actuelles de sécurité. Les collaborateurs sont bien formés et les équipes d'exploitation connaissent parfaitement leur travail.

Last but not least, l'apport nécessaire d'argent frais (150.000 francs) apparaît bien modeste en regard des investissements déjà consentis pour ces installations connues et appréciées, à savoir quelque 2 millions de francs. (spt)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Anker ☎ 51 22 88.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

Le Jura endeuillé

Roland Béguelin est mort

Chef incontesté du Rassemblement jurassien durant plus de 40 ans, Roland Béguelin n'aura pas survécu longtemps à son absence, la première depuis 46 ans, lors de la Fête du peuple jurassien dimanche à Delémont: il est décédé à son domicile, hier après-midi, des suites d'un cancer généralisé. Il aurait eu 72 ans le 12 novembre prochain.

du peuple jurassien» et, en 1957, «Le Centenaire non célébré».

Plus tard, il fondera avec Roger Schaffter les Editions de la bibliothèque jurassienne qui ont eu une activité littéraire soutenue. En 1973, il publiera aussi «Un faux témoin, la Suisse».

L'HOMME D'UNE CAUSE

Roland Béguelin deviendra l'homme d'une seule cause: l'indépendance du Jura. Volontiers taxé d'intransigeance, voire de démagogie, il sera surtout tenace et froidement déterminé, ne cédant jamais, tout en accep-

tant de discuter ses idées, voire de les modifier. Ainsi, à fin 1973, avant le plébiscite de 1974 auquel il est d'abord opposé, il se range à l'avis du Comité du RJ et s'engage pour le «oui» qui créera le canton du Jura.

Durant les années 60, il avait contribué à dynamiser les autonomistes en misant résolument sur la jeunesse.

Au sein de l'Assemblée constituante, Béguelin fut l'homme de grands principes essentiels qu'on retrouve dans le préambule de la Charte fondamentale du nouveau canton. Il fut en

1979 le premier président du Parlement, en tant que député socialiste où il axa son action sur quelques dossiers précis: l'aide financière de l'Etat à la Fondation de la réunification et la loi de défense du français, notamment.

DES PASSIONS

Ses relations avec le Gouvernement jurassien ont été souvent tendues, parce qu'il voulait un Etat s'engageant fermement en faveur de la réunification du Jura. D'un abord froid, Roland Béguelin savait aussi faire preuve de chaleur humaine. Ses compétences, dans le domaine de la langue, sa rigueur dans la connaissance du français, ont

souvent forcé l'admiration. Enfin, sur le plan international, Béguelin a lancé la Conférence des peuples francophones qui vient de siéger à Delémont.

En plus du Jura, Béguelin avait trois passions: la pêche, les morilles et la Bretagne, où il se retirait durant l'été pour pêcher et préparer les options politiques de la Fête du peuple jurassien.

Si le Jura perd assurément une figure de proue, l'avenir du Jura ne devrait pas en subir de contrecoup car, durant l'année de maladie qui a miné Roland Béguelin, les bases de l'après-Béguelin ont pu être jetées, notamment au sein des mouvements autonomistes. V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

Décès de R. Béguelin

Nombreux hommages

Le décès de Roland Béguelin a suscité de nombreux hommages. «C'est une perte énorme», selon Pierre-André Comte, secrétaire général du Rassemblement jurassien. D'autres personnalités n'ont pas voulu commenter la nouvelle. Ainsi, le conseiller fédéral Arnold Koller, appelé à jouer un rôle de médiateur dans la question jurassienne.

Selon le secrétaire général du Rassemblement jurassien (RJ), Pierre-André Comte, «c'est une perte énorme pour le Jura». «Il a été le libérateur de la partie nord du Jura et l'inspirateur de la libération du Sud». Pour le maire de la commune de Vellerat, «c'est le plus grand des patriotes jurassiens qui s'en va».

Roger Schaffter, membre fondateur du RJ, se souvient du défunt comme un «homme qui a forcé le destin du Jura». Le compagnon de lutte des premières heures a en outre déclaré: «Il est allé jusqu'au bout de ses idées, même s'il n'a pas atteint tous ses objectifs». «C'était un ami, même si politiquement nous nous sommes accrochés sur les tactiques», a confié François Lachat, président du gouvernement jurassien.

«Pas de larmes et pas d'attaques non plus». Guillaume-Albert Houriet, l'animateur du groupe antiséparatiste Sanglier, s'est refusé à donner une réaction officielle. Prudence au gouvernement bernois. Son président Hermann Fehr a déclaré ne pas vouloir commenter la nouvelle. Roger Droz, secrétaire général du mouvement antiséparatiste Force démocratique, s'est refusé lui aussi à toute réaction.

Pour Guy Fontanet, ancien conseiller d'Etat genevois et membre de la commission Widmer, «c'était la passion faite homme. Une passion noble qui le dépassait. Il ne pouvait laisser personne indifférent: il attirait soit de très fortes sympathies ou de très fortes antipathies. C'était aussi un grand polémiste.»

(ats)

Né à Tramelan, dans une famille protestante, il fait des études à St-Imier, puis à l'Université de Neuchâtel où il obtient une licence en sciences économiques. En 1945, il devient secrétaire communal à Tramelan, d'où il mesure la lente germanisation du Jura et les effets des écoles allemandes et publie «Comment on germanise le Jura». Dès 1947, il administre la «Revue transjurane» et fait ses premiers pas de journaliste dans «Curieux» et «Le Journal du Jura». Dès qu'éclate l'affaire Moeckli en 1947, il est aux premiers rangs et fonde le Rassemblement jurassien, mouvement autonomiste. Il s'installe à Delémont en 1952, devient administrateur de l'imprimerie Boéchat et rédacteur en chef du «Jura libre», puis secrétaire général du RJ. Il publie des contes et nouvelles dans «Noël au pays des grands toits», puis «Le Réveil



Roland Béguelin

Si le Jura perd assurément une figure de proue, l'avenir du Jura ne devrait pas en subir de contrecoup.

(Impar-Gerber-a.)

Le point sur le programme de développement économique du Jura

Une certaine impuissance

Le point sur la réalisation du programme de développement économique adopté en 1992 par le Parlement jurassien, fait hier à Delémont par le ministre de l'Economie, Jean-Pierre Beuret, et ses collaborateurs, montre les limites étroites de l'action possible des pouvoirs publics en faveur de l'économie. L'impasse conjoncturelle de l'économie mondiale et suisse exerce des effets directs sur celle d'un canton et laisse les autorités en bonne partie dépourvues de moyens d'infléchir la tendance générale.

Selon le ministre Beuret, cela ne suffit pourtant pas à faire baisser les bras. Il faut au contraire redoubler d'efforts, de manière que l'économie soit prompte à réagir, dès que la conjoncture se rétablira. Dans ce but, il faut

s'efforcer de l'adapter aux tendances profondes des marchés, ce qui n'est pas une sinécure.

AXES ESSENTIELS

L'Etat continue donc à soutenir les investissements d'extension, de rationalisation et de création d'entreprises, y compris la recherche de nouveaux investisseurs et celle d'accords avec des entreprises locales. De même, il continue à favoriser le perfectionnement professionnel, afin d'atténuer les méfaits sur l'emploi de la conjoncture défallante. Le taux de chômage montre que des résultats probants n'ont pas encore été atteints. Le Service de l'économie établit des fiches techniques montrant les potentialités des entreprises jurassiennes, par exemple dans le décolletage.

La prise en charge d'intérêts s'est maintenue au-dessus d'un demi-million par an, alors qu'il y a eu 25 exonérations fiscales en trois ans. La prospection, les techniques de production, la commercialisation, l'encadrement du personnel sont poursuivis, tout comme la création de zones industrielles. Le soutien de l'habitat fera hélas les frais des mesures d'économies.

VIVE LE BONUS

Fort heureusement, le bonus d'investissement créé par la Confédération subventionnera dix-neuf projets. Pas moins de 113 ont été présentés aux autorités, la Confédération allouant quelque 2,1 millions de francs. Certains projets recevront une aide de 20%, d'autres de 10%, mais au maximum 300.000

francs. Cela représente un investissement global de 30,9 millions.

Citons à Porrentruy: le centre d'innovation technique, le thermoréseau, celui de Saignelégier, des rénovations à l'hôpital de Delémont, celles de bâtiments scolaires des Pommerats et des Genevez, l'épuration des eaux de Bourrignon. Tous les projets soutenus devront être réalisés avant juin 1995. Les projets communaux ayant un impact régional et privilégiant la qualité énergétique des bâtiments ont été retenus en priorité.

Enfin, le Département de l'économie a arrêté le règlement de la Bourse des idées proposée par une motion du député M. Cerf. Un prix de 5000 francs, par législature, récompensera

une idée créant un nouveau produit ou service, un procédé de fabrication ou de gestion, des techniques de commercialisation et de communication ou la gestion d'administrations publiques. La Société de développement de l'économie fonctionnera comme jury.

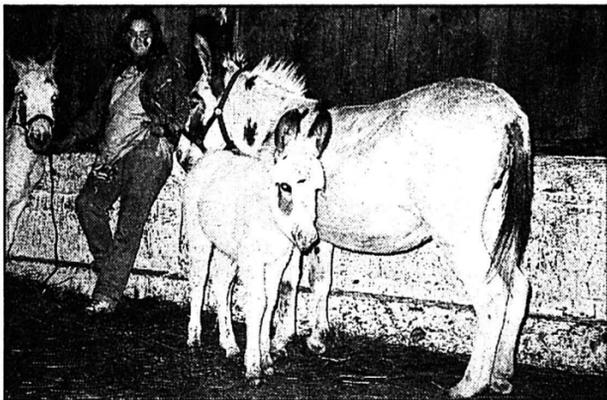
Le règlement de la Bourse des idées impose toutefois une restriction de taille: les suggestions liées directement à l'activité professionnelle de qui les proposera ne seront pas retenues. Cela compromet fort les chances de succès.

Dans ces conditions, celui qui trouverait le moyen de mettre cette Bourse des idées véritablement au service de l'économie jurassienne devrait sans doute avoir droit au premier prix...

V. G.

Trente-cinq exposants se retrouveront en fin de semaine

Un grand marché bio à Saignelégier



Marché bio de Saignelégier

On pourra y découvrir aussi des races menacées de disparition.

(Impar-Gogniat)

Trente-cinq exposants dont dix-sept producteurs, exposition consacrée aux énergies renouvelables, fabrication de boomerangs et promenade en âne pour les enfants, atelier de poterie, animation de clown et groupes musicaux, soupe offerte en soirée: le sixième marché biologique samedi prochain à Saignelégier (halle-cantine) prend toujours plus d'ampleur.

A côté des producteurs de légumes, de viande Natura beef, d'herbes aromatiques ou médicinales, de pain, de fromage, de saucisses et de séré biologique, le visiteur aura l'occasion de déguster un vin bio auprès de deux

vignerons, découvrir des artisans qui travaillent le cuir, tissent ou cannent les chaises.

Outre les animaux, une exposition est consacrée aux énergies renouvelables dans l'agriculture. Que ce soit dans les engrais, dans les techniques culturales moins gourmandes en énergie, pour les séchoirs en grange ou les chauffages alternatifs (copeaux de bois subventionnés, bio-gaz...), des formules plus naturelles et plus économiques existent.

À LA TRÂINE

Le visiteur aura aussi l'occasion de rencontrer les producteurs bio. Ces derniers, contrairement peut-être à leurs collègues tradi-

tionnels, ont moins de souci face au durcissement du marché agricole. En Suisse, ils n'arrivent pas à satisfaire la demande de céréales, de légumes, de viande et de lait bio. Un exemple? La Miba, pour ses yaourts bio (aujourd'hui vendus tant à la Migros qu'à la Coop), cherche 3 millions de kilos de lait. Ce n'est pas dans le Jura mais dans la campagne zurichoise que la firme bâloise a déniché des agriculteurs d'accord de se reconverter. Comme dans d'autres cantons (Les Grisons par exemple), ces reconversions au biologique sont encouragées par des subventions. Rien de tel dans le Jura qui est à la traîne à ce sujet...

Mgo

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114

Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicités

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (φ 23 72 22)
Le pays des sourds (de N. Philibert), 12 ans, tous les jours, 20 h 30.
- CORSO (φ 23 28 88)
Sliver (de P. Noyce avec S. Stone, W. Baldwin), 16 ans, tous les jours 21 h. Last Action Hero (de J. McTiernan avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours 18 h 30, me aussi 15 h 30.
- EDEN (φ 23 13 79)
La soif de l'or (de G. Oury, avec C. Clavier, C. Jacob), pour tous, tous les jours 21 h. Les pilleurs (de W. Hill avec B. Paxton), 16 ans, tous les jours 18 h 30.
- PLAZA (φ 23 19 55)
Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 12 ans, tous les jours, 18 h 15, 21 h, me aussi 15 h 30.
- SCALA (φ 23 19 18)
Dans la ligne de mire (de W. Potorson avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours, 18 h, 20 h 45, me aussi 15 h.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Sliver (de C. Noyce, avec S. Stone), 16 ans.
- APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Un, deux, trois soleil (de B. Blier avec A. Grinberg), 16 ans.
- APOLLO 3
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les visiteurs (de J.-M. Poiré), pour tous.
- ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 16 ans.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, L'enfant lion (de P. Grandperret avec M. Sinze), pour tous.
- PALACE
15 h, 17 h 30, 20 h 15, Last Action Hero (de John McTiernan avec A. Schwarzenegger), 12 ans.
- REX
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Dans la ligne de mire (de W. Potorson avec C. Eastwood), 12 ans.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, La soif de l'or (de G. Oury avec C. Clavier, C. Jacob), pour tous.

COUVET

- COLISÉE
20 h 30, La leçon de piano (de J. Campion avec H. Hunter), 12 ans.

SAINT-IMIERS

- ESPACE NOIR
relâche.

TRAMELAN

- CINÉMATOGRAFIE
relâche.

FAIT DIVERS

Colombier

Dégâts

Un automobiliste de Dombresson, M. P. L., circulait, hier à 11 h 50, rue de la Côte à Colombier en direction est. A l'intersection avec la route de la Brena, il est entré en collision avec la voiture de M. F. B., de Cortaillod, qui circulait dans cette dernière route en direction de l'autoroute. Dégâts.

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur d'une VW Golf GTI noire qui, le dimanche 12 septembre entre 23 h 25 et 23 h 45, a heurté et endommagé la barrière métallique se trouvant devant l'immeuble Berclès 3, soit juste en dessus du café Le Grütli, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

La Chaux-de-Fonds

Les personnes ayant assisté à un début de bagarre devant le restaurant du Versoix, rue du Puits 1 à La Chaux-de-Fonds, samedi 4 septembre vers minuit 30, ainsi que la personne ayant demandé au personnel du restaurant du Versoix de faire appel à une ambulance pour prendre en charge un homme au sol, sont priées de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

DÉCÈS

Chézard

M. André Straumann, 1938

Auvergnier

Mme Mireille Humbert-Droz, 1930

Neuchâtel

M. Erwin Metz, 1911

Hauterive

M. Fred Bolle, 1938

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Burkhalter Jeremiah, fils de Burkhalter Rudolf et de Burkhalter, née Ernst Yvonne Nathalie. - Margueron Cassandra, fille de Margueron Claude Joseph et de Margueron, née Fleuti Dominique Rose Marie. - Siffert Léonie, fille de Siffert André Joseph et de Siffert, née Hotz Brigitte Isabelle. - Silvestri Alessio, fils de Silvestri Enrico et de Silvestri, née Fede Concetta. - Sanchez Jordan Diego, fils de Sanchez Javier et de Sanchez, née Apothéoz Magali Suzanne. - Raccio Aurélie, fille de Raccio Renato et de Raccio, née Porret May Liliane. - Vuillemez Kevin, fils de Vuillemez Pascal Joseph et de Vuillemez, née Wyss Sylvia Jocelyne. - Pellaton Maxime, fils de Pellaton Joël Maurice et de Pellaton, née Métrailler Véréne. - Moser Alexandre, fils de Moser Hervé et de Moser, née Vermot-Petit-Outhenin Eveline Mathilde. - Sandoz Ella Diva Victoria, fille de Sandoz Nicolas et de Sandoz, née Scolari Christine. - Sandoz Lukas Alexandre Killian, fils de Sandoz Nicolas et de Sandoz, née Scolari Christine. - Quintana Mateo, fils de Quintana José Santos et de Allaz Quintana, née Allaz Marie-France Christine. - Mussi Jessica, fille de Mussi Ludovic et de Mussi, née Vuille-dit-Bille Anne Lise Yvette. - Strunga Davina, fille de Strunga Thierry Bruno René et de Strunga, née Rognon Corinne Denise. - Signer Romain, fils de Signer Jean-Paul et de Signer, née Simonet Marlène. - Azenha Pinto Jonathan, fils de Delgado De Oliveira Azenha Casimiro et de Azenha, née Pinto Helena Maria. - Sezer Serkan, fils de Sezer Ali et de Sezer Sengül. - Botteron Loïc, fils de Botteron Pascal Alain et de Botteron, née Aellen Isabelle Danielle. - Amey Melina Joyce, fille de Amey Georges André et de Amey, née Remy Nathalie. - Lüthi Alexis Joseph Jérémie, fils de Lüthi François Patrick John et de Deschenes Lüthi, née Deschenes Jacinthe.

COMMUNIQUÉ

Apprendre une langue

Le rendez-vous de l'UP

Les petits peuples parlent plusieurs langues, seule manière de rompre l'isolement et de parvenir à commercer et collaborer avec les pays voisins. On attend d'un Hollandais qu'il connaisse l'allemand et l'anglais, nombre d'entre eux étudient le français en plus!

Nous sommes un petit peuple. Il est essentiel pour nous de pouvoir communiquer en allemand et en anglais, pour le moins. Si l'école nous a laissé de bonnes notions, à un âge où apprendre est aisé mais les motivations légères, la démarche doit se poursuivre à l'âge adulte.

La vocation de l'Université populaire jurassienne est de regrouper les nombreuses personnes qui souhaitent, peuvent, doivent... apprendre ou perfectionner l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, voire le français pour les non-francophones. Elle doit leur offrir des possibilités adaptées à leur situation d'adultes et collaborer étroitement avec elles. Cette responsabilité repose sur quelques dizaines d'enseignants, de bénévoles et quelques professionnels. L'Université populaire jurassienne s'inscrit dans un réseau

suisse et européen et peut en faire bénéficier les gens de la région.

Le moment est venu de s'inscrire. Le secrétariat central (032) 92.29.29 est à disposition pour informer et recevoir les inscriptions. On peut aussi s'adresser aux secrétariats locaux. Aucune région n'est écartée. Quel que soit le lieu de domicile, il y a des cours à proximité.

L'Université populaire jurassienne n'est pas une entreprise commerciale, elle ne cherche pas à faire de l'argent. Grâce aux interventions de nombreux bénévoles et à la modestie des salaires des enseignants et des organisateurs, en raison aussi du soutien des pouvoirs publics, des prix très abordables peuvent être offerts. Dans certaines circonstances particulières, des réductions sont possibles. Elles figurent sur le programme.

Les certificats, qui ne sont pas obligatoires, sont organisés entre plusieurs pays européens. Il s'agit bien d'un examen qui présente quelques difficultés, mais aussi l'avantage d'avoir une valeur reconnue et représentative.

Marc Jeannerat
secrétaire général

SERVICES

SAIGNELEGIER

● PHARMACIE DES
FRANCHES-MONTAGNES
φ 51 12 03.

● HÔPITAL
maternité: φ 51 13 01.

● AMBULANCE
φ 51 22 44.

● MÉDECINS
Dr Barmettler, φ 51 12 84.
Dr Meyrat, φ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, φ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, φ 54 17 54.

LE LOCLE

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

● PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. Ensuite
φ 31 10 17 renseignera.

● PERMANENCE MÉDICALE
φ 31 10 17, ou service d'urgence
de l'Hôpital, φ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE
φ 31 10 17.

● HÔPITAL
φ 34 11 44.

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.
Ensuite φ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30 - 2 h;
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.

● CONFÉRENCE
«Partage du temps de travail»,
débat animé par Gil Bailloil avec
Monika Dusong, Serge Gaillard,
René Rod, Pierre Weiss
Club 44
20 h 30.



LE CLUB
ALPIN SUISSE
Section
Sommartel

a le pénible devoir de
faire part à ses membres
du décès de

Monsieur
Werner BAUMANN

membre vétérans
entré au CAS en 1943.

L'ASSOCIATION SUISSE DES CADRES

a le pénible devoir de
faire part du décès de

Monsieur
Werner BAUMANN

membre de la section
dont elle gardera le
meilleur des souvenirs.

LA SOCIÉTÉ DE TIR AU PISTOLET DU LOCLE

a la tristesse de faire part
du décès de

Monsieur
**Werner
BAUMANN**

membre de la société.
157-500471

LA SOCIÉTÉ DE TIR «LA DÉFENSE» LE LOCLE

a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur
Werner BAUMANN

membre d'honneur
Le comité adresse à son épouse et à sa famille
l'expression de sa sympathie et de sa reconnaissance.
157-500470

LE LOCLE

Monsieur et Madame Joseph Berret, leurs enfants
et petits-enfants;

Monsieur Henri Hentzi, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
chagrin de faire part du décès de

Madame
Mathilde BICHSEL
née BERRET

que Dieu a rappelée à Lui le 13 septembre 1993, à l'âge de
82 ans.

La cérémonie sera célébrée mercredi 15 septembre à
10 heures à la Maison de paroisse du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital
du Locle.

Domicile de la famille: M. Henri Hentzi
Joux-Pélicet 34
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte
peuvent penser à l'Hôpital du Locle ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

LE LOCLE

Repose en paix.

La famille, les amis et connaissances, ont le chagrin de
faire part du décès de

Madame
Berthe WUILLEMIN

enlevée à leur affection le 13 septembre 1993, dans sa
87^e année.

Le culte sera célébré mercredi 15 septembre à 14 heures à
la Maison de paroisse du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital
du Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

L'ASSOCIATION DES JURASSIENS DE
L'EXTÉRIEUR, SECTION DES
MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Roland BÉGUELIN

secrétaire général du Rassemblement jurassien
et rédacteur en chef de Jura Libre, dont
elle gardera le meilleur des souvenirs.

SOCIÉTÉ DE SAPEURS-POMPIERS DE LA CHAUX-DE-FONDS

a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur
Henri LENGACHER

père de M. Dominique Lengacher,
président de notre société.

La société adresse à son épouse et à sa famille,
l'expression de sa sympathie et de sa reconnaissance.
132-510620

Très touchés par l'hommage rendu à

MONSIEUR FERNAND VERMOT

son épouse, ses enfants, petits-enfants et familles, vous
expriment leur profonde reconnaissance pour la part que
vous avez prise à leur deuil, leur apportant le réconfort de
votre sympathie et amitié, par votre présence, votre mes-
sage, votre don ou votre envoi de fleurs leur ont été un
précieux réconfort.

LE LOCLE, septembre 1993.

157-14004

MADAME MARIE-THÉRÈSE CATTIN-CATTIN;
PIERRE-OLIVIER CATTIN,
HUBERT CATTIN

ET FAMILLE,

très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été té-
moignée lors du décès de leur cher époux, papa et parent

MONSIEUR MAURICE CATTIN

expriment leur reconnaissance émue à toutes les per-
sonnes qui ont pris part à leur épreuve, par les présences,
les messages ou les envois de fleurs.

Arnal séduit au Manoir

«Je peins dans un état second». François Arnal, dont Nelly L'Eplattenier offrira – avec l'aide d'amis, de parrains, de la ville et du canton – un tableau important au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion des 25 ans d'activités de sa galerie, expose une vingtaine d'œuvres récentes au Manoir. Il faut les contempler, les interroger, les fouiller longtemps, la séduction ne s'exerce pas au premier regard, mais lorsque l'on s'en imprègne, alors elle est tenace.

Né en 1924, François Arnal peint depuis l'adolescence. A Paris dès la fin des années '40, il fera partie, rapidement, des jeunes peintres remarquables du groupe «Les mains éblouies» (Galerie Maeght). Pendant les deux décennies qui suivront, Arnal s'adonnera à la peinture au gré de ses besoins, en alternance avec de nombreux voyages. Sa démarche sera celle de la décomposition, de la libération de la forme en faveur du contenu, au service des émotions, dans la tradition du subjectivisme. «Je suis de la génération qui se projette sur la toile».

EXPÉRIMENTATIONS

Sans cesse préoccupé de communication avec le public, peintre de la modernité, Arnal expérimentera une autre écriture picturale, par le bombardement d'objets, la projection d'empreintes. Mai '68 le verra monter joyeusement et tout à fait convaincu aux barricades parisiennes, marquant une rupture dans sa création. En effet, c'est à partir de ces événements qui ont bouleversé notre société, durablement dans certains domaines, que François Arnal et

plusieurs dizaines d'artistes travailleront à l'Atelier A (Paris) à des projets utilitaires de consommation courante, sensés apporter l'art «dans toutes les chaumières, un peu à la manière du Bauhaus». Depuis quelques années, Arnal est revenu à ses premières amours, la peinture.

«Toutes ces années, affirme-t-il, ont été traversées dans un bonheur extrême de sentiment amoureux». «Je peins dans un état second», explique-t-il. Un état de grâce dans lequel «il m'est de plus en plus difficile d'entrer. Dans mon atelier, poursuit l'artiste, je peins jusqu'à épuisement de mon discours. Ma peinture ne se nourrit pas d'elle-même». La série est dès lors achevée, le jaillissement tari. Cela peut durer plusieurs mois, «après quoi je suis en léthargie», jusqu'à la prochaine série. «Je lis alors beaucoup (Joyce, Miller, Conrad), je voyage en littérature et dans le monde». Jusqu'à ce qu'une nouvelle frénésie de peindre le reprenne. «Je dois être vierge d'émotions, reposé, avant de me lancer dans une nouvelle série. Mes tableaux? Je les aime comme des enfants, tous ont un nom

dont je me souviens. Certains, qui pourraient être malaimés, restent chez moi, une dizaine par an. D'autres, notamment ceux qui viennent de partir lors d'une récente exposition en Corée et que je ne reverrai plus, me manquent déjà».

Réceptacles de couleurs franches, de traces, de collages parfois, de traits à la matière épaisse, de signes (les seuls ajouts qu'il se permette une fois l'œuvre terminée), les toiles d'Arnal peuvent être lues dans leur entier; fractionnées, elles sont peinture dans la peinture. Elles vivent – prière de toucher! –, elles vibrent sous la caresse des doigts, les veines conduisent des zones chaudes aux zones froides, elles racontent, linéairement et en stratifications.

Compliquée mais accrocheuse, nécessitant des relectures, la peinture d'Arnal allie candeur et sincérité, celle de la main qui interprète l'âme, ses bleus et ses roses, ses trous noirs et ses lumineux espoirs. L'exploration du monde intérieur face au monde réel. Avec générosité.

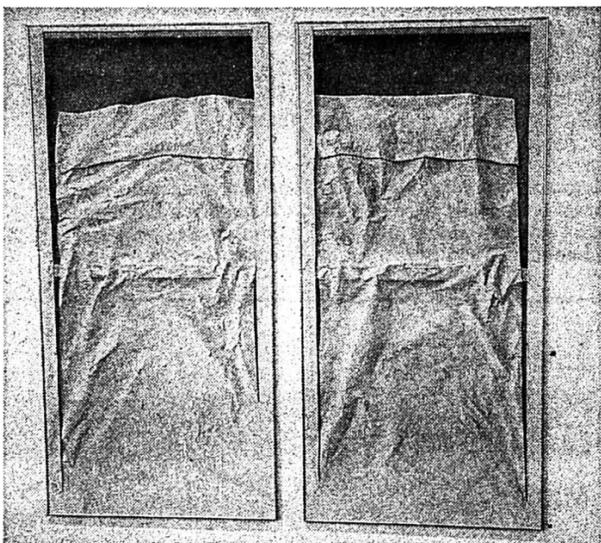
Sélectionné pour représenter la France à la Biennale de Venise, François Arnal est représenté au Musée national d'art moderne de Paris, au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, à Sarrebrück avec des tapisseries abstraites monumentales, à la Galerie du Manoir, notamment.



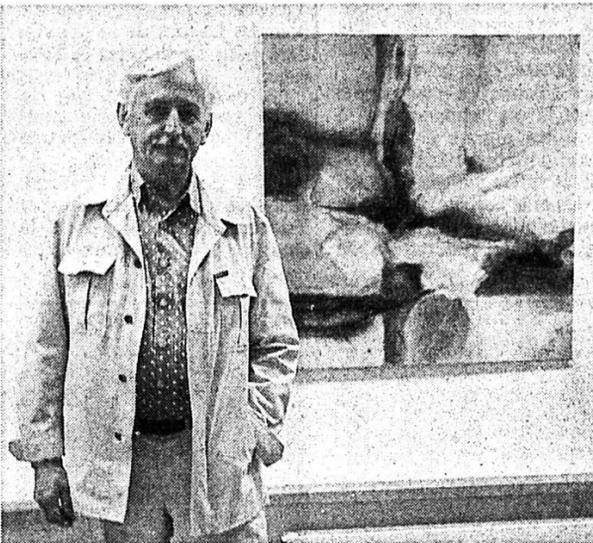
François Arnal à La Chaux-de-Fonds: un soixante-huitard convaincu, chaleureux et rayonnant. (Impar-Gerber)

● Galerie du Manoir, La Chaux-de-Fonds, François Arnal, peinture, jusqu'au 16 octobre (ma-di 15-19 h, sa 10-17 h)

L'un peint, l'autre dépeint



Jean-Claude Schweizer, «Couple», diptyque, 160 x 200



Jean Bouille. La force tranquille de l'homme, de la toile. (Impar-SG)

Le Musée des beaux-arts du Locle a invité deux artistes chaux-de-fonniers à ses cimaises, sacrifiant du même coup, mais pour la bonne cause de l'art régional et pour un temps seulement, sa vocation d'institution au service de la gravure. Jean Bouille et Jean-Claude Schweizer accrochent en effet de la peinture, l'huile pour le premier, l'acrylique pour le second, en une approche d'apparence non évidente.

La peinture sied bien au musée voué à la gravure, lorsqu'elle joue sur deux... tableaux de cette qualité. On trouve dans les œuvres de Jean Bouille la sérénité, la force tranquille, la délicatesse, la sagesse qui transparaissent sur son visage. Celui d'un homme buriné par le temps, d'un terrien honnête, avec ses certitudes, ses blessures et ses cicatrices, son mysticisme. Art de

lumière, loin des tourments, solidement construit, souvent autour d'un noyau qui pourrait être formé des branches d'une croix, les toiles de Bouille sont un vrai bonheur, simple, qu'on ne se lasse pas de regarder. L'œil est charmé par ses compositions aux couleurs subtiles, améthystes, bleus à se noyer. L'artiste travaille ses tableaux un peu comme un verrier ses vitraux, où les faisceaux lumineux frappent et franchissent les épaisseurs de la matière pour en ressortir magnifiés. Créateur d'images abstraites se soulevant au réel, Jean Bouille travaille le pastel avec la même maîtrise dans la construction et le chromatisme.

Jean-Claude Schweizer, 50 ans hier (bon anniversaire!), est quant à lui un maître de l'aérographe. Ses trompe-l'œil ne sont qu'apparences... Il se sert de peinture mais

en ôte le contenu, où plutôt le dissimule, laissant au regardeur toute latitude d'imaginer ce que le tableau pourrait porter, d'où le terme «dépeindre». Le propos pictural de Schweizer, qui a passé de la figuration (notamment des pages couvertures de revues de science-fiction) à l'hyperréalisme, est un dialogue des possibles et impossibles, des entrées-sorties, des ouvertures vraies et fausses, une exploration de l'éphémère, comme le papier, les hauts et les bas du quotidien, au moyen d'un art que la légende fait remonter à la grappe de raisins de Zeuxis et qui a fait florès à la Renaissance. Ses 21 portraits de famille, art compact ainsi qu'il les nomme, ses neuf 4478 m (le Cervin), ses petites sculptures musicales (mécanismes de boîtes à musique prises dans du béton coulé) sont autant d'actes de

l'immédiateté et de contestation, mais aussi de remémoration, d'arrêt sur image de la fuite du temps et des choses.

Les rassembler en une exposition? Chacun occupe un étage différent au musée, ils sont donc dissociés. En apparence. Bouille, celui qui peint, se sert de l'abstraction pour affirmer ses convictions. Schweizer, celui qui dépeint, remonte à la tradition pour exprimer ses angoisses. Un rapprochement étonnant: L'Impartial avait confié la réalisation de son calendrier 1993 à Jean Bouille, celui de 1994 à Jean-Claude Schweizer...

S. G.

● Musée des beaux-arts du Locle, Jean Bouille et Jean-Claude Schweizer, jusqu'au 30 octobre (ma-di 14-17 heures)

Art monumental et cérébral

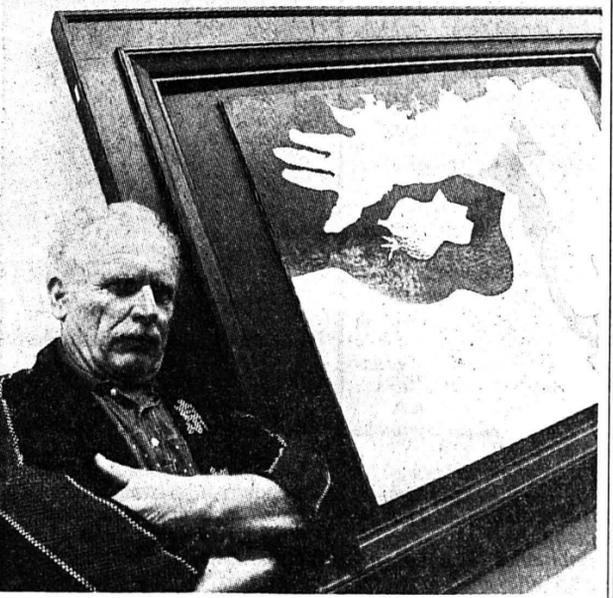
En conviant Silvio Mattioli et Camillo Jelmini, les Amis des arts de Neuchâtel ont osé une exposition choc: réunir l'architecture d'acier et de fer du premier et la peinture introspective, architecture mentale du second. Une opération audacieuse, à laquelle Walter Tschopp, conservateur du Musée d'art et d'histoire, a prêté son expérience. Ainsi, chaque artiste dispose d'une salle, la troisième les mélange, tandis qu'un quai, au bord du lac, annonce la couleur avec une sculpture élançante de Mattioli, «Trias», en acier zingué peint.

Silvio Mattioli, fort connu outre-Sarine, allie la bienfaisance du forgeron à la rigueur de ses constructions. L'acier, le fer, matériaux de base auxquels il ajoute parfois de la couleur, sont prétexte à des architectures solidement enracinées dans la terre, telles ses cathédrales futuristes, à des rangées de chevaliers mythiques ou à des compo-

sitions tout à fait aériennes, oiseaux flottant dans l'azur ou fragiles Icares. Chez Camillo Jelmini, on sent l'amour de la fresque, dans de grandes compositions d'où l'académisme n'est pas absent, ni certaines réminiscences symbolistes. Il peint sur une surface dure, le bois, des constellations oniriques et mythiques en état d'apesanteur. Une constante dans cette recherche de liens avec le cosmos, la figure humaine, visages, bribes de visages, qui ne font que passer dans l'éternité. Petites taches, nuages absorbants, couleurs soudainement criantes, les œuvres de Jelmini sont rarement reposantes, cérébrales et esthétiques toujours.

(sg)

● Galerie des Amis des arts, Neuchâtel, Camillo Jelmini, peinture, et Silvio Mattioli, sculpture, jusqu'au 17 octobre (ma-ve 14-18 h, sa-di 10-12 h et 14-17 h.)



Camillo Jelmini vit et travaille en Espagne et à Wangen bei Dübendorf|ZH. (Impar-Galley)

● Maurice Robert. – Pour tous les amateurs de l'artiste chaux-de-fonnier disparu voici un an, la Galerie l'Aurore, à Sorens, propose une exposition jusqu'au 26 septembre.

● Le Landeron. – La Galerie Di Maillart propose les peintures de Roger Frasse et les bijoux la Galerie l'Aurore, à Sorens, propose une exposition jusqu'au 9 octobre.

● Pierre Lafleur. – La Galerie du Pommier, à Neuchâtel, accueille pour la deuxième fois le Québécois, avec des peintures apparentées au tachisme. Jusqu'au 1er octobre.

● Art of today. – La Galerie MDJ Art contemporain, à Neuchâtel, présente les œuvres (mots peints) de l'artiste genevois Christian Robert-Tissot, jusqu'au 2 octobre.

Pourquoi «marcher contre la faim»

De l'eau vive pour les villageois du Niger

«L'eau, c'est essentiel, le lait, c'est pour la nourriture, le thé c'est pour le plaisir» (proverbe touareg).

Par
Claudine MEYLAN

Le Niger, pays désertique, 30 fois plus grand que la Suisse, est peuplé de quelque huit millions d'habitants. Il a d'énormes problèmes d'environnement. La désertification s'accélère, les pluies diminuent. Il n'y a plus que des fossés ensablés là où il y a quelques années encore coulaient des rivières. Les terribles sécheresses des années 1968, 1973, puis 1983-84, ont bouleversé complètement les structures sociales du pays.

La pression démographique oblige les agriculteurs à rechercher de nouvelles terres toujours plus au nord, mordant ainsi sur les anciens pâturages des nomades, alors qu'en raison de la désertification, les nomades descendent toujours plus au sud pour faire paraître ce qui reste de leurs troupeaux, d'où des conflits incessants.

Les nomades peuhls ou touareg ont vendu jusqu'à leur dernière pièce de bétail, jusqu'au dernier bijou, pour tenter de subsister dans la périphérie des villes, là où l'aide alimentaire internationale était assurée. Des cultivateurs ont abandonné leurs terres happées par le désert.

Niamey, la capitale du Niger, comptait quelque 135.000 habitants en 1975. Elle en dénombre aujourd'hui près de 600.000. La croissance des centres urbains a triplé en quelques années avec un accroissement de plus de 10% par an. Ce phénomène d'urbanisation est valable pour toute l'Afrique et ne fait que

l'une des premières préoccupations des femmes, non seulement pour des raisons de santé, mais aussi pour des motifs économiques.

PROGRAMME SOUTENU PAR L'EPER

C'est en 1981 que l'Eglise évangélique du Niger (EERN), partenaire de l'EPER a lancé un programme de construction de puits qui s'inscrit dans un programme du Gouvernement se proposant d'équiper les 10.000 villages du Niger d'ici à l'an 2000.

C'est dans le département de Dosso, au sud-ouest du Niger que ce programme a commencé. Dans une première étape et au cours des trois premières années, l'EERN a construit 50 puits, soit environ 1600 mètres à forer. Dans une deuxième étape, de 1984-88, 70 nouveaux puits ont été creusés, soit quelque 2000 mètres dans la région de Dosso.

Cette région a un sous-sol très fragile, formé de sable et de latérite, ce qui rend la construction des puits difficile. En raison de la sécheresse, il faut aller chercher l'eau jusqu'à près de 60 ou 80 mètres. Ce qui nécessite des moyens de forage importants. Après l'achèvement de ces deux premières étapes, l'EERN a décidé d'entreprendre une troisième étape dans le département de Maradi, l'un des départements du Niger où la population est la plus dense. L'arrondissement d'Aguié comprend 183 villages et seulement 20 puits d'eau pour 24.000 habitants. Il se propose de poser plus de 2500 mètres de canalisations d'eau potable en quatre ans.

Par ailleurs, ce programme prévoit la plantation de 100 à 200 arbres autour de chaque puits afin de prévenir l'ensablement et lutter contre l'érosion des sols et le surpâturage par le bétail. La présence des arbres facilite aussi la pénétration de

formation d'artisans pour l'entretien des puits, d'encadreurs et d'animatrices rurales, de création de dispensaires, de plantations d'arbres contre le vent, pour le bois et l'ombre.

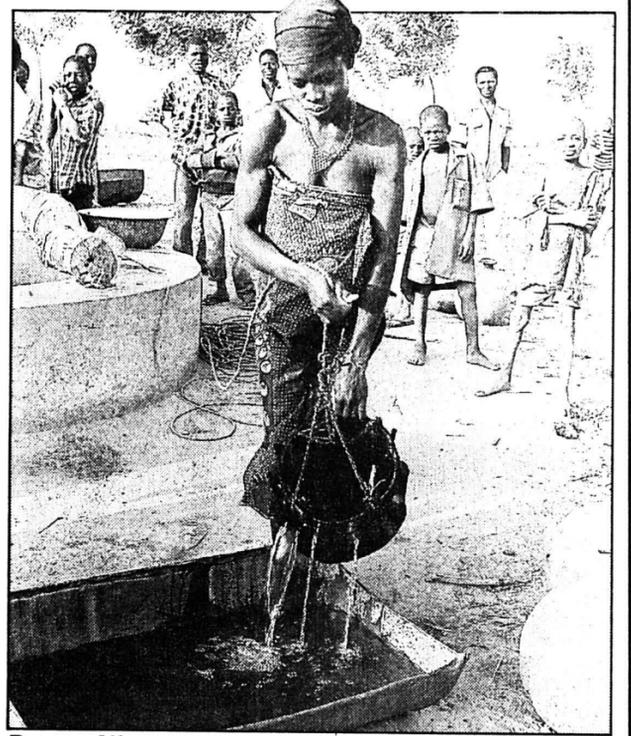
DES PUIITS, POURQUOI?

Il existe des puits traditionnels. Mais ils ne remplissent pas leur mission. En dix ans, la nappe phréatique du Sahel est descendue, les puits qui étaient d'une quinzaine de mètres sont en grande partie asséchés. De plus, l'eau de ces puits était généralement sale, polluée, source de maladies. Les puits, souvent les seuls points d'eau dans un rayon de dix kilomètres, étaient utilisés aussi bien par les humains que par le bétail. Leur mauvais débit ne permettait même pas l'arrosage des quelques jardins existants.

Des puits profonds de 40 à 92 mètres et de 1,80 mètre de diamètre avec une margelle de 50 cm de haut sont indispensables à la vie des villages, des champs et des cultures maraîchères. Ils doivent être munis de buses de 50 cm de haut et de 1,40 m de diamètre, descendues dans le puits pour filtrer l'eau afin de garantir l'accessibilité et maintenir des débits réguliers d'environ 5000 l/h d'eau potable.

Le succès des récoltes dépend non seulement de la qualité des pluies, mais aussi de leur répartition dans le temps et dans l'espace. Vu le manque de fleuves et de rivières, l'irrigation des terres est difficile. Le souci premier est donc de doter chaque village d'un puits à grande profondeur pour les besoins de la population, pour les cultures et l'élevage.

On considère qu'il faut un puits pour environ 250 habitants. Il ne faut pas oublier que l'eau est porteuse de vie et que toute la vie sociale en dépend. Jusqu'ici, c'étaient les femmes et les jeunes filles qui avaient la charge d'approvisionner la fa-



Dosso, Niger

L'eau indispensable à la survie du bétail. (Photos EPER)

commun des efforts de la population locale passe par plusieurs phases assez délicates.

Il faut d'abord choisir le lieu d'implantation du futur puits qui fournira l'eau potable à cinq ou six villages, soit pour environ 300 personnes. Une population qui doublera avec l'arrivée des nomades à la saison sèche. Le puits est équidistant de chaque village et tout cela se discute ensemble.

Vient ensuite le forage. La population creuse, aide à bétonner et à placer les buses. Par ailleurs, un service d'animation donne aux villageois les connaissances nécessaires pour qu'une fois le forage terminé, ils puissent veiller à l'entretien de leur puits et à la salubrité de son eau.

C'est ainsi la meilleure manière de veiller soigneusement à l'équilibre entre l'utilisation de l'eau et le maintien des ressources, ce qui se fait aussi en construisant des buttes de terre en demi-lunes autour de chaque nouveau plant qui permet d'économiser et de faire bénéficier le sol de chaque goutte d'eau disponible sans en perdre une seule.

Pour soutenir ce programme, l'EPER a besoin de 60.000 francs.

Marcher pour un puits, c'est se donner une petite idée du travail quotidien des femmes africaines... mais sans porter 20 à 30 litres sur la tête!

DEMAIN le Chili

L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

L'EPER est l'œuvre d'entraide officielle de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) qui s'occupe d'entraide aux Eglises d'Europe latine et de l'Est, de développement, d'aide en cas de catastrophe, des réfugiés, des bourses d'études et de parrainages. L'EPER agit avec ses partenaires sur place, les Eglises locales.

Avec vos dons, l'EPER soutient l'aide d'urgence et prépare l'avenir en concrétisant les actions d'entraide en faveur des plus défavorisés. Ses programmes s'adressent en particulier aux femmes et aux enfants des zones rurales et des bidonvilles où s'entassent les réfugiés de la misère.

Dans une soixantaine de pays du nord au sud, d'ouest en est, l'EPER aide, soutient, forme, parraine et apporte ce grain de sel qui redonne espoir et goût à la vie dans le but de «Donner et faire confiance pour que vive l'espérance».

PAIN POUR LE PROCHAIN

Pain pour le Prochain est l'organe des Eglises protestantes suisses qui:

- informe le public suisse sur les problèmes de développement.

- collecte des fonds avec l'Action de Carême des catholiques pour financer leurs 600 projets dans le monde et en Suisse, en particulier ceux de l'EPER.

- agit auprès des autorités civiles et du «business suisse» pour qu'ils repensent les structures économiques mondiales: aujourd'hui, le Nord reçoit trois fois plus d'argent du Sud qu'il n'en investit.

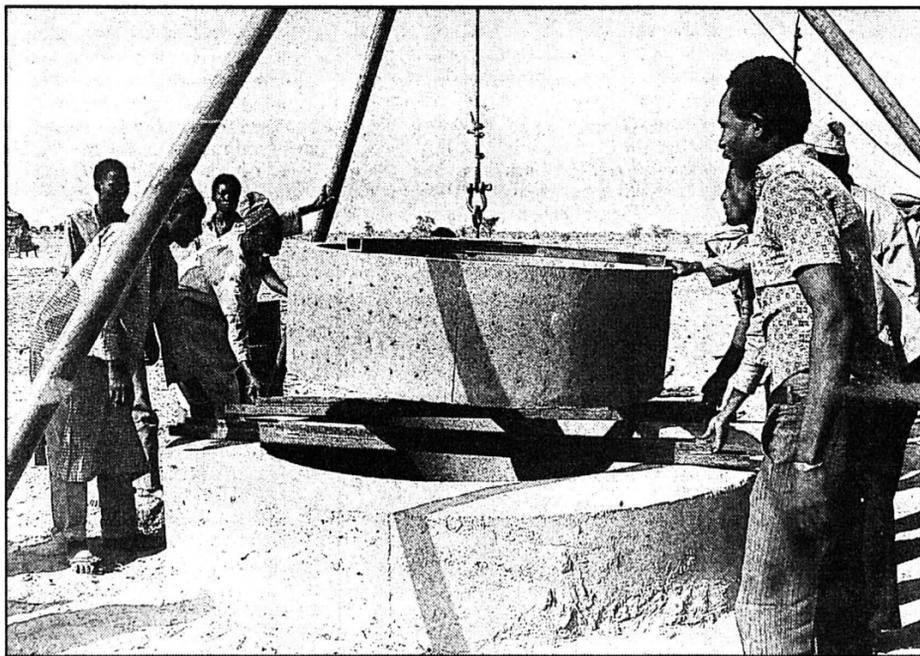
HUITIÈME MARCHÉ POUR UN MONDE SANS FAIM

Cette marche se propose de soutenir ce projet de l'EPER/PPP pour la construction de puits au Niger. En voici les lieux, date et conditions de participation.

La Chaux-de-Fonds, samedi 25 septembre 1993. Distance: 5 et 12 km. Départ: 14 h du Gymnase cantonal.

Inscriptions sur place: de 12 h - 13 h 30 ou par bulletin de versement jusqu'au 18 septembre.

Catégories: écoliers, juniors, dames, élite, vétérans. Marche de 5 km ouverte à tous (départ 13 h 45). Organisation: Eglise réformée neuchâteloise.



Construction d'un puits

La pose de la base destinée à filtrer l'eau et assurer un débit régulier.

multiplier les problèmes de santé, d'hygiène, d'alimentation en eau, de productions vivrières et de chômage.

Cette situation économique se complique par les rivalités ethniques, les déplacements de population, les revendications du multipartisme qui créent une situation explosive. Maîtriser progressivement l'explosion démographique est l'une des conditions indispensables pour tout développement. C'est aussi

l'eau dans le sol et favorise la conservation de la nappe phréatique.

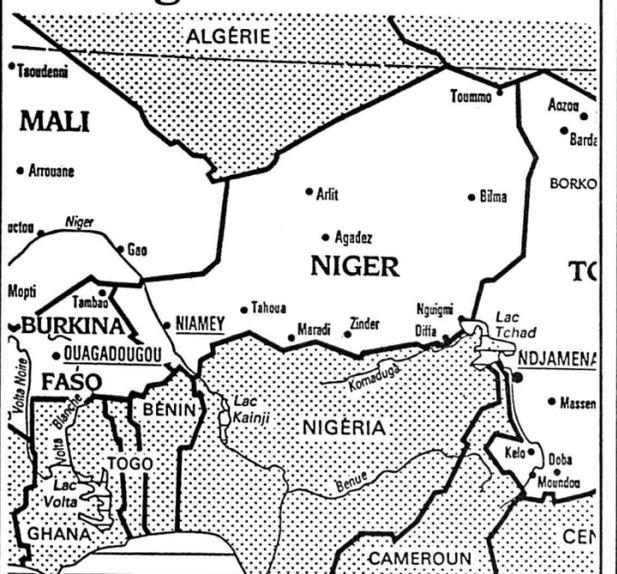
Le nouveau programme pour 1993-95 prévoit de mettre l'accent non seulement sur la construction de 36 nouveaux puits dans le département de Maradi, mais ce programme s'insère également dans un projet de développement plus global. Son but est d'améliorer les conditions de vie générales de la population à plus long terme. Il s'agit de la

mille en eau. Elles devaient parcourir des kilomètres avec un récipient de quelque 20 à 30 litres d'eau. Seuls les privilégiés pouvaient utiliser des ânes pour ce transport.

AGIR ENSEMBLE

Les agriculteurs locaux participent, avec une équipe de six à huit techniciens, ingénieurs et puisatiers formés dans tout le pays. C'est ce type de projet que l'EERN soutient. Cette mise en

Le Niger



Population:	7.990.000
Capitale:	Niamey
Superficie:	1.267.000 km ²
Population urbaine:	19%
Régime politique:	République
Langues officielles:	Français, arabe, sara, boulala...
Religions:	Musulmans: 88%; animistes: 12%; chrétiens: 0,5%
Mortalité infantile:	124‰
Espérance de vie:	47 ans
Analphabétisme:	72%
PIB:	300 \$
Production agricole:	céréales, élevage